

Du Pays Sézannais

n°11. septembre 2010



2010, ANNÉE FRÈRE LUC

par Jacqueline TOUCHAIS-YANCA

La découverte d'un nouveau tableau attribué à Claude François, dit Frère Luc, à Sézanne a relancé un intérêt nouveau pour ce peintre du XVII^e siècle, devenu moine récollet à l'âge de 31 ans. Faut-il rappeler que Sézanne a la chance d'abriter un ensemble exceptionnel de son œuvre dans la chapelle de l'hôpital, ancien couvent des Récollets.

À ce titre, on peut déjà parler de « 2010, année Frère Luc », qui se déclinera en trois temps.

Journées européennes du Patrimoine, les 19 et 20 septembre 2010

L'ouverture de la chapelle permettra de voir la plus grande partie du cycle de saint François d'Assise et le seul retable complet conservé à ce jour. Frère Luc séjourna à Sézanne de 1672 à 1675 pour réaliser cet ensemble. Une exposition-photos montrera la diversité de son œuvre et de ses talents avec la reconstitution intégrale du cycle de la vie de saint François d'Assise, soit au total 8 tableaux, dont 5 à Sézanne, 2 à Paris et 1 à Orléans. Un espace sera consacré au Canada où il figure comme premier peintre de ce pays. Le portrait original d'un des grands bienfaiteurs de l'hospice au XVII^e siècle, l'avocat Charles Poulet, sera au centre de la pièce d'exposition spécialement ouverte pour l'évènement.

Journée d'étude, « Frère Luc, un peintre, un religieux, un voyageur », 20 novembre 2010 à la chapelle de l'hôpital de Sézanne.

Des historiens et des historiens d'art analyseront le contexte politique, religieux et esthétique de l'œuvre de Frère Luc et permettront de mieux connaître les diverses facettes de ce personnage. La journée commencera à 10h15, par l'intervention de Pierre Morachini, bibliothécaire à la bibliothèque franciscaine des Capucins de Paris sur « La politique d'implantation des Récollets dans la moitié nord de la France pendant le premier tiers du XVII^e siècle ». Caroline Galland, maître de conférence à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, présentera « Un Récollet en Nouvelle-France : retour sur l'œuvre du Frère Luc dans l'Amérique française ». Jérôme Delaplanche, historien d'art initiera l'auditoire à « La

narration dans la peinture religieuse au milieu du XVII^e siècle en France ». 14h00 Guillaume Kazerouni, historien d'art fera découvrir « Les tableaux de Frère Luc et de ses contemporains dans les églises de Paris ». Bruno Bourg-Broc, président des « Amis de Jean Talon » de Châlons-en-Champagne évoquera « Frère Luc, un compagnon du Châlonnais Jean Talon ». Frère Jean-Jacques Danel, franciscain et historien d'art, apportera un éclairage sur « Frère Luc, une spiritualité mise en image, une sensibilité mise au service de la méditation. À partir d'œuvres connues et inédites de l'artiste, dont un tableau récemment découvert à Sézanne ».

La journée se clôturera par la présentation officielle du nouveau tableau auprès de personnalités et du public.

L'association Musique baroque et patrimoine sera partenaire de ces journées avec son 12^e festival de musique baroque, « Les aventures d'un sézannais, Frère Luc, au Québec au 17^e siècle », les 2 et 3 octobre 2010.

Frère Luc est parti en Nouvelle France (Canada) en 1670, pour décorer et construire de nouveaux couvents de Récollets. Ce voyage est ainsi l'occasion de révéler la musique de cette époque dans cette jeune contrée et d'offrir une programmation originale et inédite. Deux conférences et trois concerts feront découvrir la vie de la communauté française pendant le séjour de Frère Luc, ses relations avec les indiens et la prodigieuse aventure de la traversée de l'Atlantique.

Un numéro spécial « Du Pays Sézannais » sera publié à la suite de la journée d'étude.



projet 1814

par René GUYOT, vice-président de 1814V4

La mission de l'équipe CEPS-1814V4 (groupe émané originellement et principalement de membres du CEPS) s'inscrit dans le projet plus global incarné par l'association 1814V4 que préside Joseph Puzo. Nous prenons en main une des quatre thématiques de l'association dans ce qu'on appelle le « Comité Histoire ». Je renvoie pour la présentation de 1814V4 aux publications spécifiques et aux articles des médias. Dans ce cadre plus large, des manifestations vont se succéder jusqu'en 2014...

Dans un premier temps, le Comité Histoire va se charger de la recension des données historiques strictement locales et de les restituer au public sous forme d'expositions, de conférences

et d'évènements musicaux. En n'oubliant pas que d'une part géographiquement nous restons dans les limites des « quatre victoires », poussées à celles du Sud-Ouest marnais entier ; que d'autre part la période à retenir est celle qui démarre à la Révolution et s'achève à la fin de l'Empire (1789-1814), période exceptionnellement riche en personnalités et en constructions de toutes sortes (scientifiques, littéraires, juridiques, économiques, artistiques...). Cette recension consiste à rechercher et à répertorier différents supports historiques (archives privées, écrits, iconographies). Quiconque souhaitant collaborer sous une forme ou sous une autre sera le bien venu.

projet Petit Patrimoine

par Florent BRISSON,

vice-président du CEPS et animateur du projet

Dans le projet « Petit patrimoine remarquable du pays sézannais », l'idée est de présenter un patrimoine souvent méconnu. Le qualificatif « petit » n'est pas péjoratif, mais il désigne ces témoignages du patrimoine souvent délaissés, voire ignorés car ne bénéficiant d'aucune publicité ou bien appartenant à des propriétaires privés. Ils peuvent être méconnus des habitants. Chacune de nos communes, quand on fouille un peu regorge d'une multitude de trésors et il suffit qu'on s'y attarde pour y trouver un intérêt...

Notre projet n'est pas de prétendre à l'exhaustivité, ni de réaliser un in-

ventaire, qui est du ressort d'autres institutions (DRAC, service de l'Inventaire). Notre volonté n'est pas de recenser tous les lavoirs, pigeonnier, lucarnes, etc... de chaque village, mais de présenter toutes les 122 localités du pays sézannais à travers quelques éléments remarquables et originaux. Entre 2 à 5 petits patrimoines pourront être retenus par commune. À cet effet nous comptons associer les habitants eux-mêmes, véritables connaisseurs de leurs territoires, et mobiliser ainsi une équipe d'auteurs-photographes locaux.



PERMIS REMORQUE
PACK WEB. CODE EN LIGNE
PERMIS B-AAC
MOTO-BSR



AUTO ÉCOLE INTERSECTION

70 place de la République 51120 SÉZANNE

03 26 42 56 19

www.autoecole.intersection@orange.fr

autres bureaux à votre disposition :

65 rue Maréchal Foch 51230 FÈRE CHAMPENOISE 03 26 81 24 98

Z.A. du Petit Étang 51120 SÉZANNE 03 26 42 98 43

6 rue Etzenrot 51310 ESTERNAY 03 26 42 56 19

rue des Retranchements 51260 ANGLURE 06 01 71 80 99



édito

Points de repères

Avec les douze articles de fond, sans compter ceux qui sont consacrés à la promotion des activités locales (un impressionnant travail de qualité est fait par Chant'Morin), ou ceux qui portent mémoire de nos amis disparus, ou qui honorent nos célébrités primées, sans compter les rubriques habituelles relatives à la poésie et à la littérature (notes de lecture), sans compter les présentations des grands projets animés par le CEPS (aussi en association), nous livrons aux lecteurs une quantité de travail jamais atteinte à ce jour. Au total nous approchons, exceptionnellement, la centaine de pages. Des séries d'articles vont se poursuivre sur les prochains numéros (évoquant des activités rurales, le pays sézannais au temps des guerres de religion). La rubrique « Notes de lecture » quant à elle semble prendre une vitesse de croisière intéressante grâce à la ressource de cerveaux neufs et pénétrants.

Et des projets d'envergure se mettent en œuvre. Tout au long des quatre années qui arrivent, et sans doute au delà, nous collaborerons aux événements relatifs à la commémoration de la Campagne de France. L'association 1814V4 nous donne l'occasion de partir à la recherche de l'histoire locale sur la période 1789-1815.

Sous la baguette de Florent Brisson, nous façonnerons la belle musique du Sud-Ouest-Marnais en rassemblant et mettant en harmonie les notes éparses du petit patrimoine. Nous ferons participer un grand nombre de personnes pour constituer un grand chœur d'auteurs-photographes. Notre

espoir est de publier un panorama du petit patrimoine remarquable ou insolite.

Le troisième projet s'inscrit dans ce que nous appelons « L'année Frère Luc », organisée conjointement avec l'association « Musique baroque et patrimoine ». Des événements seront offerts aux mois de septembre, octobre et novembre 2010. Pour sa part, le CEPS, sur le thème de la peinture franciscaine du XVII^e siècle, prendra place dans les Journées du Patrimoine par une exposition des tableaux de Frère Luc, et dans une Journée d'étude sur Frère Luc à laquelle Jacqueline Touchais-Yanca a convié des spécialistes en ce domaine. De la même façon, nous souhaitons publier les actes de cette Journée.

Les trois projets impacteront sans doute les éditions futures des numéros habituels de la revue. Des informations sont données sur ces sujets dans le corps de ce numéro 11.

Au carrefour d'un type de civilisation qui se cherche, et à la suite d'avoir torturé et essayé de détruire les valeurs qui avaient porté la précédente à un degré moral et matériel relativement satisfaisant, la production d'esprits désemparés, mais aussi des esprits créateurs, questionnent le passé et le présent. Le CEPS, les auteurs de la revue « Du Pays Sézannais », les personnes qui soutiennent ces initiatives, alimentent ces réflexions fondamentales au niveau local.

René GUYOT

Champagne Maurice Dugay

29, rue d'Epernay

Tél : 03 26 80 60 73 et 03 26 80 52 79

Caveau voûté 30 places - Salle de réception 120 places
Structures extérieures 250 places - Parking

Commandes spéciales

Nous pouvons réaliser votre étiquette personnalisée sur commande pour marquer un événement (mariage, naissance, communion, anniversaire, réunion familiale) ou une manifestation (fête sportive, commémoration, etc...) N'hésitez pas à nous contacter au : 03 26 80 60 73
Prix spéciaux pour commandes importantes



à consommer avec modération

La Mezzanine



**RESTAURANT
TRAITEUR**

SÉZANNE
6 rue Bouvier-Sassot

www.restaurantlamezzanine.com
tél. 03 26 81 50 10

La Cave des Lombards



14 Rue PAUL DOUMER SEZANNE

03 26 42 94 03

pour particuliers, professionnels et collectivités.

l'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération.

sommaire

VIE RURALE

Les Épées : Les travaux des femmes à la ferme au début du XX^e siècle

par Josiane GILSON

page 8

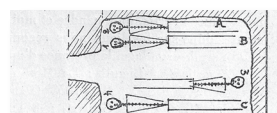


ARCHÉOLOGIE

Augustin Roland (1867-1943) ou La préhistoire parmi nous

par Maryse MAHMOUDIAN-RENARD

page 12



TRANCHES DE VIE

Mon enfance à Val-des-Marais

par Jacqueline LESAGE-HAUDRY

page 22



CHRONIQUE HISTORIQUE

Chronique du pays sézannais au temps de Claude Haton (1553-1582)

Première partie : environnement historique et personnalité de Claude Haton

par René GUYOT

page 28



ARCHÉOLOGIE

Le dolmen du « Trou du Bœuf » à Montmirail

par Georges DART

page 46



BOTANIQUE

Conversation avec un quidam à propos de la Traconne

par Monique BÉGUIN

page 47



ARTISTE CONTEMPORAIN

Brezza et le bar de l'irréel

Une découverte de l'univers visuel d'Étienne Martin

par Jean-François MAILLET

page 50



TRANCHES DE VIE

Une journée de colonie de vacances

au château de Nogentel (le 16 août 1942)

par Jacqueline TOUCHAIS-YANCA

page 56



PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Pleurs pendant la première guerre mondiale

Le général Foch à Pleurs

par Maurice DERVIN

page 60



HISTORIE D'UN COMMERCE

49 ans de coiffure pour hommes à Sézanne

par Jacqueline TOUCHAIS-YANCA

à partir des souvenirs de Michel DUCOURTY

page 62



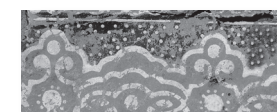
PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Retracer la traversée du temps des maisons

et retrouver l'empreinte de leurs occupants

par Françoise MARCK

page 66



ASSOCIATION CULTURELLE

Escale à Sézanne pour l'association « Lire et Faire Lire dans la Marne »

par Claire MÉTRÉAU

page 72

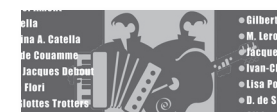


ASSOCIATION CULTURELLE

Du vin dans la chanson française

par Jean-Pierre BÉAL

page 74



POÉSIE

Ah ne pas effacer ! *par Georges VALIADIS*

Georges Valiadis à tous prix *par René GUYOT*

page 76



NOTES DE LECTURE

Poèmes à l'encre rouge *par Annie BOURLON*

La Chiffonnière *par Jacqueline TOUCHAIS-YANCA*

La légende de Saint Serein *par Chantal LEROY*

Françoise Nicolle, passionnée et passionnante *par René GUYOT*

page 78

Du Pays Sézannais – n°11 – septembre 2010

Publication du Centre d'Étude du Pays Sézannais

Directeur de la publication et rédacteur en chef : René Guyot

Ont collaboré à ce numéro : Viviane Arnoux, Jean-Pierre Béal, Annie Bourlon, Monique Béguin, René Bourgoïn, Florent Brisson, Danièle Cercellier, Margaux Charleux, Georges Dart, Maurice Dervin, Michel Ducourty, François Gaspar, Eliane Geeraerts, Josiane Gilson, Agnès Guesnon, René Guyot, Madame Hu, Claudie Lepont, Chantal Leroy, Jacqueline Lesage-Haudry, Jean Maclin, Jean-François Maillet, Simon Makolondra, Françoise Marck, Monique Marquet, Etienne Martin, Albert Mathieu, Claire Métréau, Alexandre Niess, Annette Prévost, Maryse Renard, Marlyse Rosay, Anaël Topenot, Jacqueline Touchais-Yanca, Georges Valiadis, René Yanca

Direction artistique, maquette et mise en page : Marie Gorlicki  www.la-boulangerie.net / marie@la-boulangerie.net

Contacts (courrier des lecteurs, publicité, rédaction) :

CENTRE D'ÉTUDE DU PAYS SÉZANNAIS,

11 place de la mairie, 51120 PÉAS.

Tél. : 03 26 81 41 58 Site internet : <http://www.ceps.ovh.org/spip/>

n° ISSN : 1298-0706

Imprimé par : Lemaire et Thiebaut, Sézanne



Les Épées : Les travaux des femmes à la ferme au début du XX^e siècle

par Josiane GILSON

J'aime les paysans ; ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers
Montesquieu

Suite à « La vie quotidienne au château des Épées au XIX^e siècle », nous poursuivons l'examen de l'évolution rurale de 1906 à 1930. Nous parlons aujourd'hui des femmes à la ferme.

Au début du XX^e siècle, la vie quotidienne n'a pas beaucoup changé aux Épées ; la mécanisation commence tout doucement. Les successeurs de Théodore Fontaine résidaient de temps à autre au château. Nous verrons comment se déroulait la vie autour des fermes et des dépendances. (doc. 1)



doc. 1 Josiane Gilson avec son animal de compagnie

La patronne et les bonnes dans leur journée de labeur auprès des animaux

Dès 5 heures du matin, la fermière se lève et se dirige vers la cour de la ferme assurer la traite des vaches. À 7 heures, le laitier organise sa tournée dans les villages. Ensuite la bonne alimente les jeunes veaux au pis de la mère et les plus âgés au seau.

Après la guerre de 1940, la poudre de lait se substitue au lait frais. Le petit lait récupéré après l'écémage abreuve les cochons (voir à ce propos la revue « Du pays Sézannais » n°10).

Le petit déjeuner des femmes.

Dès 8 heures du matin, les femmes reviennent à la maison pour enfin savourer le petit déjeuner fait de café au lait, de pain de campagne beurré et de confiture maison. Les hommes ont besoin d'un premier repas plus consistant. Ils dégustent les cochonnailles avec du pain de campagne, du fromage, des œufs au plat. Café pour terminer. Et la traditionnelle goutte servie entre voisins procure « le p'tit coup de fouet » pour la journée !

Pendant la guerre de 1914-18, c'était les femmes qui effectuaient

le labeur des hommes, c'est à dire les travaux des champs, aidées des enfants et des hommes réformés. Au début du XX^e siècle, les femmes œuvraient sans statut.

L'alimentation des animaux domestiques devait être économique et établie sur des bases raisonnées : les aliments provenaient directement de la ferme.

La patronne s'occupait de la basse-cour avec les bonnes ; quant aux hommes, ils ravitaillaient les chevaux, les vaches, les génisses et les bœufs. (docs. 2, 3, 4 et 5)

La basse-cour : un ravitaillement en nourriture à effectuer en permanence

Quelle est la composition de cette nourriture ?

On administrait aux poussins dès la naissance, du vin chaud coupé d'eau et du sucre. Une à trois gorgées chacun pendant 15 jours les rendaient plus vigoureux. Et s'ajoutaient à cela, de la mie de pain et des œufs durs écrasés.

Pour les dindonneaux, du cerfeuil et des orties hachées rendaient leur crête plus rouge.

L'adage dit « on ne nourrit pas les cochons à l'eau claire ». Aussi avaient-ils droit de l'orge ou du blé concassé avec des pommes de terre cuites au fourneau pendant de nombreuses heures (ce fourneau, grand chaudron en fonte, servait aussi parfois à la lessive). On y ajoute les restes de nourriture des personnes ainsi que le petit lait, et la lavasse, pour le dîner. Les poules préféraient du bon grain cassé.

Les canards barbotaient dans la mare, ou dans la rigole du tas de fumier, en complément, du maïs cassé.

Les chèvres mâchonnaient de la menue paille.

Les vaches savouraient le bon foin de luzerne d'hiver, additionné de betteraves fourragères, paille et mélanges divers. L'été, les prairies leur suffisaient.

Les veaux étaient mis au pis ou au seau pendant 6 mois.

Les chevaux appréciaient de l'avoine aplatie, du foin de pré, de la paille d'avoine, ou de blé.

Deux tâches importantes dans la vie de la ferme : la lessive, une à deux fois par mois, et l'abattage du cochon, deux fois par an.



doc. 2 La patronne emmène les vaches à la pâture et les garde



doc. 3 L'enfant de la fermière les regarde



doc. 4 Sur de grands espaces, les vaches sont en quasi liberté



doc. 5 La patronne, Antoinette Geoffroy. Sophie, une bonne

La journée du cochon

C'est dans les années 1960 qu'une loi pour la défense des animaux oblige l'abattage au pistolet. Aujourd'hui grande festivité. On tue le cochon. Triste sort pour lui. Les voisins participent à la besogne. Le tueur dénommé « le saigneur » arrive sur les lieux du crime dès 4 heures du matin.

Le fermier tire de sa cabane (appelée le tuet) l'animal, à jeun depuis 24 heures.

Le grognement de la bête laisse entrevoir son destin inéluctable. La lame affûtée du couteau tranche la carotide. En principe on doit l'assommer, mais souvent ce n'est pas le cas. Des cris stridents surgissent dans la nuit. Au bout de longues minutes, interminables, le sang de la bête s'écoule dans une grande poêle. Un voisin ajoute du vinaigre en attendant la fabrication du boudin noir.

Des braises rougies servent à alimenter le feu, où cuira le boudin dans la marmite.

Un brasier de paille permet de griller les soies du cochon. Il est ensuite gratté, attaché par les pattes arrières sur une échelle (civière à cochon) dressée contre un mur.



doc. 6 « Le saigneur » fait l'andouille

C'est le moment de le découper et de le vider de ses entrailles.

« Tout est bon dans le cochon » comme le dit le bon sens populaire : le foie transformé en pâté de campagne, la tête coupée en quatre, cuite en pot au feu, va donner le fromage de tête. Avec les boyaux de l'intestin grêle, le boudin prend forme. Le gros intestin se transforme en andouille.

Le découpage de la viande est le travail le plus long de la journée.

Les femmes s'activent à la cuisine pour les préparations culinaires.

La viande, enrobée de sel, déposée dans de grands saloirs en grès est stockée en cave pendant plusieurs mois.

Les cuissots seront réservés pour la salaison durant l'hiver. Ainsi accrochés pendant trois mois dans la cheminée de la cuisine, ils s'imprègnent de la fumée de bois, pour devenir des jambons fumés.

À la fin de la matinée, le travail du tueur s'achève. Les ustensiles lavés, il les replace dans son véhicule et repart vers une autre victime.

La fermière sort de la marmite le boudin bouillant et fumant.

Les hommes réunis autour de la table savourent le délicieux boudin aux oignons. Un verre de vin rouge à la main ils trinquent à l'événement, et rient en se racontant des blagues.

À l'époque, la coutume était de le partager avec les voisins.

Cette période est révolue. Les nutritionnistes préconisent des viandes moins grasses. L'abattage du porc se pratique très peu dans les fermes. Les animaux sont menés à l'abattoir. (doc. 6)

Le monde féminin de la lessive

Au lavoir ; procédé le plus ancien et le plus courant.

Au début du siècle dernier, la machine à laver n'existait pas.

Dans chaque village, un ou plusieurs lavoirs réunissaient les lavandières. Elles effectuaient en cœur la corvée du linge. C'était aussi l'endroit de « radio-village ».

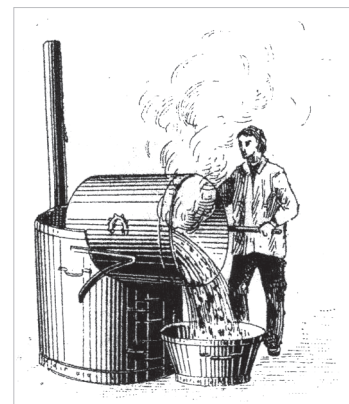
Les femmes savonnaient avec une brosse à chiendent et frappaient le linge avec un battoir pour faire sortir la crasse. Le linge était ensuite rincé à l'eau claire du ruisseau. Elles le mettaient à tremper la veille avec des cristaux de soude.

Au cuvier ; lorsque le lavoir était trop loin.

Dans le hameau il en était autrement. On utilisait un cuvier en bois, ou plus pittoresque : dans la marmite de cuisson pour les cochons, d'une contenance de plus de 200 litres.

On regroupait tous les draps, torchons, serviettes blanches. On déposait dessus un gros sac rempli de cendres de bois tamisées, d'une épaisseur de 10 centimètres.

« On passait la lessive », c'est à dire qu'une eau très chaude était versée sur le linge, la cendre de bois et les cristaux de soude, plusieurs fois dans l'après-midi. Ce travail harassant incombait à la fermière ou aux bonnes. (doc. 7)



doc. 7 La lessive à la chaudière à cuire comme à la ferme de la Baronne (cuvier)

À la lessiveuse à réchaud.

Un autre procédé apparut en 1925 environ : la lessiveuse à réchaud. C'est celle que j'ai connue dans mon enfance. Elle présentait en son centre un tuyau chapeauté d'un champignon percé de trous par où circulait l'eau de lessive de bas en haut. On terminait par les rinçages. La première eau de rinçage était additionnée d'eau de javel. À la dernière eau, on ajoutait une boule bleue de métylène, destinée à donner un ton lumineux au linge.

Le linge séchait sur l'herbe à la belle saison, et l'hiver dans le grenier.

L'après-guerre révolutionne la vie des ménagères. La lessive étant une corvée fastidieuse, le salon des arts-ménagers vulgarise la machine à laver électrique et à tambour. Une grande victoire pour la femme.

La femme participe à sa manière à l'adoucissement du rude labeur, et aux festivités

Durant la moisson qui est un grand moment de la vie d'une ferme, la femme se coiffe de son gand chapeau de paille à larges bords et met les gerbes en tas aussitôt celles-ci sorties de la moissonneuse-lieuse. C'est elle aussi qui est chargée de veiller au confort des travailleurs écrasés par la chaleur et la fatigue d'une longue journée. (doc. 8)

La femme est de toutes les fêtes. En première ligne pour apporter les rafraîchissements, ou pour clôturer les grands moments de la vie de la ferme ou les réalisations exceptionnelles (telles que constructions et aménagements). (doc. 9)

Il appartient à chacun de s'inspirer des idées positives venues du passé et de les adapter à la vie actuelle qui évolue très vite.

De nos jours la performance et la production restent des éléments moteurs des entreprises. On pourrait souhaiter qu'à l'avenir cela s'atténue pour laisser la place à une évolution plus qualitative.

Le « paysan » ne devrait plus être un terme de mépris, mais celui d'un titre d'honneur. Il est à la source de nos racines. Au moyen-âge la France rurale représentait 95% de la population totale du

pays. Il faut encore souligner qu'au début du XX^e siècle, une dizaine d'exploitations en moyenne favorisaient l'activité d'une commune de dimension habituelle (800 à 1000 hectares) dans notre région.

Laboureurs, paysans, fermiers, cultivateurs, éleveurs, agriculteurs... Quelle sera la dénomination de cette profession (en voie de disparition) au XXI^e siècle ?



doc. 8 « Un bon petit verre de vin blanc bien frais ou de cidre ». Le sourire l'emporte pour remonter le moral du moissonneur



doc. 9 Inauguration du nouveau hangar à la ferme de Bergère en 1922



Augustin Roland (1867-1943) ou La préhistoire parmi nous

par Maryse MAHMOUDIAN-RENARD

Le but de cet article est de rappeler le souvenir d'Augustin Prosper Roland, instituteur à Villevenard de 1898 à 1925 mais aussi continuateur du Baron Joseph de Baye premier découvreur, dès 1871, des chambres sépulcrales néolithiques de la vallée du Petit-Morin, et initiateur de nouvelles recherches pouvant éclairer la vie en ces temps reculés.

La relégation à laquelle semblent vouées ces passionnantes découvertes faites par les gens vivant dans la région même, nous conduit à penser qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'intérêt général qu'elles suscitaient à l'époque dans le monde scientifique, en France mais aussi à l'étranger et dans la population même. Pas inutile non plus de souligner l'attitude non seulement scientifique d'Augustin Roland mais aussi profondément humaine. Il était sensible à la longue chaîne de transmission de savoirs depuis « nos aïeux nous précédant de plusieurs centaines de générations » et se faisait un devoir de faire connaître à tous, les enseignements qu'il dégagait de ses travaux.

**Monsieur Roland :
Un pédagogue engagé ! (doc. 1)**

Augustin Roland fut instituteur à Villevenard de 1898 à 1925. Au temps où on exerçait ce métier par vocation.

Instituteur original, il avait jugé préférable de confier les petites classes à la ferme douceur de sa femme Élodie Roland-Paté, institutrice elle-même et de se consacrer quant à lui au perfectionnement des plus âgés, pour leur permettre d'accéder à des formations supérieures. Il instaurait ainsi la mixité dans un village pourvu de deux écoles où les raisons économiques n'imposaient pas la mixité, autorisée pour de telles raisons par la loi Goblet de 1886. À une question qui lui était posée sur les inconvénients que pouvait présenter ce choix il répondait avec humour que les filles savaient aussi bien se bagarrer que les garçons et que cela favorisait des mariages plus réussis entre gens qui avaient pu se connaître.

La couverture d'un numéro du « Bulletin-Revue de l'œuvre rurale des voyages scolaires et des colonies de vacances » dans lequel est publié un long article de Monsieur Roland sur les Marais de St Gond, comporte des mots qui semblent

constituer un programme auquel, d'après ce qu'on racontait de lui, pouvait souscrire Monsieur Roland, personnage haut en couleur, très attaché à la laïcité et ne faisant pas secret de ses opinions : Tous pour Un, Un pour tous, Solidarité, Humanité, Instruction, Éducation. Et encore : VOIR C'EST SAVOIR. Ce qui ne l'empêchait pas d'avoir les meilleurs rapports avec l'abbé Millard, haute figure de l'histoire locale qu'il approvisionnait, à l'occasion, en vin de messe. Les rapports avec le Baron de Baye que Monsieur Roland désignait comme « notre père en archéologie néolithique » n'étaient, par contre, pas toujours au beau fixe comme en témoigne certain échange épistolaire remontant à 1908, au début des fouilles entreprises par Augustin Roland. (doc. 2)

Ces convictions ressortent clairement de son discours lors de l'inauguration des grottes de Villevenard : « Je m'incline devant ces monuments vénérés de nos aïeux nous précédant de plusieurs centaines de générations. Je rends hommage aux bienfaits de la solidarité, qui a permis à l'homme d'accomplir petit à petit les progrès immenses de cette civilisation qui nous sépare aujourd'hui de cette époque. (...) contribuons, nous aussi, chacun à la mesure de ses moyens, à apporter notre concours individuel à la collectivité qui a besoin de toutes ses unités pour s'améliorer et préparer la voie aux générations futures ; elles trouveront, comme nous l'avons trouvée nous-mêmes une vie meilleure, resserrée par de nouveaux liens de mutualité et de solidarité, que les hommes qui ont reposé en ces lieux commencèrent à connaître et à mettre en pratique pour le plus grand bien de l'humanité. »

Ce n'était pas de la langue de bois, mais des mots vibrants de sincérité et de confiance en l'avenir. Faut-il ajouter que Augustin Roland était pacifiste. C'était le dimanche 7 septembre 1913 !

Du 5 au 12 septembre 1914, lors de la première bataille de la Marne, Monsieur Roland a tenu un journal dont on trouve des extraits dans une œuvre de Charles Le Goffic, *Les marais de St Gond*, parue dans la Revue des Deux Mondes en 1916 déjà et repris dans ses écrits suivants. Sous sa responsabilité quarante cinq personnes du village, femmes et enfants dont ma grand-mère et mon père âgé de un an, cherchent refuge dans les grottes tandis que le village est bombardé par les Français. Les vingt jeunes hommes de Villevenard, morts à la guerre avaient probablement tous été ses élèves..

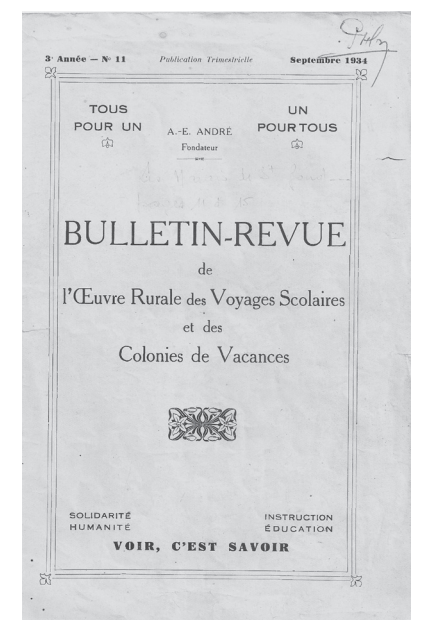
Par ailleurs – c'était souvent une des activités des instituteurs, alors nommés à vie dans un village, et aussi des curés moins chargés de paroisses qu'ils ne le sont aujourd'hui – Monsieur Roland a rassemblé des renseignements sur la commune de Villevenard et sa vie locale, texte qui n'a pas été publié et s'arrête en 1935. Mais une étude faite avec le sérieux d'un ethnologue est bien précieuse de nos jours pour mesurer les changements et mieux comprendre certains aspects du présent.

Augustin Roland : archéologue

C'est en 1907 que Monsieur Roland – on disait Monsieur Roland comme on disait le Baron de Baye – a repris des prospections pour trouver de nouveaux hypogées, tombeaux creusés dans les coteaux calcaires au-dessus des marais de St Gond à l'époque Néolithique. Les tombeaux précédemment ouverts avaient été refermés. Les collections du Baron de Baye étaient en partie au Musée de Saint-Germain-en-Laye. Peu de chose restait accessible au commun des mortels.



doc. 1 portraits de Monsieur Roland et Mme Roland



doc. 2 couverture de la revue

« Avec la révolution industrielle, la « révolution néolithique » est une des ruptures fondamentales de l'histoire humaine. La domestication des animaux et des plantes offre aux communautés humaines, qui vivaient jusque là de chasse et de cueillette, les moyens d'un essor démographique sans précédent, et désormais incontrôlé.

Apparu de manière indépendante en plusieurs points du monde, ce phénomène se diffuse en Europe par le Proche-orient, à partir de 6500 avant notre ère. » Dans : La révolution néolithique en France, sous la direction de Jean-Paul Demoule, La Découverte. (cf. encadré page 17)

Les objets collectés par Augustin Roland, découverts lors des fouilles ne l'étaient pas en vue d'une appropriation personnelle. Ce n'était pas un savoir confisqué. Les préoccupations pédagogiques et altruistes de Monsieur Roland le conduisaient à partager ses connaissances non seulement avec les spécialistes mais aussi avec ceux qui l'entouraient au village. La connaissance étant condition et source du respect. Les mêmes exigences gouvernaient son épouse et son gendre Pierre Hu, eux aussi activement engagés dans l'exploration de notre passé lointain.

Lettres de Monsieur Royer du Museum National d'Histoire Naturelle. Laboratoire d'Anthropologie. (28/X/32 - 2/XII/32 et 13/XII/32)

Dans les hypogées, grottes artificielles sépulcrales, se trouvaient des squelettes, très demandés par les chercheurs en anthropologie. Tantôt soigneusement disposés côte à côte, tantôt entassés en grand nombre. Mais il arrivait que des blaireaux viennent bousculer ces squelettes et ajouter leurs propres ossements au contenu de la grotte ou encore que le plafond s'effon-

drât sur les inhumés rendant difficile l'interprétation du contenu de la grotte.

L'étude des ossements recueillis dans les tombes a eu longtemps pour visée essentielle la détermination des races en présence, en un lieu donné. On sait à quel excès l'intérêt pour la race a conduit. De nouvelles techniques et disciplines (ADN, marqueurs génétiques, etc.) permettent maintenant d'aller beaucoup plus loin dans les analyses et permettent d'éclairer les mouvements de populations mais aussi et surtout certains aspects des modes de vie. La précision dans le travail de fouille et dans les relevés sont dès lors, on peut le comprendre, plus que jamais essentiels. Depuis 1941, les recherches archéologiques sont réglementées par une loi qui pose les principes d'intervention.

Il faut se souvenir que les découvertes de l'homme de Néanderthal en 1856 et de l'homme de Cro Magnon en 1868 sont à mettre en rapport avec l'élaboration de la théorie évolutive de Darwin. Les adversaires les plus acharnés de l'évolution en furent ébranlés. L'accent mis sur les études anthropométriques des ossements relevés dans les tombes néolithiques sont aussi à resituer dans ce cadre. Un débat dans lequel l'Église était partie prenante.

Les célèbres anatomistes et anthropologues Paul Pierre Broca (1824-1880) et Jean Louis Armand de Quatrefages (1820-1892) du Museum, ont été en relation avec Joseph de Baye. Ils sont venus visiter les grottes artificielles sépulcrales et ont étudié les crânes et ossements longs remis par de Baye entre leurs mains. L'examen comparatif des crânes révélant un mélange des groupes brachycéphales (crâne rond) et dolichocéphales (crâne long), prouvait bien le

mélange des races, la circulation des tribus. La circulation des objets sans doute monnaie d'échange : silex, coquillages etc. est une autre preuve des rapports existants entre les groupes habitant loin les uns des autres.

Venant d'Orient ou d'Afrique – les certitudes ne sont pas encore établies à ce qu'il paraît – le chemin fut long et l'Europe était le bout du monde.

En bref, il s'agit de Cro Magnon, métissé, qui est encore parmi nous. Rassurons-nous Cro Magnon est un bel homme qui ne manque pas de noblesse, au front haut, bien développé, d'une taille élevée, d'une grande vigueur, harmonieusement musclé. Dixit Joseph de Baye après Broca. De quoi rêver. Citons encore Broca : « *les quarante-quatre crânes de Monsieur de Baye comprennent vingt-huit hommes, vingt-quatre femmes et deux incertains.* » Que voilà un « incertain » susceptible d'exciter l'imagination. Et encore ceci qui donne matière à réflexion, peut-être dangereux à offrir à des esprits malveillants, mais il n'en est pas parmi nos lecteurs : « *La capacité crânienne des femmes du néolithique est supérieure à celle des femmes de nos jours. Il n'y a pas là d'anomalie. Il paraît démontré que dans les temps préhistoriques, la femme participant aux travaux de l'homme d'une manière plus active, avait en même temps une capacité cérébrale plus considérable que de nos jours.* » Quand on nous dit par ailleurs, que la capacité crânienne conditionne l'intelligence... Mais il s'agissait, sans doute, pour Broca des femmes bourgeoises du XIX^e siècle, tout espoir n'est pas perdu, nous sommes, mes sœurs, sur le bon chemin pour retrouver le potentiel intellectuel de Madame de Cro Magnon.

Venons-en à la lettre adressée par Monsieur Royer du Museum à Monsieur Roland en remerciement

d'un envoi d'ossements provenant d'un hypogée à Villeneuve St Vistre, comportant 19 crânes d'adultes et 8 crânes d'enfants ainsi que des os longs. (doc. 3)

« *Ce n'est que par la comparaison entre les vestiges des différents âges que l'on peut arriver à fixer les caractères des races qui se sont succédées et se sont croisées entre elles, à savoir d'où elles viennent et d'en connaître l'origine.*

Vous donnez un exemple qui ne peut être trop loué et je dois reconnaître que c'est de Champagne que me parviennent le plus de matériaux. Il est navrant de voir que la plupart des fouilleurs sont des collectionneurs mais n'ont pas le moins du monde l'esprit scientifique aussi n'a-t-on que plus d'estime pour ceux qui comme vous (je souligne) recueillent tout ce qui peut servir à accroître notre connaissance du passé.

L'étude des dents permet de constater que les caries sont très rares mais que la dentition déjà abrasée d'un enfant de 9-10 ans indique l'usage d'une nourriture particulièrement dure : sans doute des graines mal broyées.

Les crânes dans l'ensemble sont larges peu allongés (brachycéphales) à face également large et courte, leur forme est harmonieuse et malgré des proportions différentes ils présentent entre eux une certaine analogie, ce qu'on pourrait appeler un air de famille. »

Ne voilà-t-il pas un indice pour repérer parmi nous des descendants en ligne directe d'ancêtres néolithiques ! C'est bien tentant ! Mais les sutures crâniennes sont généralement compliquées. Ce qui indique que ces individus n'étaient pas très âgés quand ils sont morts...

Plus que la détermination des races ce sont maintenant les modes de vie de ces sociétés sans écriture, révélés particulièrement par les objets découverts, leur place sur

le sol, ce qui les entoure, qui intéressent désormais davantage les chercheurs.

Déjà, à cette époque où les techniques de fouille étaient improvisées ou inexistantes, des observations attentives permettaient des remarques et des questions très intéressantes. Ainsi on trouvait des crânes présentant une trépanation, faite après la mort ou encore du vivant du sujet et ceci pouvait se voir car dans ce cas l'os avait repoussé sans totalement refermer le trou (un tel crâne se trouvait au musée de Villevenard). Par ailleurs ont été découvertes des rondelles faites d'os crâniens et percées ce qui tend à prouver leur utilisation comme pendeloque voir comme amulette... Bien sûr on aimerait en savoir plus ! Mais ne sont possibles qu'imagination et hypothèses là où les observations ne suffisent pas, là où l'écrit manque.

L'œuvre de Roland et Hu n'est pas connue à sa juste valeur.

« *L'œuvre de Roland et Hu n'est pas connue à sa juste valeur, peut-être parce qu'elle a été quelque peu éclipsée par l'activité plus ancienne du Baron Joseph de Baye. Si ce dernier était connu au plan international grâce à des communications dans les grands congrès et par des travaux qui ont largement dépassé le cadre de l'archéologie champenoise, en revanche Roland et Hu ont été, en réalité, les vrais pionniers de l'archéologie*

scientifique (c'est moi qui souligne) dans les marais de St Gond, mais ce travail fut mené avec *modestie et discrétion.*

La rigueur et la précision des relevés de fouilles sont en effet observables dans les publications des deux fouilleurs archéologues et soulignées dans les articles rendant compte des travaux d'Augustin Roland. Qualités qui permettent une étude scientifique des sépultures fouillées par les deux hommes. Travaux exemplaires pour l'époque qui permettent des études précieuses par « ensembles clos »

Par contre les collections du Baron de Baye se sont entassées sans indications suffisantes des provenances, sans compte-rendu circonstancié des fouilles qu'il s'agisse des sépultures collectives néolithiques, des prospections au sol, des tombes celtiques ou des cimetières gallo-romains et mérovingiens ce qui leur retire une part de leur intérêt. »

Ainsi s'exprime Alain Villes, Conservateur Régional, au Service Régional d'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles, dans un article consacré à Pierre Hu gendre et collaborateur de Monsieur Roland à partir de 1926. Article paru dans le *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, n°3 septembre 1979. Voilà qui aurait pu sérieusement alimenter polémiques et rivalités entre chercheurs ce qui n'était pas rare en ce temps là.



doc. 3 Photo de fouille avec crânes

Membre de nombreuses sociétés savantes, Augustin Roland reçut la Légion d'Honneur le 15 mars 1936, au titre d'archéologue. Les discours et articles de journaux de l'époque soulignent ses qualités de chercheur mais aussi ses qualités humaines et de pédagogue éclairé. (doc. 5)

Les grottes

Ce que nous appelons « grottes » sont en fait des cavités artificielles creusées dans la craie des coteaux. On s'accorde maintenant pour dire qu'elles n'ont servi que de sépultures et non pas d'habitations. Les habitations sur pilotis, ou palafites, se trouvaient dans les marais. Sépultures familiales contenant aussi des squelettes d'enfants, petits tas d'os, près des squelettes d'adultes et aussi sépultures collectives qui pouvaient être celles d'hommes tués dans un combat.

Pierre Hu rapporte que près de certains squelettes isolés se trouvent rassemblées en un petit tas, des flèches en silex qui pouvaient avoir été contenues dans un carquois disparu. Par contre lorsqu'il s'agit d'un amas de squelettes, les flèches se trouvent éparpillées sur le sol comme si elles étaient tombées de corps blessés. Le baron de Baye a même trouvé une de ces flèches encore fichée dans une vertèbre. En somme, la guerre avait déjà été inventée. Avant Caïn...

Monsieur Roland a aussi trouvé dans une grotte, sous un crochet

Mesdames, Messieurs

Je remercie M. de Ses Membres du Comité du Cercle laïque de Sézanne de m'avoir invité à venir prendre la parole devant vous.

J'ai choisi comme sujet de conférence L'âge de la pierre polie dans la Marne et qui se rapporte à la préhistoire

Mais ne devons pas nous effrayer de ce mot employé jusqu'alors peu couramment, il signifie tout simplement l'homme avant l'histoire écrite.

Cette science nouvelle, puisqu'elle ne date que de la 1/2 du 19^e siècle, a fait des progrès rapides et en fait encore tous les jours grâce à l'activité et à l'ardeur des chercheurs, archéologues et savants.

La période obscure de l'homme primitif ne pouvait se deviner, elle ne pouvait que faire l'objet de suppositions, d'hypothèses et même de légendes.

Pour être vrais il fallait établir une synthèse qui est l'action, de réunir les choses pour en faire un ensemble systématique. Il fallait interroger le sol et le sous-sol, condenser ses observations.

doc. 4 *Discours du Comité du cercle laïque de Sézanne, Extrait.*

dans la craie, des ossements en tas et non pas en position anatomique ! Quel mystère ! Un grand chef enseveli debout ? Ou d'autres suppositions plus macabres, la peine de mort pour un crime abominable ? Plus de 120 grottes ont été ouvertes et fouillées sur les coteaux en bordure des marais. Certaines à Coizard, à Villevenard, à Courjeonnet contenaient des sculptures ou des dessins au charbon de bois. Certes ce n'était pas Lascaux mais cela n'en était pas moins les signes de rites, voire de cultes.

Un monde complet, vie et mort, et les chemins qui menaient d'un lieu à l'autre et qui sont sans doute,

pour certains, encore nos chemins. Comment dès lors ne pas regarder le paysage autrement, ne pas être sensible à la profondeur que ce passé donne à notre présent. Être d'ici et de passage dans une longue lignée humaine avec un devoir de transmission.

Le néolithique de 5000 (on trouve aussi 6500) à 2000 avant J.C. Cette période est caractérisée par un profond bouleversement : de chasseur-cueilleur, l'homme devient agriculteur-éleveur, l'habitat devient permanent et se regroupe en villages. Apparitions de nouvelles techniques : céramique, polissage des outils. Changement dans les croyances. Puis les hommes du néolithique vont bientôt découvrir le cuivre, le bronze, le fer et inaugurer l'âge des métaux (d'après Hélène Bourg, *Religions et histoire*, n°2, 2005)

Cro Magnon. L'entrée en scène de cet homme a bouleversé l'Histoire (...) tout en lui semble beau et harmonieux ; songez à Lascaux un instant, cette foudroyante explosion de formes, de couleurs, d'équilibre. Que l'on examine dans le détail ses modes de vie aujourd'hui sortis du néant, et l'on y retrouve les mêmes constantes : sa parfaite intégration à la nature sauvage, la complexité et l'efficacité des techniques, des rituels élaborés et le raffinement de la pensée métaphysique. Tout le destin de nos civilisations et de leurs valeurs s'y trouvait déjà contenu, mais Cro Magnon lui, a en tout innové, inventé, créé, afin de donner du sens à son esprit aussi anxieux que le nôtre : il a forgé les premières réponses qui nous rassurent encore, sans même en avoir conscience. Marcel OTTE, *Cro Magnon*, PERRIN, 2008

Cabinet
du Ministre
de l'Education Nationale.

Paris, le 29 JANV 1936 3918

37 JAN. 1936

CHATELAIN par M. Paul Marchand
Député, Maire de Reims
aux services
et son crû de l'Education Nationale

me rappeler d'après
la - - - - -

3918.

Monsieur le Ministre,

Je m'empresse de vous annoncer
que, par décret rendu sur ma proposition,
M. le Président de la République a nommé
Chevalier de la Légion d'Honneur
Monsieur Prosper Augustin Roland
archéologue à Villedieu (Marne).

Je suis heureux d'avoir pu, en
provoquant cette décision, secondar l'intérêt
que vous portez à Monsieur Roland
Truillet agréor, Monsieur
le Ministre
l'assurance de ma considération la plus
distinguée.

Le Ministre
de l'Education Nationale,
Pour le Ministre et par ordre
Le Chef du Cabinet
G. Givès

Monsieur Marchand Député, ancien Ministre

doc. 5 *Décret de nomination légion d'honneur*



doc. 6 Photo de M., Mme Merlin, et M. Roland

Inauguration des grottes de Villevénard du dimanche 7 Septembre 1913

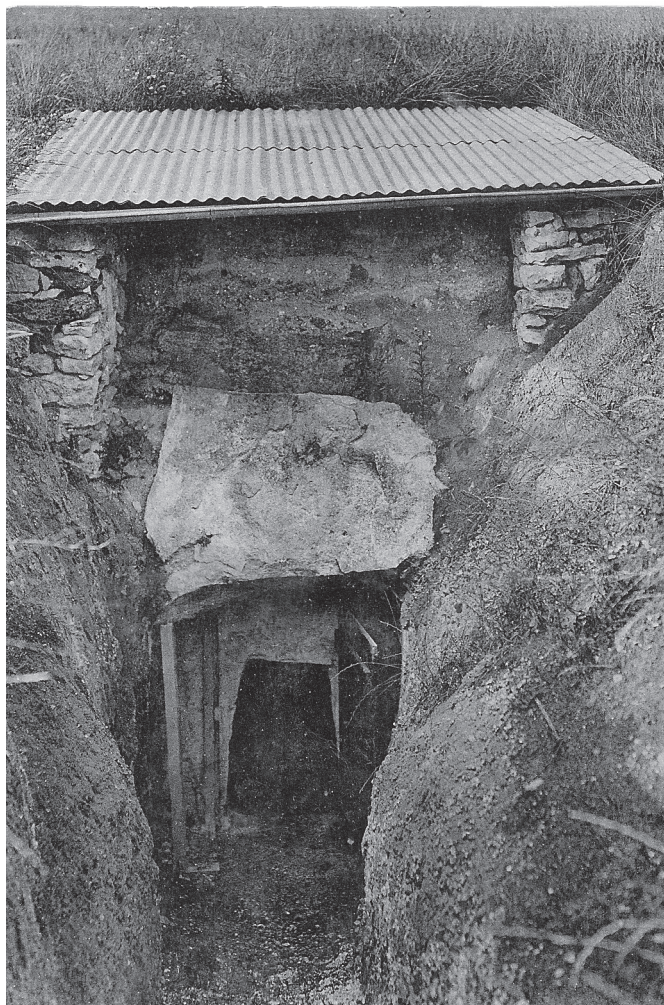
Sous la présidence du président de la commission des monuments préhistoriques et en présence de Monsieur Merlin, conseiller général, acquéreur puis aussitôt, donateur de ces grottes au département.

En présence des représentants de la Société Archéologique Champenoise de Reims, de la Société Académique de Châlons, de la Société des sciences et des arts de Vitry-le-François.

Mais aussi : « la musique de Villevénard » prêtait son gracieux concours à la fête et plus de quatre cents personnes assistaient à l'inauguration. (doc. 6)

Le Conseil Général après avoir pris l'avis de la commission des monuments préhistoriques avait accepté l'offre de M. Merlin avec la plus vive satisfaction et décidé que des dispositions seraient prises pour que ces hypogées pussent être visités facilement. Les entrées de quatre grottes ont été alors aménagées. (doc. 7)

Nous l'avons dit, lors de la bataille de la Marne en 1914, les grottes ont servi de refuge aux femmes et aux enfants du village sous la protection de Monsieur Roland qui a fait le récit de la vie dans ces abris improvisés. Les témoins de ces heures dramatiques ont désormais disparu, les récits oraux que faisaient encore certaines personnes âgées, se sont éteints avec elles. Restent les écrits. Il serait certes tentant mais de mauvais goût de comparer l'état actuel des grottes embétonnées de Villevénard aux abris anti-atomiques bétonnés, sous chaque maison ou presque, à la mode helvétique, aussi ne le ferons-nous pas.



doc. 7 Entrée d'une grotte

Jusqu'à sa mort, Monsieur Roland a fait exécuter les travaux nécessaires à la conservation des grottes, Pierre Hu a pris la suite jusqu'en 1969 date de sa mort. Par la suite aucune bonne volonté n'a été autorisée à prendre le relais. Il y a de nombreuses années maintenant, une tentative de remettre en état les marches d'accès, par l'autorité municipale, a attiré les gendarmes prévenus aussitôt, de cette « atteinte » à un bien public. Si bien qu'Alain Villes pouvait écrire en 1996, dans le bulletin de la Société Préhistorique française : « à Villevénard, l'hypogée pourvu d'une porte ouvrant vers l'extérieur a fini par devenir difficile d'accès et difficile à clore ». Le vœux des autorités de 1913 de permettre la visite des grottes a finalement abouti à un bétonnage de la parcelle où se trouvent ces hypogées. Pour les protéger. Une intention louable n'a finalement eu que son contraire pour résultat.

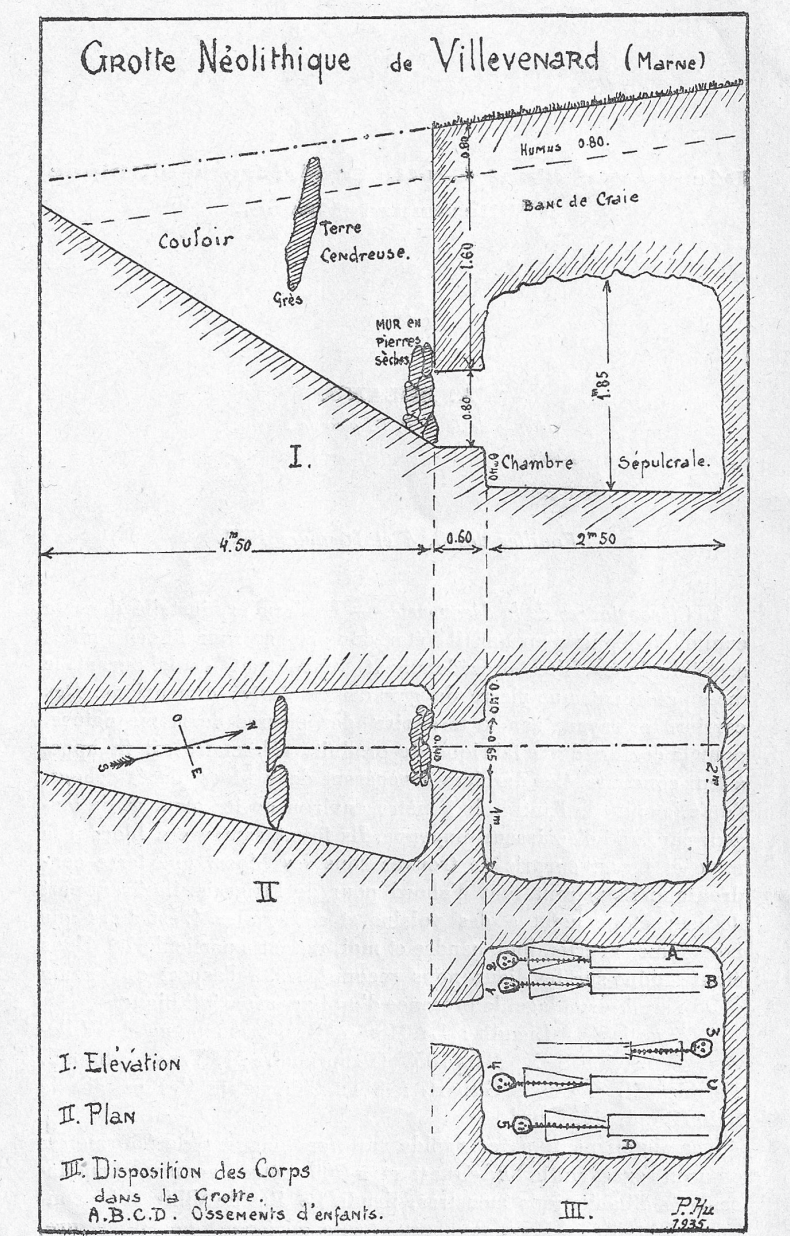
Un grand projet de « pôle touristique » dans la Marne (Villes 1996), sans aucun doute bien compliqué à mettre en place et très onéreux n'aboutit pour l'instant qu'à la confiscation d'un lieu de connaissance et de réflexion sur notre histoire et nos origines. Il ne s'agit là, pas seulement de tourisme et d'économie régionale, mais aussi de connaître pour respecter et réfléchir. (doc. 8)

doc. 8 Propriété privée.
Défense d'entrer

Découverte d'une grotte funéraire néolithique à Villevénard (Marne) par A. Roland, délégué de la Société Préhistorique Française. Article publié dans le *Bulletin de la SPF*, n°6 1935.

C'était en mars 1935. La rencontre, faite en labourant, d'un grand bloc de grès dans son champ, amène un paysan nouvellement installé dans le village et ignorant

des découvertes qui y avaient été faites, à recourir aux services de carriers pour dégager deux de ces pierres. Sous les blocs de pierre, dégagés à la mine (!) se trouvait une terre cendreuse... Étonnement. Monsieur Roland et Monsieur Hu finalement alertés se rendent sur les lieux et identifient un hypogée contenant 5 adultes et quatre enfants. Un relevé précis est effectué. (doc. 9)



doc. 9 Plan

Le musée de Villevenard

Au départ les objets rassemblés dès 1906 par Monsieur Roland – vases, armes et outils de pierre, colliers en perles de pierre calcaire, d'os, de verre, de céramique et de coquillages... – dûment étiquetés, mesurés, soigneusement fixés sur des panneaux de carton, étaient présentés dans les couloirs de l'école et dans les salles de la mairie. L'entrée était bien sûr gratuite mais un tronc de la Caisse des Écoles, posé sur une table recueillait les oboles de généreux donateurs qui servaient à payer une partie des fournitures scolaires.

C'était une collection privée, préhistorique (avant l'invention de l'écriture) et protohistorique (après l'invention de l'écriture même si celle-ci n'est pas encore en usage partout) qui méritait le nom de musée par le sérieux de sa présentation réalisée dans une perspective didactique.

Lors de la Première bataille de la Marne, les objets les plus précieux, bijoux d'or et d'argent d'époques plus récentes, ont été volés par l'occupant allemand.

À sa retraite Monsieur Roland a installé sa collection dans sa propre maison. Il la faisait toujours très volontiers visiter. Le nombre des visites individuelles et collectives, s'élevait à plusieurs centaines par an : élèves des écoles de toutes catégories, touristes, professeurs de la Marne et des départements limitrophes, sociétés savantes mais aussi des visiteurs venant de l'étranger, d'Angleterre, d'Irlande, notamment. Et aussi la visite des membres de l'Institut International d'Anthropologie représentant 54 nations...

L'article de Villes en 1979, souligne l'intérêt que présente, l'association des études menées avec ces « ensembles clos » dans le musée privé, encore visitable à cette date à Villevenard.

Mises à part quelques pièces paléolithiques obtenues par échange avec d'autres sites en Charente, en Bourgogne, dans le but d'avoir un panorama plus complet des périodes préhistoriques, les objets présentés provenaient de la région. Recueillis dans la tourbe, sur le site des « ateliers » là où le silex

était travaillé en particulier sur les hauteurs entre Villevenard et Congy, mais surtout dans les hypogées.

Les objets représentant les périodes postérieures : celtique (gauloises, gallo-romaine) et franque (mérovingienne et carolingienne) provenaient de cimetières, plus semblables aux nôtres dans le principe. (docs. 10 et 11)

En 1980, Madame Hu-Roland a cédé cette collection convoitée, au musée St Rémi de Reims, la faisant entrer ainsi dans le domaine public. Une salle de ce musée, la salle Roland-Hu présente les pièces les plus intéressantes.

Qu'on me permette ici un témoignage personnel qui expliquera peut-être, mon désir de faire connaître cet aspect du passé du village où je suis née, maintenant selon les apparences, en voie d'effacement. Je n'ai pas connu Monsieur Roland. Par contre Madame Roland, sa collaboratrice reconnue, m'a appris à lire. Quand je lui rendais visite elle me

conduisait à l'étage de sa maison pour me montrer « le musée », m'expliquer la fonction des objets exposés « regarde, ne touche pas » et peu à peu, pour moi ont pris vie les lointains habitants de ce lieu où nous vivions. Des tourbières qu'on creusait sortaient d'autres objets qui parlaient de la vie : des tessons de poteries, des pierres rougies par le feu, parfois pour un chanceux une hache en pierre polie qu'on imaginait avoir été perdue par un propriétaire bien ennuyé, tombée dans l'eau, ensevelie dans la tourbe du marais, une fois aussi, il y a longtemps, des alignements de poteaux noircis, décomposés, traces irréfutables d'habitations lacustres. Les lieux de la vie et aussi les lieux de la mort.

Des objets et des mots : scramasaxe, framée, francisque...

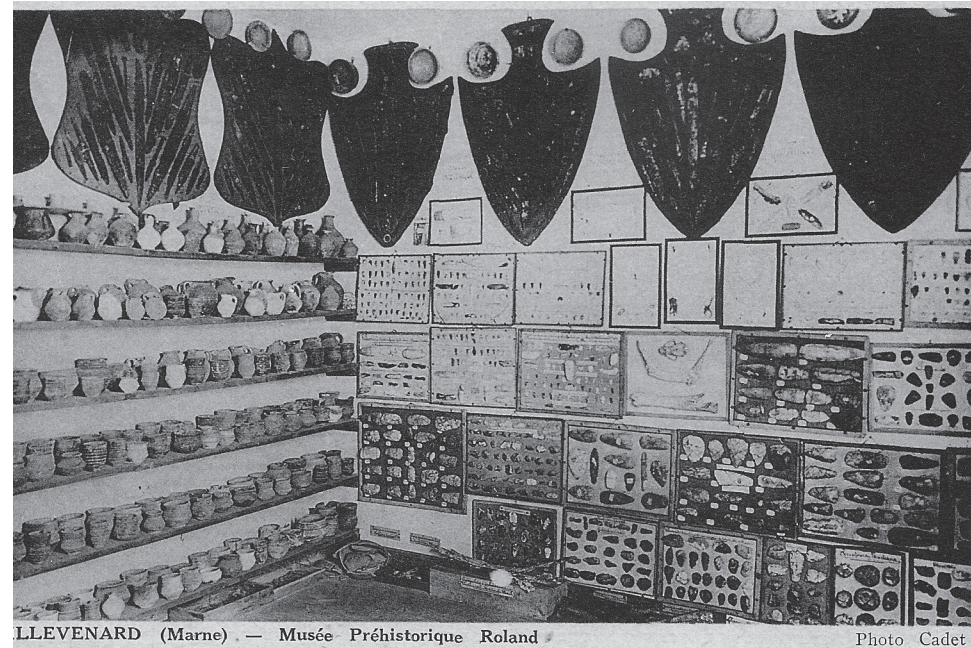
Une longue continuité au cours des âges. La légende du casque d'Attila perdu dans les marais entre les clochers de Villevenard, Reuves et Courjeonnet y trouvait sa place et prenait le relais pour arriver à la construction de l'église... L'Histoire n'est pas seulement dans les livres.

Les grottes qu'elles soient à Villevenard, à Courjeonnet, à Coizard, rendues inaccessibles, le musée parti, sans compter celui d'Épernay qui tarde à réouvrir ses portes, il ne reste plus grand-chose sur place du lointain passé de notre petite région. Sans aller jusqu'à la reconstitution d'un village néolithique comme à Chalais et Clairvaux dans le Jura, on pourrait souhaiter que les autorités compétentes trouvent bon de présenter, sur place, même modestement pour commencer, un rappel de ce riche passé que la plupart des enfants de nos villages ignorent et tout autant les nouveaux arrivants mais dont parfois touristes et randonneurs, sur la foi d'anciens guides touristiques, cherchent encore mais en vain, les traces. L'intérêt des archéologues qui ont certainement des sites plus riches à mettre sous leur truelle est-il le seul à prendre en compte ? Après tout, les Grecs réclament bien les frises du Parthénon... Ce n'est pas la même chose direz-vous ? D'accord, pas tout à fait, du moins d'un point de vue artistique. On pourrait aussi concevoir une telle

démarche comme un devoir de mémoire à l'égard de ces ancêtres dont le repos éternel a été rudement interrompu, pour les besoins de la connaissance certes, mais le soin pris d'inhumer les défunts, était nouveau à cette époque, et peut être vu comme signe d'une réflexion sur la mort ce qui mérite considération.

Ou simplement comme une prise en considération des vœux de découvreurs désintéressés, soucieux de partager leurs connaissances comme Augustin Roland et des engagements des autorités de 1913.

(Les informations concernant Monsieur Roland et ses travaux s'appuient sur les documents aimablement mis à ma disposition par sa petite-fille Madame Hu. Une bibliographie de Roland et Hu peut être trouvée, dans l'article de Alain Villes (1979) déjà cité)



VILLEVENARD (Marne) — Musée Préhistorique Roland Photo Cadet

doc. 10 carte postale du musée



VILLEVENARD (Marne) — Musée préhistorique Roland Photo Cadet

doc. 11 carte postale du musée



Mon enfance à Val-des-Marais

par Jacqueline LESAGE-HAUDRY

J'écris ? Pourquoi j'écris ? Certes je ne me poserais pas la question, mais va-t-on me le demander ?

Soudainement j'apprends avec consternation que je dois subir une intervention chirurgicale, à cause d'une tumeur maligne au pancréas. Je suis choquée, le pancréas ça ne pardonne pas...

Les médecins me préviennent que je devrai rester hospitalisée six semaines minimum. Je suis restée huit semaines.

En attendant la date de l'intervention, je me suis mise à l'écriture, qui m'a beaucoup aidée à surmonter cette épreuve.

J'ai été opérée à l'hôpital Beaujeon de Clichy. Avec volonté et courage je m'en suis sortie. Pendant mon long séjour, dans une toute petite chambre, j'ai longuement réfléchi. Je me suis remémorée toute ma vie...

J'ai d'abord été une jeune fille, du temps où l'éducation était rigoureuse. J'ai changé, je suis devenue une femme mûre, j'en avais l'autorité, l'expérience et les vertus.

Je sème des conseils à tous vents, parce que je ne suis pas encore morte.

J'ai vécu longtemps dans les régions rurales, et j'ai côtoyé les paysans, j'ai été profondément touchée de voir combien de choses ils savaient.

Les moissons terminées, les femmes allaient glaner dans les champs de blé afin de nourrir leurs volailles. Les plus à l'aise avaient le fichu sur la tête, le baignolet.

Dès l'arrivée de l'automne, quand le soleil rayonne en Champagne, vignes et forêts se couvrent d'un feuillage mordoré. Une éclaboussure d'or et de couleur, une farandole de grappes pourpres, violettes, qui réchauffent le ciel de plus en plus pâle.

Laissez-moi vous présenter mon pays...

En hiver, dans les marais de Saint-Gond, les petits bassins miroitent comme des écailles bleutées, et le ciel nuageux garde jusqu'au soir des nuances d'aurore.

De très loin on distingue le monument de Mondement, haut de 35 mètres, surnommé « la carotte », comme on l'appelle familièrement dans la région. Il domine les marais. Il a été implanté sur les conseils du maréchal Foch lui-même. Ces lieux ont été le théâtre d'un épisode dramatique de la première bataille de la Marne, en 1914. Le monument est ainsi un

lieu de mémoire pour les descendants de ceux qui, toutes nations confondues, n'avaient pas choisi de venir se battre, et mourir dans ce coin de la Marne, en ces jours de septembre 1914. (doc. 1)

En face, de l'autre côté des marais, se trouve le Mont-Aimé, surplombant le village de Val-des-Marais. En 1210, sur cette butte de craie, la comtesse Blanche de Navarre fit construire un château pour son fils Thibaut IV, comte de Champagne. Aujourd'hui les vignes viennent jusqu'au pied. Quant à l'unique et dernière habitante du Mont-Aimé, la mère Lucas, elle est morte en 1916. Femme des bois, elle vivait seule dans une cabane, avec un fourneau pour l'hiver.

Native de Val-des-Marais, j'ai toujours eu la nostalgie du pays. (doc. 2)

Petite fille, je retournais là-bas en vacances chez mes grands parents maternels, Augusta et Gaston. Accompagnée de la tante Léonore, fana de la marche à pied, nous passions par le sentier du bois Robin, en arpentant les savarts jusqu'à la fontaine Sainte-Marie. L'été, avec Augusta et Gaston, nous allions à la vigne par la traverse, avec le cheval et le cabriolet. J'étais fière de tenir les rênes et chacun tirait à hue et à dia. Nous emportions le goûter, on s'installait à l'abri du vent, en contrebas du chemin creux du Mont-Aimé. Gaston s'intéressait à savoir si les vendanges seraient prometteuses, sans trop de pourriture... À cette époque le rendement n'était pas le même qu'aujourd'hui, et les prix ont explosé en quelques décennies... (doc. 3)

Après les moissons et les vendanges, madame de La Pautardie, propriétaire de plusieurs exploitations agricoles, organisait avec sa fille Diane une réception au



doc. 1 Les dévastations de la bataille de la Marne à Coligny.



doc. 2 Coligny. La rue de traverse, avec les porches d'entrées de fermes, si remarquables.



doc. 3 Un attelage, moins rustique que les premiers cabriolets. Jacqueline Haudry est assise à la gauche.

château Daunay, chez son régisseur, monsieur Labattut. Une partie de notre famille était conviée. Elles invitaient aussi le général Fabre et Joseph, un propriétaire terrien. Et le docteur Manet, qui nous racontait que les filles venaient le voir quand elles étaient « grosses ».

Se joignaient quelques visiteurs occasionnels, leurs métayers, les Charmollet, avec leur fille Pauline, secrétaire chez les Labattut.

Sitôt arrivés, on lançait dans l'entrée manteaux, cannes et chapeaux. On s'approchait du feu, on annonçait que l'on ne pouvait rester que quelques instants. Mais à la nuit tombée, tout le monde était encore là.

Malvina Charroux, amie des Labattut, arriva incognito pendant la réception. Elle abandonnait pour quelques jours son domaine dans le Haut-Médoc. La voyant, madame de La Pautardie prit un air boudeur et s'esquiva. Malvina appela un des domestiques :

- Robert ! Robert ! criait-elle, pourriez-vous me décharger les cartons du coffre de ma Mercedes ?

Elle avait amené avec elle quelques bouteilles de Mouton-Rothschild. Elle s'était endimanchée de vêtements ramenés à grands frais de Paris, et qui portaient la griffe prestigieuse de Paul Poirer. Elle était chapeautée par Mademoiselle Chanel, dont la capitale commençait à s'arracher les modèles. Elle n'avait aucun chic, mais sa voix douce faisait merveille.

Pendant qu'elle s'agitait, la tante Léonore et l'oncle Élie papotaient au coin du feu.

Mélina, la chambrière des Labattut, passait et repassait dans le salon avec son plateau de rafraîchissements.

Des invités se parlaient en aparté... Joseph, le propriétaire terrien, approchait la trentaine et était toujours célibataire. Pauline était un bon parti, elle ferait bien l'affaire. Elle était ravissante dans sa

robe col Claudine, en crêpe bleu pâle, très courte, et ses cheveux tressés en natte.

- Oh ! s'exclama l'oncle Élie, mais Pauline n'a pas de dot !

Durant la soirée Joseph avait eu beaucoup d'attention pour Pauline. Le jeune homme aurait eu une liaison sérieuse avec une mercière du quartier du Temple, Étienne Louprou. J'ai compris ce soir là toute l'histoire : Étienne était une solide jeune veuve, avec une fillette d'environ cinq ans, et son mari lui avait laissé la mercerie, qui marchait bien. Ce serait pour Joseph une meilleure affaire que d'épouser une fille de métayer, même fraîche. Va-t-il se fiancer avec elle ? Elle connaissait presque tous les gens qui avaient été conviés à cette réception, mais elle perçut une différence dans leur attitude. Être la future épouse de Joseph Leblanzac n'était pas tout à fait la même chose dans la hiérarchie sociale des viticulteurs présents.

- Écoute Léonore, dit Élie, tu sais ce qu'on va faire ? La prochaine secrétaire que nous engagerons, on la prendra bien moche !

Peu après, à l'occasion des fêtes de fin d'année, Joseph fut reçu chez les Charmollet, et demanda la main de leur fille Pauline.

Le mariage civil eut lieu à la mairie de Val-des-Marais, le mariage religieux en la petite chapelle du château Daunay, et le vin d'honneur au domaine de la Géraudière, dans la propriété de Joseph. Deux cent personnes étaient invitées.

Pauline attendait un héritier, et ça allait jaser dans les chaumières.

En apprenant ce mariage, Étienne Louprou fut folle de rage. Elle prit un amant, le premier venu, et il lui dilapida tout son bien.

Pauline fut une parfaite maîtresse de maison, et tint parfaitement la comptabilité.

Elle donna naissance à un garçon, Julien, pour la plus grande joie de Joseph. Arriva ensuite une petite fille prénommée Louise. Pauline éduqua ses enfants d'une façon remarquable.

Chez les Labattut, je fus impressionnée par la manière dont la propriété était entretenue. Le sol de l'allée était recouvert de graviers, l'alignement des arbres était impeccable, et pas un brin d'herbe ne dépassait des bordures. Avec son chemin de ronde, le château représentait le meilleur poste d'observation sur la plaine de Champagne.

Les marais de Saint-Gond, la Côte des Blancs, le Mont-Aimé, la Montagne de Reims... La région est belle, le restera-t-elle ?

Aujourd'hui, les citadins plébiscitent le retour à la campagne, mais n'acceptent pas le fumier sur les routes après l'épandage, ou le chant du coq. Pis, dans de nombreuses régions de montagne, ils ont obtenu que les éleveurs enlèvent les clarines des vaches, parce qu'ils étaient incommodés par le bruit...

Marthe, la femme du maréchal-ferrant, demanda à grand-mère Augusta :

- Que fais-tu aujourd'hui ?

Cette dernière ne répondit pas car, chaque samedi, elle cueillait des fleurs dans son jardin de curé et, avec Mémée, nous sortions par la petite porte arrière pour aller au cimetière par le chemin longeant la mare, dite La Boudière. On n'oubliait pas nos morts, nous fleurissions les tombes le jour de la Toussaints. Mémée me raconta que c'est dans cette mare de La Boudière que nous avions retrouvé noyé Alcide Ribourdin, notre ancien commis. Il était dépressif car sa femme le faisait cocu. Elle ne pensait qu'à ça, la garce !

Au retour du cimetière, nous nous arrêtions chez l'oncle Alphonse et

la tante Jeanne, c'était sur notre route. L'oncle, un ancien instit, avait de grandes moustaches en forme de griffes, recourbées au coin des lèvres. Assis à son bureau, il écoutait la TSE. Avec lui il ne fallait pas broncher, on ne badinait pas avec la discipline, et la politesse représentait une des vertus cardinales. Il ne sortait jamais sans son chapeau Poirer. La tante Jeanne portait une grande jupe noire et des bas de laine, serrés aux genoux et retenus par des jarretelles pour cacher ses jambettes. Un vrai fantôme, à rebuter les hommes !

Avant de rentrer à la maison, nous passions chez le père Legrand, l'épicier de Val-des-Marais, ma grand-mère avait l'habitude de lui acheter des boîtes de sardines de Concarneau. L'épicerie, une ancienne grange aménagée, était vétuste et sombre, avec une seule ouverture donnant sur la rue. Il vendait des sabots, des paires de chaussettes, des pompes à vélo, des chambres à air et des rustines.

Sur son comptoir traînaient de grands bocaux en verre remplis de friandises. Quand il était dans son arrière-boutique, mes copines Josette, Diane, Léa et moi, on lui chapardait des caramels.

- Foutez-moi le camp d'ici ! criait-il.

Nous sortions à vive allure.

- N'aie pas la trouille me disais Léa, le père Legrand, avec ses quilles en cerceau, il ne pourra pas nous rattraper.

- Mais tu sais, il ne court pas aussi vite que les demoiselles Paulin, Julia et Georgette, les deux sœurs jumelles qui tiennent le café-tabac du village. (doc. 4)

Le dimanche après-midi, grand-père Gaston, premier adjoint au conseil municipal, faisait sa partie de manille. Quand ça s'échauffait, ses oreilles rougissaient. Sur les ordres de Mémée, j'allais le

rechercher avant la tombée de la nuit. Elle me lançait avant que je parte :

- Demande à Julia si son paquet de gitanes est payé.

Les deux sœurs Paulin avaient reçu un petit pactole en héritage, ce qui leur avait permis d'acheter un chien de race, un Setter nommé Sirius.

- Bonjour petite, murmurait Georgette, tu viens chercher Gaston ? L'éclairage du bistrot n'avait pas été changé depuis des lustres, une loupote se balançait au-dessus de la table de jeu. En entrant, on aurait cru une veillée funèbre.

Sirius avait sa place d'élection, assis derrière la porte de l'entrée.

- N'aie pas peur, petite, cria un jour Eugène Rouffy, ce n'est pas la bête du Gévaudan !

Lulu Vernaud, un habitué du bistrot, était employé à la fromagerie d'Aulnay-aux-Planches. Chaque matin, il ramassait les bidons de lait devant les fermes.

Très reconnaissable à son œil de verre, les gamins se moquaient de lui. Alors, quand il rentrait chez lui, il se consolait avec de la « Vache Qui Rit ». Il possédait un lopin de terre à Val-des-Marais, ce qui lui donnait une certaine assurance.

Avant de demander Julia en mariage, il s'était renseigné auprès du curé et du notaire. Julia et sa sœur, qui n'étaient pas de première jeunesse, n'aimaient pas les hommes à cause, disaient-elles, de leur orgueil de coq de basse-cour, de leur machisme et de leur ego. Cependant elles ne se privaient pas de leurs faveurs quand l'occasion se présentait.

Les deux demoiselles prenaient beaucoup de plaisir à préparer la journée du 2 février, jour de la chandeleur. Elles aimaient faire sauter les crêpes, avec un Louis d'or à la main, et se faire sauter pour deux Louis... Pour elles deux, c'était un moment de convivialité avec quelques habitués du bistrot qui venaient se régaler, hormis Lulu Vernaud, le prétendant évincé.

À la fin de la guerre 40, alors que nous étions encore sous l'occupation, grand-père Gaston et Augusta nous sortaient peu. Notre unique sortie, lors des longues soirées d'hiver, était d'aller chez nos cousins Rodolphe. Ils habitaient à l'autre bout du pays, à proximité de la gare, et leur maison jouxtait les silos. Lui était directeur de la coopérative agricole de Val-des-Marais. (doc. 5)



doc. 4 Le Café de la Gare, autrefois, à Coligny.



doc. 5 La Coopérative Agricole de la Champagne, au début des années 1900.



doc. 6 La Coopérative Agricole de la Champagne, les silos et les administrateurs

Son fils s'appelait Antoine. Sous ses ordres, Félix, un employé de la coopé, avait une fois fendu du petit bois pour faire cuire les gaufres. Comme d'habitude, la tante Léonore et l'oncle Élie étaient présents, ainsi que mes amies Diane et Léa. Ce soir-là, en mangeant les gaufres avec un verre de cidre, que d'histoires rigolotes nous avons racontées ! Les cancans du village... Le remembrement qui faisait couler beaucoup d'encre... Mais aussi la fièvre aphteuse à Étrechy qui causait des ravages... La soirée terminée, nous sommes repartis à pied à une heure du matin. Durant le trajet, avec Diane et Léa, nous parlâmes de la veillée.

- Antoine est gentil, me dit Diane, mais on a l'impression qu'il pense à autre chose. En plus c'est un vrai fils à papa. Il te plairait à toi ?

- Oh non ! lui répondis-je, il est bien, remarque, il a des yeux magnifiques, et toute la panoplie du séducteur, la bagnole, le métier, sans parler de son côté mélancolique. Mais je ne sais jamais quoi lui dire au bout de cinq minutes. Je le trouve un peu superficiel, uniquement préoccupé par ses ambitions. Mais toi, Diane, il t'intéresse ?

- Non, il ne m'intéresse pas. Je le déteste...

Nous allâmes nous coucher.

Au petit jour, quelqu'un vint frapper à notre porche.

- Gaston ! Gaston ! La coopé brûle !

Les meules de paille flambaient.

- Il faut appeler les pompiers, dit-il en pensant qu'à la gare il y avait encore des wagons remplis de munitions. Un attroupement s'était formé dans la rue.

- Le feu c'est les boches, disaient les uns ;

- C'est peut-être des étincelles au passage du train de marchandises, disaient les autres.

Grand branle-bas de combat dans la maison.

Avec Léa, nous grimpâmes au

grenier et regardâmes par la lucarne.

- C'est les aurores boréales ! s'exclama Diane.

Les pompiers arrivèrent rapidement avec la lance à incendie. Ils branchèrent leur tuyau dans le ru qui coulait à proximité de la coopé. L'incendie fut promptement éteint.

À huit heures du matin, les gendarmes arrivèrent, suivis de la Gestapo. Augusta était affolée.

- Vous, les gamines, vous restez dans votre chambre, et surtout, vous ne vous faites pas voir.

Les gendarmes posaient des tas de questions à tout le monde :

- Qu'avez-vous fait hier ?

- À quelle heure êtes-vous rentrés ?

En fait nous étions rentrés après le couvre-feu.

En fin de matinée, le maire arriva chez Grand-père, accompagné de l'instituteur, monsieur Petit. D'après les conclusions de l'enquête de la Gestapo, l'incendie était accidentel, le passage du train de marchandises en serait responsable. Voilà tout le monde rassuré... Léa et moi demandons :

- On peut se montrer maintenant, Augusta ? (docs. 6, 7 et 8)

Les vacances terminées, avec Diane

et Léa, mes bonnes copines du Val-des-Marais, nous réintégrâmes notre pensionnat de jeunes filles, l'institution Jeanne d'Arc à Reims. Nous revenions dans ma famille aux grandes sorties, une fois par mois.

Sous les ordres de la mère supérieure, nous étions debout à six heures du matin. Messes et retraites obligatoires faisaient partie du rituel. La rigueur était de mise, l'uniforme obligatoire, jupes plissées, chaussettes bleues et, sur la tête, un chapeau bleu marine pour l'hiver et blanc pour l'été.

De la mère supérieure, j'en avais ras la cornette !

Un soir, sœur Alix, la surveillante, nous annonça que c'était l'heure du dîner, et qu'il fallait descendre au réfectoire.

- Et pas de bêtises, je vous ai à l'œil !

Elle ne sut jamais pourquoi les jeunes filles avaient éclaté de rire. Dans la nuit, nous descendîmes en catimini à la sombre chapelle et nous versâmes dans les trois bénitiers le contenu de six encriers.

Le lundi, à la messe d'action de grâce de huit heures, où se retrouvaient internes et externes, ce fut la

surprise générale. Un immense fou rire désorganisa l'office. L'aumônier se retourna à plusieurs reprises pour voir ce qui provoquait cette inhabituelle agitation. Chacune des jeunes filles et des bonnes sœurs avaient trempé leurs doigts dans un des bénitiers, puis s'étaient signées. L'encre marquait tous les fronts ! Moins amusant, elle avait tâché les vêtements aux épaules, et entre les seins.

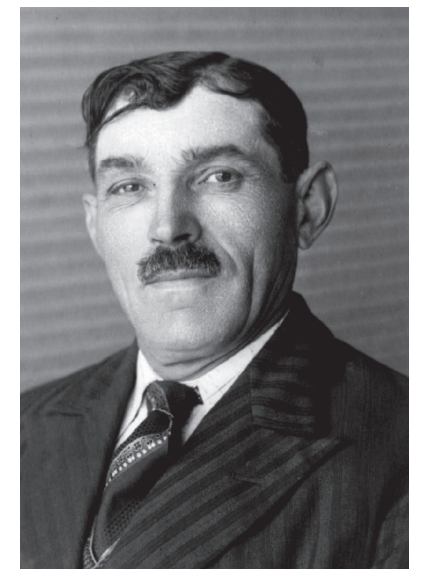
La mère supérieure demanda à ce que les coupables se dénoncent. Personne ne bougea. Les soupçons se portèrent alors sur les internes présents la veille au soir, mais sœur Alix prétendit qu'elles étaient restées, soit en salle d'étude, soit dans la cour. Avec Diane et Léa, on n'osait pas se regarder, de peur de pouffer de rire, et de vendre la mèche.

Cette blague était puérile, mais elle avait désamorcé l'angoisse de passer bientôt les examens.

Note du CEPS : Val-des-Marais est le résultat d'un regroupement de communes, dont Coligny fait partie, ultérieur à la période du récit.



doc. 7 Les administrateurs de la coopérative en 1936



doc. 8 Gaston Pageot, grand-père de Jacqueline Haudry, administrateur de la coopérative

dispensaient que les instruments les plus élémentaires de la communication. La Cour des comtes de Troyes ne se rendait que trop rarement aux châteaux de Sézanne et de Lachy pour installer à demeure une vie intellectuelle significative. Certes nous avons d'illustres personnages. Des administrateurs comme Nicolas de Baye (conseiller en Parlement), ou Champy (rédacteur de *la coutume de Meaux*) ; des poètes comme Auboin de Sézanne ; des exceptions qui ont pu cumuler les deux états comme Eustache Deschamps de Vertus. D'autres encore qu'il n'est pas dans cet objet de nommer, prouvent l'existence d'écoles dans la région. On cite pour les plus anciennes celles des monastères, en particulier l'école de l'abbaye de Nesle-la-Reposte dans laquelle Serein, le futur saint, apprenait à lire. On sait par ailleurs que les pouvoirs avaient affecté aux collégiales le devoir d'enseignement, devoir qu'elles avaient transformé assez vite en monopole pour l'ouverture des écoles, pour leur gestion et pour la nomination des maîtres. Le Collège de Sézanne est fondé en 1565. On se demande si Emond Auger d'Allemant, célèbre jésuite, confesseur d'Henri III, auteur de nombreuses sommes, n'aurait pas fréquenté cette école avant qu'elle ne fut consacrée en Collège. En tout état de cause, le terreau régional, aussi fertile qu'il fut, n'a pas fécondé de « journaliste » relatant au jour le jour les événements de son siècle. (doc. 4)

Les frontières administratives possèdent une force synergique assez prégnante, et relativement néfaste du point de vue de l'histoire. L'histoire du pays sézannais se construit à partir de documents trouvables dans le département de la Marne ; à la limite dans celui de l'Aube si l'on songe qu'il n'y a pas encore si loin, le canton de Sézanne ainsi que celui plus au Sud, dépendaient de l'évêché de Troyes. Il



doc. 4 Emond Auger, natif d'Allemant, contemporain de Claude Haton, éminent jésuite, auteur prolifique, confesseur du roi, dans *Henry III and the jesuit politician*, Librairie Droz, Genève, 1973

convient bien sûr, pour des recherches spécifiques, de se rendre ailleurs... mais l'essentiel des sources et le poids des habitudes nous attachent à la Marne. Il a fallu, pour l'écriture d'une prochaine notice sur les anciennes foires de Sézanne, que je fasse retour, après quelques années d'oubli (c'était au temps où Madame Marzin s'occupait de la dernière phase du dossier d'inscription de sa ville au Patrimoine mondial), au Fonds Ancien de la bibliothèque municipale de Provins, dans l'immeuble attachant qu'on appelle la Villa Garnier. S'agissant des foires de Sézanne, les informations trouvées à Provins restent d'un maigre recours. La plus riche rencontre a été celle d'une équipe d'historiens regroupés au sein de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins (SHAAP), animée alors par Madame Ghislaine Ravel, sa présidente.

La SHAAP a été à l'initiative de la réédition d'un manuscrit du XVI^e siècle. Mission titanesque qui s'est étalée de 2001 à 2007 (intervalle de publication des tomes 1 à 4) mais qui a débordé cette période puisqu'il a fallu en aval amorcer et organiser la tâche. Et rebondir ensuite par toutes sortes de manifestations pour le faire connaître d'un public plus large. Dans cette perspective le colloque des 10 et 11 octobre 2009 à Provins a mobilisé quatorze intervenants pour honorer l'œuvre de Claude Haton, en livrant quelques éléments de compréhension.

Ces entreprises sont heureuses pour nous, voisins des provinois, voisins de la Seine-et-Marne, voisins de l'Île-de-France, car si effectivement le document raconte prioritairement les événements du pays provinois, le narrateur, doué d'une grande intelligence mais aussi poussé par la nécessité historique, embrasse des conjonctures qui, échappant au strict fait divers, bousculent les limites territoriales et coutumières. Ainsi, Haton donne quantité d'informations intéressant notre propre contrée, tant sur les lieux que sur les personnages d'iceux. À tel point qu'il n'est pas interdit d'imaginer une extension des travaux généalogiques (par exemple) à l'aide des récits d'Haton. Mais il y a d'autres champs, d'exploitation plus évidente, dont nous allons nous occuper ici.

J'organiserai mon travail en trois parties, dont la plus conséquente sera l'objet de cet article, à savoir l'évocation des événements sur la période, en pays sézannais. Préablement, je présenterai Claude Haton, de qui nous devons les récits, son environnement historique et géographique, et ce qu'il est advenu de son œuvre jusqu'à ces derniers temps. En un ultime chapitre, je procéderai à la synthèse

des développements précédents qui n'auront peut-être pas semblé véhiculer une cohérence lisible. Des considérations pratiques termineront l'article proprement dit, faisant ouverture et clins d'yeux à destination des ressources utiles (colloque Haton, Fonds Ancien de Provins, SHAAP).

I. Une source historique inestimable : les Mémoires de Claude Haton

1) Claude Haton, le témoin de son temps

Sa naissance – Sa famille immédiate – Patronymie succincte – Ses fonctions ecclésiastiques – Riches vies temporelle et mondaine – Claude Haton intégré dans son siècle – Son regard sur les déboires de ses contemporains – Le dénonciateur des crimes de ses coreligionnaires

À la veille de sa mort, Claude Haton rédige, le 28 janvier 1605, son testament (heureusement indissocié de ses *Mémoires* dans les deux éditions dont nous pouvons disposer) dans lequel nous bénéficions de précieuses indications. Celui-ci nous permet d'approcher la date de **naissance** que nous fixons en 1534 puisqu'alors (1605) Haton affirme être âgé de 70 ans passés et accomplis. Par ailleurs, une difficulté surgit en 1561, pour cause de dénonciation d'un receleur, met, pense-t-il sa vie en danger. Pour se protéger il décide de porter sur soi des armes et en fait la demande au représentant du roi en ces termes : « Le prebtre [...] presenta requeste au baillly, afin de lui estre permis de porter et faire porter armes, comme espée, dague et pistolle, par les rues dudit Provins [le prêtre

susdit n'est autre, évidemment, que Haton, demeurant alors à Provins] [...] tant de nuit que de jour, pour la deffense de son corps [...] ledit prebtre estoit fort habille et dextre de son corps, en l'aage de vingt six à [vingt] sept ans... ». C'est une confirmation de sa date de naissance.

Ses **parents** habitent Le Mériot, très près à l'Ouest de Nogent-sur-Seine, et à autant de distance de la Motte-Tilly, duquel village ils sont en excellente intelligence avec les châtelains, du moins jusqu'en 1552, date à laquelle le jeune Haton se fait soigner par la dame de « La Motte ».

Sa famille possède là et aux alentours, des biens qui la rangent parmi les feux aisés. Les indices livrés par le manuscrit laissent à penser que les revenus proviennent de l'exploitation de la terre. (doc. 5)

Fortuitement j'ai découvert que les Haton de Provins possédaient déjà un domaine foncier en 1313, sous forme de vignoble (Arch. Nat., *Actes du Parlement de Paris*, relevé par E. Boutaric, tome II,

X/04, art. 4121). J'ajoute qu'il y a sans doute présomption pour situer à Sézanne et à Broyes l'origine de cette **famille**. Car en effet, exactement un siècle auparavant, au mois de février 1212, Blanche de Navarre approuve en son château de Sézanne la donation faite par un de ses sergents, Haton de Broyes, à la Maison-Dieu de... Provins (d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, 1859, Paris, tome 5, article 786). Ce sergent était alors de condition servile, mais contrairement à lui, ses frères furent affranchis. En 1223, à sa mort, en raison de ce qui précède, en l'occurrence à cause de son état de main-mortable, Thibaut comte de Troyes et Blanche son épouse s'emparent de sa succession (d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, 1859, tome 4, page 550. Aristide Millard, *Notice sur Mondement*, 1865, Patoux, Sézanne, page 5). Le lot devait être consistant car Haton était doté d'une certaine fortune ; il détenait entre autre deux arpents de vigne à Vindey, des terres à Broyes, à Broussy, à Mondement, une maison à



doc. 5 Le Mériot, village où habitaient les parents de Claude Haton

Sézanne. C'est cette maison qu'en 1229, Thibaut IV cède à Thibaut des Bordes (seigneur du hameau du même nom, près de Mœurs) (Aristide Millard, *Histoire de Sézanne*, Patoux, Sézanne, 1897, tome 1, page 130). (doc. 6)

À la lecture des *Mémoires*, nous constatons que Claude Haton reste relativement discret sur sa famille. Nous le savons lié aux Gillequin avec lesquels il entretient de bons contacts (*Mémoires*, 1561, 164 et ss.). Il n'aurait pas mis en avant des personnes proches s'il ne voulait pas les couvrir de louanges, sauf à les soumettre à son ironie acerbe en cas de mésentente. Nous n'obtiendrons aucun renseignement supplémentaire à cet égard, que pourrait contenir le testament, excepté que ses biens seront partagés entre sa famille, sa servante, la Maison-Dieu de Provins, l'église du Mériot, et celle de Melz-sur-Seine (près de Nogent), là où il est né. En cours de texte (*Mémoires*, 1582, 96), il note que les enfants de Jehan Haton, de son vivant demeurant aux Marestz, vendent à sa mort survenue en 1565 une maison et un héritage à Gabriel de La Valée, seigneur de Meel afin que ce dernier puisse agrandir le domaine autour de son château, nouvellement édifié audit lieu en 1582. L'index général de l'édition SHAAP confond faussement ce Haton dénommé Jehan avec un personnage de même patronyme, celui-ci avocat à Sens et protestant : « Audit Sens ne demoura nul huguenot [...]. Il ne fut point fait de mal à leurs petis enfens, excepté à ung, qui fut tué entre les bras d'ung advocat nommé maistre Jehan Haton, qui receut le coup qu'on pensoit donner à son père » (*Mémoires*, 1561, 80). Par contre il me semble probable que Jehan entrevu en 1582, appartienne à la famille de Claude Haton et qu'il soit identique au « prebstre et vicaire [de Meel] » treize ans aupa-



doc. 6 Melz-sur-Seine, lieu de naissance de Claude Haton

ravant (*Mémoires*, 1569, 151). Je diverge également d'avec l'index général à propos d'un Claude Haton, désigné comme étant l'auteur des *Mémoires* dans des accusations contre lui, rapportées en 1575 par Fayolle, soupçonnant « ung homme dudit village, nommé Claude Haton, d'y avoir allumé et mis le feu, à cause qu'ilz avoient de grans procès ensemble » (*Mémoires*, 1575, 296). Le village dont il s'agit est Ablenay. Cette circonstance est à rapprocher de ce qui est rapporté quatre années plus tard, à savoir l'emprisonnement du susdit Fayolle, « du village d'Ablenay [...] convaincu d'avoir forgé et suscité des tesmoings pour pourter tesmoignage contre Claude Haton dit Galoche, aussi demourant audit Ablenay » (*Mémoires*, 1579, 55). Ainsi apparaît l'existence d'un homonyme, dans la même contrée et à la même époque, de laquelle Claude Haton le narrateur prend soin de se distinguer par le sobriquet de « Galoche » dont il affuble l'autre Claude. À Meel-sur-Seine, Michel Haton dispose d'une position suffisamment influente pour se faire élire en tant que comptable

de la distribution du sel (*Mémoires*, 1581, 140). Si Claude Haton avait eu l'idée de faire référence à son père de façon masquée, ç'aurait été à travers ces quelques mots, révélant l'âge d'un homme (65 ou 66 ans), son métier (laboureur), et la grande estime et révérence qu'il en éprouvait, dans une opinion visionnaire et pleine de sagesse d'« ung vieil homme, aagé d'environ soixante et cinq ou six ans, du village de Meel-sur-Seine, nommé Pierre Haton, laboureur audit lieu, qui voyant ce si soudain changement et continuer le dereglement de plus en plus, en toutes compagnies où il advenoit d'en parler disoit et tenoit pour certain qu'en brief temps (qu'il ne pouvoit autrement coter), la France, et mesmes le pays d'icelle le plus paisible, seroit en grande affliction par guerres... » (*Mémoires*, 1555, 3). Semblable intuition, avancée avec force et constance par Claude Haton.

On ne connaît pas la date de son décès, seulement que son testament est rédigé en 1605, et que les documents sont muets ensuite sur son sort. (doc. 7)



doc. 7 Provins, la tour de la ville haute et l'église Saint-Quiriace

Savie active s'effectue principalement dans le giron de l'Église catholique. À l'âge de quatorze ans, Claude Haton est tonsuré à Provins. En septembre 1554 il devient sous-diacre. Six mois après il reçoit l'ordination à Notre-Dame-du-Val et obtient ainsi la prêtrise qu'il exerce dans un premier temps à la Maison-Dieu de Provins. À cette fonction, il joint celle de chanoine, au même endroit.

Tout jeune encore (26 ans), en juillet 1560, on voit son nom figurer sur la liste des prêtres de Saint-Ayoul. Il semble que ses autres fonctions n'aient pas rencontré par la suite d'incompatibilité avec cette dernière car il signe les actes de baptême en cette église de Provins entre 1576 et 1580. De plus on le sait vicaire aux Ormes, au moins sur la période 1566-1567. On n'oubliera pas la part qu'il prend à la cure du Mériot, à laquelle il fait de nombreuses fois référence dans son écrit.

La vie de Claude Haton, on s'en doute, et on en aura les preuves plus loin, ne se limite pas à ses fonctions ecclésiastiques.

Il n'est pas véritablement un pur contemplatif, enfermé dans l'ascèse. Au contraire, il s'intéresse abondamment aux **choses temporelles**, non seulement de ses paroisses et institutions religieuses (dont il dit peu en réalité), mais encore et surtout, premièrement, à l'actualité politique de son temps et, secondement, aux infortunes domestiques de son prochain. (doc. 8)

C'est ainsi effectivement qu'il participe pleinement aux **événements de la société**. Les commentateurs des *Mémoires* s'accordent à relever que leur auteur a été un grand voyageur. Pierre Lacroix a suivi Claude Haton dans ses déplacements mondains : « Il [Haton] est le témoin d'événements royaux. Il se trouve en Picardie quand Charles Quint envahit cette province. Il est à Fontainebleau pour voir Henri II toucher les écrouelles. Il assiste au mariage de Claude de France, fille d'Henri II, avec Charles II, duc de Lorraine, ainsi qu'à celui de Marie Stuart avec le futur François II. Il parcourt l'Allemagne, visite la Normandie et décrit



doc. 8 Le roi Henri II, par Clouet, d'après le tableau original au musée du Louvre, dans *Magasin Pittoresque*, Paris, 1853, page 172

le Mont-Saint-Michel. Il admire la cathédrale de Chartres. Il est témoin des prières qu'Henri II adresse au ciel pour la paix... » (Pierre Lacroix, *Claude Haton chroniqueur briard au temps des guerres de religion*, dans Provins et sa région, bulletin de la SHAAP, 1988, page 51. Reprise partielle de l'introduction de Félix Bourquelot à la première édition des *Mémoires*). On remarque que les visites du simple prêtre provinois l'amènent à rencontrer les sommités laïques de son époque, en des lieux souvent non ouverts habituellement aux gens modestes : « ...estoit present l'auteur de ces Mémoires qui a escript ce livre, lequel pour lors estoit à la court du roy, et estoit naguère de retour des Allemagnes ». Plus tard (1561) il se vante d'être « du nombre des

attendans audit Palais [Paris] ». Cette proximité renouvelée avec les grands seigneurs pousse Félix Bourquelot à émettre l'éventualité qu'il appartint à la Maison de Henri II, ou qu'il y eut rempli quelques fonctions. (doc. 9)

Nous mentionnions secondement que Claude Haton était bien intégré **dans le siècle**, qu'il en était bien imprégné et qu'il n'hésitait pas, quoi qu'étant religieux, à y commettre des actes foncièrement païens ; à la limite de la paillardise. Claude Haton imagine bien que le lecteur fera sienne cette dernière assertion, aussi, à diverses reprises, se sent-il amplement obligé de nier préventivement ce qu'il incite très volontairement le lecteur à croire. Illustrons ce propos par une de ses mésaventures, édifiante. Pierre Leblanc, natif de Provins, fut mis en son adolescence au collège de

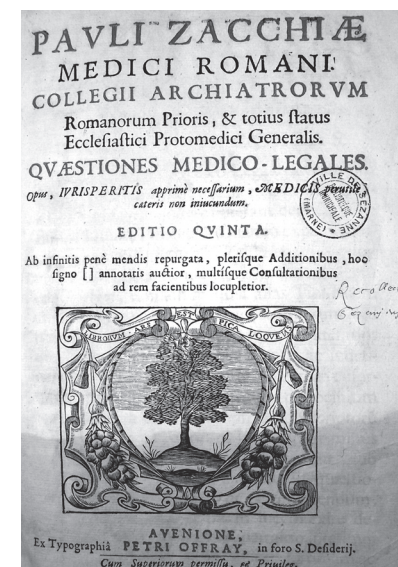


doc. 9 Un personnage de la noblesse de robe : le conseiller au Parlement, d'après une gravure de Sébastien Leclerc, dans J. R. Chevallier et Pierre Audiat, *Les textes français*, Librairie Hachette, Paris, 1931, page 171

Montaigu de Paris mais « faute de bon jugement, ne put estre grand philosophe ». Sous la protection d'une dame fortunée, il se rend à Orléans pour y prendre le degré de licencié ès lois. À la suite de quoi il fait retour à Provins dans la perspective d'y exercer un métier de la justice. Ainsi « il se presenta au barreau, à un jour de plaictz, pour y faire son oraison et requeste pour estre receu advocat, pour y plaider les causes [...] ». Lequel estat d'avocat ne luy fut commode, parce que oncques ne put apprendre la pratique ni la maniere de bien plaider une cause partinanment. Dont advint qu'il fut avocat sans cause, et eut de grande disette de vivres et d'habits, après qu'il eut mangé le bien patrimonial [...]. Qui fut la cause que d'avocat il se fit maistre des grandes escolles de Prouvins, ayant prins collation d'icelles du chantre de Saint-Quiriac, à qui appartient le privilege de pourvoir ou conferer lesdittes escolles [...]. Le pauvre avocat sans cause, devenu fece-cul pour vivre, cerchea à se marier en plusieurs maisons dudit Prouvins, mais n'en put trouver une qui oncques le volust. Ce que voyant, les bons compaignons dudit Prouvins luy mirent le nom et l'appellerent « l'amoureux des onze milles vierges ». Ce ne fut faute de beaucoup travailler pour avoir l'amour de ces dames et de bailler travail à plusieurs aultres, jour et nuit, pour carasser et tascher à gangner lesdittes dames par petis presens honestes, par chansons musicalles, ballades et rondeaux, ausquelles travailla avec aultres l'auteur de ce livre, plus par mocquerie dudit pauvre fece-cul et de la bonne chere qu'il faisoit, que aultrement. De sorte que par la pene que prenoient ceux qu'il mettoit en besongne à acquérir la faveur desdittes dames en despensant son bien, prenoient l'amour d'icelles et elles d'eux en nom de luy de maniere que les compaignons trouverent des

femmes à ses despens. Le pauvre amoureux des onze milles vierges, se voyant trompé de toutes partz par ceux mesmes qu'il employoit à ses despens et qui espouserent des femmes qu'il poursuivoit (j'entens ceux qui estoient à marier, car il en imploioit plusieurs qui n'ussent sceu l'estre, comme l'auteur de ce livre), se desbaucha et advisa à prendre ung aultre estat qui fut de prendre l'ordre de prebstrise » (*Mémoires*, 1562, 228 à 230). (doc. 10)

Nous avons déjà suspecté Claude Haton de vantardise. Cet extrait confirme ce trait de caractère. Il se jugeait, jeune, habile et adroit de corps. Il met en avant, ici, ses qualités de littérateur, qui à eux seuls (puisqu'il ne peut pas exposer sa personne) sont de nature non seulement à faire chavirer les cœurs des dames, mais aussi rien moins qu'à les amener à concupiscence et au mariage. Claude Haton se range indubitablement dans une catégorie



doc. 10 Exemple de livre « scientifique » admis dans les monastères et lus par les gens d'Église : ici un ouvrage ayant appartenu à la bibliothèque des Récollets de Sézanne

particulièrement lettrée de la population. Il faut reconnaître qu'il détient un savoir médical non négligeable et que cette connaissance supérieure de la science ne le rend aucunement modeste. C'est lui qui, le premier en 1582, avertit du retour de la peste et qu'en conséquence « que les prebstres Haton et Pelé n'allèrent disner avec les aultres prebstres et parens en laditte maison, fut le soubson qu'ilz eurent de la contagion » (*Mémoires*, 1582, 51). C'est à lui que les espoirs des mourants s'adressent de sorte qu'au chever du marchand Billot est « appelez maistre Claude Haton [...] et un cordelier lesquels le radresserent, et signanment ledit Haton (encores qu'il ne fust si estimé en science que ledit cordelier) [...] ». Le patient se trouvoit mieux satisfait de l'exhortation dudit Haton que toute aultres personnes, quelques sçavans qu'ilz fussent... ». Une semaine après, l'élus Domanchin fait venir Claude Haton « pour assister à son trespassement », grâce à qui « il morut joyeusement » (*Mémoires*, 1581, 163 à 168).

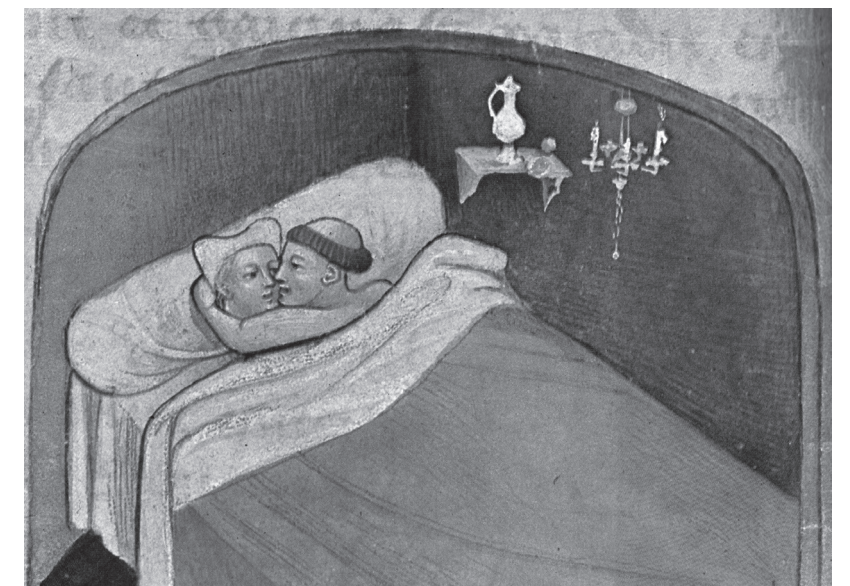
Il a conscience du pouvoir des mots ; des siens, surtout. Son ego surdéveloppé se conjugue avec une certaine jubilation.

Jubilation pour ce qu'il provoque. Également pour les situations cocasses dans lesquelles **ses contemporains** se débattent, et auxquelles quelques fois il est partie prenante. C'est avec amusement surtout (avec agacement dans certaines circonstances) qu'il rend compte des mœurs du temps, des aventures conjugales et sexuelles de ses voisins. Les récits bénéficient à chaque fois, comme s'il s'en délectait, des détails les plus fins et les plus aptes à provoquer (ou à transmettre) la curiosité. Ainsi dans le bourg de Chalaute-la-Grande « y avoit ung prebstre nommé Claude le Franc, jeune homme assez coquart et maladroict de

corps et de parolles, lequel pour cela ne laissa de trouver grace et amitié envers une belle jeune femme dudit lieu, quelque peu plus vieille que luy, mais belle, adroicte et avenante, femme d'ung vigneron nommé Jehan Sirault, homme tordu par les jambes et maladroict plus que le prebstre, et encores moins gracieux, homme de grand travail en son mestier de vigneron, mais moins en celuy d'amour au gré de sa femme, qui fut la cause en partie qu'elle ayma le prebstre aussi bien ou mieux que luy. [...] icelle femme, laquelle fit aller le gallant en sa maison, auquel elle montra beau semblant à la maniere accoustumée jusques à vouloir jouer du cliquetis de naquettes... » (*Mémoires*, 1563, 132 à 137) (NB. Le glossaire donne « liquettes » comme équivalent de « naquettes », ce qui suggère une grivoiserie sonore préliminaire, avec les chemises dégraffées ou ôtées). (doc. 11)

Comme dans les cas de barbarie guerrière et de fanatisme, Claude Haton dénonce ouvertement ses semblables **religieux** dans les fréquents commerces de concubinages, d'adultères et d'accouplements. Une fois la relation

d'une femme mariée et d'un religieux découverte, les membres de la famille de l'infortunée, « non contents de la tanser, frapperent dessus à grands coups, principalement le mary ; et tant firent par bature, amitié, coups et menaces qu'ilz firent recognoistre à laditte femme que ledit prebstre avoit esté souvente fois en leur logis et à heures indues pour la solliciter de fol amour [...]. A ceste folle confession de femme jugerent lesditz mary et parens que les excuses d'elle n'estoient moins veritables que le soubson qu'ilz et la commune renommée avoient d'elle et du prebstre » (*Mémoires*, 1563, 133 et 134). Les faits sont dits sans pudeur, un peu avec détachement, laissant entendre la banalité de ces affaires de mœurs dans la sphère catholique. La série G des Archives des départements abonde d'atteintes à la pudeur et de crimes commis par les religieux. Je ne donnerai qu'un seul exemple qui date de 1530, que je retiens parce qu'il traite de faits intervenus dans une localité proche et comprise dans la zone géographique qui nous occupe. Le frère Claude Chevrier, abbé du monastère de Chantemerle est accusé d'avoir sollicité plusieurs



doc. 11 Moine licencieux, BnF

fois Marguerite dont les parents habitent le même lieu. Marguerite, encore enfant, est priée par le religieux de se livrer à lui. La première fois s'est produite à la fête de saint Serein qui se célèbre en octobre, vers la saint Remi et qui est la fête patronale de Chantemerle. À cette occasion, Marguerite, envoyée par son père, va au monastère pour vendre des poules. L'accusé, après les avoir achetées, l'emmena en lui disant qu'il ne lui donnerait son argent si elle ne venait pas le chercher dans sa chambre. Une fois là il la pressa tellement, lui promettant de la marier « et ei suum matrimonium tradere », que par force et malgré elle il la connut charnellement et la déflora. Depuis, quatre années durant (avant l'accusation) il a eu plusieurs fois sa compagnie charnelle, si bien qu'elle croit être enceinte de ses œuvres... (Arch. Aube, G 4199, fols. 113 et ss.).

2) Les récits de Claude Haton dans une époque troublée

La France opulente – Dégradation soudaine des mœurs (de la société, des nobles, du clergé) – Le conflit inter-religieux – Les progrès des idées de la Réforme (chez les religieux, chez les nobles) – Une époque de grande barbarie – La version partielle d'un narrateur impliqué (l'anti-huguenot virulent, le superstitieux, l'anti-juif, le prêtre homme de guerre, le récurrent péché de chair) – Une nature hostile – Souffrance et misère du peuple. (doc. 12)

Au commencement de son récit, Claude Haton présente la France sous un rapport des plus avantageux. Il désire ainsi que le lecteur établisse lui-même le contraste marqué entre la situation qui est celle prévalant au cours de sa génération, et qu'il excèdre, et celle d'avant. Il n'insiste pas inutilement sur la différence entre une **France prospère** antérieurement

aux événements et une France en décadence en tous ses aspects. En tous lieux d'ailleurs, le constat est positif, « ce pays de Champagne et de Brie estoit au plus grand ayse [...] à cause de l'opulance des biens qu'estoient sus la terre, pour le grand recueil qu'on avoit faict en l'an precedent de grains et de vins ; et estoit le pays si remply de tous biens et bestail qu'on ne pourroit croire, et estoient toutes denrée au meilleur marché qu'on eust peu estimer » (*Mémoires*, 1555, 2). (doc. 13)

Puis brusquement tout se dérègle. Les causes des **malheurs du temps** ne proviennent pas de facteurs extérieurs au monde. Elles sont endogènes et se sont développées progressivement pour exploser au début des années 1580. Claude Haton remarque bien le processus de maturation (assez rapide certes), qui selon lui prend accélération à partir de 1560. En cela, il est véritablement un être hors du commun, car quoi que prêtre,



doc. 12 Scène de foire rurale, pour une période faste



doc. 13 Profusion de biens et prospérité du pays

il analyse les faits à la manière des philosophes matérialistes de l'Antiquité, qui attribuaient le déroulement des phénomènes aux circonstances physiques ou sociétales. Qui plus est, ultime sacrilège, il impute aux hommes eux-mêmes la responsabilité des dysfonctionnements, reléguant (sans l'exprimer) la sacro-sainte loi de l'« ordre naturel ». Il semble rejeter de même le principe physiocratique de l'équilibre économique, selon lequel une autorité supérieure régule les activités de production (perturbées quelques fois par la manifestation de la colère de Dieu). Il trouve en l'homme le fauteur des troubles (sans doute aurait-il été capable, en poussant son système jusqu'au bout, de faire de l'être humain le créateur de son propre destin ?). Le chambardement arrive à cause de la dégradation des mœurs et de la corruption des puissants de ce monde. Sa critique prend trois directions principales, à savoir, à l'encontre de la société prise dans son ensemble, des nobles, et du clergé. (doc. 14)

Tout d'abord les **mœurs de la société** se sont affadissées parce qu'on ne laisse pas suffisamment de valeur à la vie humaine. Les maris tuent régulièrement leurs épouses (*Mémoires*, 1575, 215 et 1577, 502). Les fiancées et les femmes agissent pareillement (*Mémoires*, 1575, 206 et 219). Il arrive aussi qu'on perpétue des meurtres entre frères (*Mémoires*, 1566, 139) pour s'emparer des biens de la famille. C'est cet appât malsain du gain qui aboutit au creusement de l'écart entre les riches et les pauvres. Claude Haton regrette l'affichage ostentatoire de la fortune (*Mémoires*, 1576, 247) par les gentishommes de la Brie et de la Champagne spécialement en période de famine, ceux-ci, qui « monterent en ung orgueil incroyable par bobances de banquets et luxe de habillemens faictz en façon que ceux des juifz... » (*Mémoires*, 1573, 19). Liberté est laissée aux usuriers (*Mémoires*, 1566, 105 et 1569, 135), aux spéculateurs (*Mémoires*, 1576, 221), aux receleurs (*Mémoi-*



doc. 14 Spéculation à outrance. Ici un prêteur sur gages, François de Rohan, *Les fleurs de vertu*, Bibl. nat., Manuscrits

res, 1561, 166). On va jusqu'à privilégier les non méritants par les taxes que la monarchie inflige aux sujets (*Mémoires*, 1578, 140) qui ne profitent pas du régime. Au contraire, le roi imagine des impôts nouveaux (*Mémoires*, 1581, 120) qui sont de « meschantes inventions », comme celui sur les cheminées (*Mémoires*, 1578, 264) qu'Haton qualifie de « diabolique » ; et rend les autres (la taille par exemple ou la taxe sur le blé (*Mémoires*, 1573, 12)) plus lourds. La corruption au sommet de l'État est renforcée par celle de la noblesse ainsi qu'il sera souligné plus tard. La justice n'échappe pas à l'effondrement général (*Mémoires*, 1558, 50). Les procureurs établissent de faux rapports (*Mémoires*, 1560, 35), et les juges ne remplissent plus bien leurs obligations (*Mémoires*, 1578, 208 à 210). Il faut dire qu'ils se haïssent entre eux (*Mémoires*, 1575, 205) ce qui n'arrange rien. Il en va aussi des élus qui ne veulent plus payer (*Mémoires*, 1575, 255), si bien que le roi se résoud à les « mulequeter », c'est à dire à les

punir d'amende. Les autres, les membres des catégories utiles de la société, s'émancipent du marché ou de leurs boutiques pour vendre plus cher, à l'exemple des boulangers (*Mémoires*, 1573, 29) qui seront les premiers touchés par l'exaspération populaire.

La société est donc corrompue à grande échelle et ce n'est pas l'analyse et le rapport du poète Pierre Ronsard, dès 1562 (*Mémoires*, 1562, 241) au gouvernement qui pourra faire bouger les choses car ce sont les deux acteurs principaux (la noblesse et le clergé) qui ont eux-mêmes organisé et bénéficié de la féodalité. (doc. 15)

La **noblesse** assassine de la même façon que les pauvres gens. Le seigneur de La Saulsotte tue sa chambrière parce qu'elle est enceinte de lui (voir plus loin, à « Saulsotte »). D'ailleurs que sont les nobles s'ils n'« estoient vraiz villains et capables d'estre roturiers, et que telz les tenoit et reputoit » (*Mémoires*, 1576, 157). Car en effet, les offices s'achètent (*Mémoires*, 1582, 114) et tombent entre les mains des nouveaux riches tel Jehan Larcher qui se « faisoit paroître homme d'affaires » (*Mémoires*, 1582, 110).



doc. 15 La noblesse au bal de la Cour (École française, musée du Louvre)

De quoi ne pas s'étonner de la déloyauté admise comme mode de fonctionnement des grands (*Mémoires*, 1580, 98). (doc. 16)

Quant à caractériser les **mœurs du clergé**, nous n'entrerons pas dans le détail de la vie scandaleuse du maître de la Maison-Dieu de Provins (pour ce lire nous renvoyons aux *Mémoires*, 1554, 41), mais nous relèverons les faits constants que nous avons déjà observé plus haut, à savoir d'abord les meurtres perpétrés ordinairement. Des exemples peuvent être trouvés au cœur de la religiosité de Provins, à Notre-Dame du Val. Là des chanoines se tuent entre eux (*Mémoires*, 1563, 98). Et à Saint-Quiriace, en sa demeure, le chanoine « se mesloit de marchandise comme ung homme lay ; il estoit réputé symoniacle, acheteur et vendeur de benefice » (*Mémoires*, 1555, 43 et 44). Nul doute qu'il avait en ses marchandises, après l'arrêt du roi de 1561, les « benefices simples, sans charge d'ame, car toutes personnes qui vouloient vivre en liberté n'en vouloient point d'autre, comme prebendes, chanoineries, chapelles et prieurez » (*Mémoires*, 1561, 133 et ss.). Pour racheter ces seigneu-

ries, par simonie, à Saint-Quiriace, on n'hésite pas à piller l'argenterie du chef du saint patron (*Mémoires*, 1562, 221). Autre vol, celui de l'archidiacre de Notre-Dame du Val à l'encontre d'un hôte (*Mémoires*, 1578, 303 et ss.), que Claude Haton décrit comme d'origine italienne et très friand de divertissements mondains. De la même façon le prieur de Saint-Ayoul est accusé de mauvais gouvernement (*Mémoires*, 1571, 147). C'est encore d'un prieur du même monastère dont il est question, à travers maître André de Gramont, ayant chambrière audit lieu, de laquelle il aurait engendré un fils en âge de 18 à 20 ans en 1562, soupçonné du meurtre d'une servante bavarde (*Mémoires*, 1562, 168 et ss.). Nous avons évoqué l'usure plus haut ; nous devons nous résigner à penser que cette opération se pratique aussi par les prêtres (*Mémoires*, 1569, 141). Rien donc de ce qui est déréglé des mœurs des laïcs n'est étranger aux religieux. Et dans les couvents, tant mâles que femelles forniquent. Nous avons vu le cas peu banal de l'abbesse du Bricot. Du côté des moines nous citerons le cas du frère Agnien Martin, de Saint-Ayoul, acoquiné à la femme



doc. 16 Vie déréglée des religieux de Notre-Dame du Val

de Jehan Camus, « femme mal renommée et de meschant gouvernement de son corps [...] qui estoit adonnée en paillardise et adultère au moine susdit, avec lequel elle frequentoit aussi souvent qu'il vouloit et quelques fois plus qu'il ne vouloit. Et s'estoient entretenus en folle amitié paisiblement ensemble l'espace de trois ou quatre ans auparavant ceste presente, en laquelle ledit moyne par importunité ou autrement s'enveloppa d'une aultre femme [...] mariée aussi] avec laquelle il s'accomoda comme il faisoit encores avec ladite Camuse » (*Mémoires*, 1580, 175 à 188). (doc. 17)

Ce n'est pas pour dédouaner ces agissements ou pour excuser ceux qui s'y prêtent, mais bien au contraire pour s'en lamenter, que Claude Haton blâme la hiérarchie catholique, jusqu'au poste le plus élevé. Ce n'est pas à Rome que, tel qu'on aurait pu l'imaginer ou l'espérer, se mène « la plus grande sainteté de vie », car là on peut y voir « le bourdeau public de femmes et filles que tolleroit le pape, duquel il disoit tirer argent à son profit par chascuns moys. Davantage veirent les juifz dedans laditte ville qui commettent usures, fraudes et tromperies au veu et sceu du pape, desquelz il tire tribut à son profit comme il faisoit des putains du bourdeau » (*Mémoires*, 1557, 6).

Enfin, au sujet des mœurs et scandales du temps, Claude Haton tire la conclusion saisissante suivante : « quand le chef [Eglise] est malade, le reste du corps n'est pas [dans le sens de « ne peut pas être »] mieux » (*Mémoires*, 1558, 48). (doc. 18)

On lie ordinairement le mouvement de la **Réforme** principalement à deux personnalités. Martin Luther chronologiquement d'abord qui élabore ses 95 thèses dénonçant les abus de l'Église, au premier rang



doc. 17 Léon X, par Raphaël, un pape plutôt motivé par le luxe et les extravagances de la vie vaticane. À sa gauche le cardinal Jules de Médicis, qui lui succèdera sous le nom de Clément VII. Florence, palais Pitti

desquels, à son époque, la vente des indulgences. C'était en 1517. L'excommunication intervient deux années après, au cours desquelles se mettent en place les procédures de nuisance à son égard. Fondamentalement il propose une doctrine basée sur les seuls textes et refuse les apports ultérieurs des multiples cultes. Sa pratique qui n'est pas focalisée sur le statut des religieux (il épouse une ancienne moniale) a fait dire qu'il reproche plus au clergé de mal croire que de mal vivre. L'autre fondateur du protestantisme est Calvin, qui s'éloigne davantage encore du catholicisme. Mort en 1564, il est le contemporain de Claude Haton. L'un et l'autre nient le caractère sacré des prêtres et des évêques, ainsi que de certains sacrements. Les succès des idées anti catholiques aboutissent à l'établissement d'une véritable Église concurrente menaçant les intérêts en place tant spirituels que temporels. Au projet du Vatican

qui décide d'« enrayer l'hérésie » se joint une partie de la noblesse armée qui aura les Guise comme chefs de file. Une autre se rangera aux côtés du prince de Condé. Nous trouvons les noms de ces deux personnages tout au long du récit de Claude Haton. Ils entraînent à leurs suites l'ensemble des troupes du pays, les mercenaires venus d'Espagne et d'Allemagne (les reîtres), les brigands et délinquants d'état, ainsi que de pauvres gens devenus pillards et voleurs par l'exigence de la misère. On va pendre routinièrement des habitants de quasiment toutes les localités des pays provinois et sézannais (voir seconde partie de cet article) pour larcins et violences. L'intransigeance des uns et des autres, comme régulièrement en matière de religion, se mue en fanatismes et se transforme en conflits notoirement armés, puis en véritables batailles avec sièges de grandes villes et opérations militaires d'envergure. Cette querelle autour de deux conceptions d'un même monde de pensée, atteint et retombe sur le peuple que ces rivalités indiffèrent majoritairement. L'impact est rude. Il s'agit souvent de massacres, dans ce que les livres d'histoire nous décrivent comme une « guerre de religion ». Cette guerre va commencer en 1534, par l'affaire des « affiches »



doc. 18 Calvin, iconographie du XIX^e siècle

à laquelle François I^{er} répond par une première vague de mise au bûcher. Elle va se poursuivre en alternant des phases d'accalmies et de profondes tensions et exactions jusqu'au compromis appelé « édit de Nantes » de 1598. La tranquillité ne s'ensuit pas et en 1685, l'influence vaticane à la Cour fait révoquer l'édit antérieur et interdire les autres pratiques religieuses que celle catholique.

On se rendra compte de la férocité factuelle des deux camps par leurs excès verbaux. Un prêcheur huguenot incite ses « auditeurs à sédition contre les catholiques papistes, jusques à dire que d'exterminer ceste vermine papalle seroit ung grand sacrifice faict à Dieu, en mesdisant de toutes les ceremonies de l'Eglise desditz catholicques... » (*Mémoires*, 1561, 76). Au même moment, à quelques pas, « le predicateur desditz catholiques et papistes n'en disoit gueres moins à ses auditeurs que ledit ministre de l'assemblée desditz huguenotz hereticques » (*Mémoires*, 1561, 77). (doc. 19)



doc. 19 Pasteur en prière, par Viggo Jarl, Cannes, Fort-Royal

Les progrès des idées de la Réforme enflent rapidement.

Claude Haton cite Boturnus, le maître de la Maison-Dieu de Provins (1554) et le frère Privé, jacobin de Provins (1555) qui répandent l'hérésie de manière assez isolée, avant 1557, date qui semble marquer le sommet des plus fortes conversions (*Mémoires*, 1554, 19 ; 1555, 26 et 1557, 18). Au delà, Claude Haton relève les activités significatives d'un précepteur à Saint-Jacques (1557), d'un cordelier du couvent de Provins (1561), d'un moine de Saint-Ayoul (1566) et d'un vicaire de Villeneuve (1570) (*Mémoires*, 1557, 24 ; 1561, 179 ; 1566, 170 à 174 et 1570, 45). Nous ajouterons à cette liste Margueritte de Marins, l'abbesse d'Andecy qui professe également ouvertement le luthérisme. (doc. 20)

Ces noms appartiennent à la sphère religieuse. Dans la classe des nobles le versemment dans le camp huguenot est impressionnant. Claude Haton y note d'abord la présence des Raguier seigneurs d'Esternay (*Mémoires*, 1554, 25) qu'il considère à juste titre comme les plus considérables, et auxquels il consacre fort opportunément de nombreuses pages (*Mémoires*, 1566, 30 à 39). À leurs côtés nous rencontrons Messieurs de Saint-Simon et de Basancourt (de Beauchery) dont il est déjà question en 1562 (*Mémoires*, 1562, 254). Il dresse encore les portraits particuliers du sieur de Janlis (*Mémoires*, 1567, 123) et du seigneur de La Noue (*Mémoires*,



1574, 58). Il convient de nommer expressément François de Clèves seigneur de Baye, le seigneur de La Gravelle, Jean de Bethune seigneur de Mareuil-en-Brie, Fromentières et Congy, Antoine de Marins seigneur de Montgenost, Nicolas de Champagne seigneur de Morsains et de Leuze, Claude de La Croix baron de Plancy. Ces personnages sont en partie signalés dans les listes que dresse Claude Haton, dans le courant du développement de l'hérésie, en 1560, 1562 et 1567 (*Mémoires*, 1560, 19 ; 1562, 60 et 71 et 1567, 45). C'est l'influence de ces gentishommes qui attire une autre classe déterminante de la population, celle des artisans (*Mémoires*, 1561, 72) dans l'orbite de la Réforme. (doc. 21)

La réputation de barbarie est donnée aux juifs et aux turcs (*Mémoires*, 1562, 31), ces derniers, adeptes de la pratique de l'écorchement (*Mémoires*, 1566, 184). En France, et dans la région, les punitions sont sévères également : on passe la langue au fer chaud (*Mémoires*, 1555, 14) et comme la flamme est fort utilisée en pareilles dispositions de fanatismes et de sauvageries, Claude Haton raconte comment un prêtre a été « mis en ung four chault où mourut à grand martire » (*Mémoires*, 1567, 179). Il nous dit également celui du meurtrier de Guise (*Mémoires*, 1562, 194), et comment à Sézanne on écartelle, mais d'une autre façon de celle dont on a coutume de procéder (qui consiste à attacher les membres à quatre chevaux). À

doc. 20 Les Raguier, seigneurs d'Esternay, fervents huguenots. Armes de Louis Raguier, Troyes, BM, ms. 1032, fol 005, dans Bernardus, *Meditationes de conditione humana*, XV^e

Sézanne l'écartellement présente la variante suivante en 1576 sur la personne d'un « capitaine qui fut audit Sezane pendu et étranglé, puis après eut la teste coupée et son corps mis en quatre quartiers qui furent atachez à des arbres sus les chemins » (*Mémoires*, 1576, 22). Des gens de guerre (*Mémoires*, 1578, 188) s'acharnent contre des réfugiés, contre des enfants de 4 mois (*Mémoires*, 1578, 181), non seulement contre tout ce qui a forme humaine, mais contre tout ce qui vit. Ce n'est pas par hasard qu'un des premiers de ces gens d'armes soit appelé « le grand boucher de France » (*Mémoires*, 1558, 10). (doc. 22)

En décrivant le massacre de Sens par les catholiques (1561), Claude Haton avait eu la tentation d'amoindrir leur responsabilité en le présentant comme une réponse légitime. En 1572, presque dans le même esprit, on apprend que la « faulce couvée de vipères » (*Mémoires*, 1572, 69) est « saccagez en plusieurs villes de France » et les « huguenotz qui resterent après les [leurs] séditions [...] allerent tous à la messe, sans qu'ilz y fussent contrainctz et qu'on leur commandast d'y aller » (*Mémoires*, 1572, 74). On comprend que Claude Haton fasse oublier dans l'horreur du vaste carnage de 1572, ce qu'il avait pu observer quatre ans auparavant, à savoir que « les gens de guerre du camp catholique [...] estoient, au reste, aussi meschans et quasi plus que les huguenotz » (*Mémoires*, 1568, 18). Avec le feu, l'eau est un élément fort usité de torture. La mésaventure du curé de Courlons (Bray-sur-Seine) jeté dans l'Yonne par ses paroissiens le rappelle (*Mémoires*, 1579, 48). C'est grâce à cet élément, l'eau (et non à travers le feu), que les enfants participent aux violences. Déjà en 1561, « ils enfens, après avoir bien trisé et pourmené ledit capitaine par les rues, l'allerent jetter avec

ses aultres porceaux en la riviere » (*Mémoires*, 1561, 81). Même sort réservé à l'amiral de Coligny qui « fut par eux enfens ceste sentence sus luy prononcée de carfour à aultre, leutte et publiée par les rue où il fut par eux trisé. Et estant parvenus au lieu par eux désigné pour le brusler, allumerent un feu de feurre et bois sus son corps. Ce

fait, se lasserent de le plus pourmener, et pour en destrapper la terre le jetterent dedans la riviere de Seine » (*Mémoires*, 1572, 56 et 57). De même à l'encontre de Jean Crespin de Beauchery, lequel « lesditz enfens, après l'avoir routy à leur feu de feurre, le trisnerent par la porte de Changy [...] et de la le trisnerent en la riviere »



doc. 21 Pillage des villages par les gens d'armes ou genstuehommes, d'après une gravure sur bois de l'Oldenburgisches Chronicon, par Hamelmann, Oldenburg, 1599



doc. 22 Tueries en ville, d'après l'imagerie populaire du XIX^e siècle

(*Mémoires*, 1572, 190). Ce à quoi, « à voir [...] lesditz enfens qui estoient en nombre plus d'un cent, prenoient plaisir beaucoup de gens jeunes et vielz, lesquels bailloient courage ausditz enfens, approuvant ce qu'ilz faisoient » (*Mémoires*, 1572, 189). Jean Crespin était déjà mort alors que son corps subissait la maltraitance des enfants. Ce fait est à rapprocher de la rage des huguenots d'Orléans exerçant leur « cruauté sus les antrailles et ossements des roys et princes trespassez » (*Mémoires*, 1562, 83).

Claude Haton est trop impliqué dans le monde catholique pour que nous puissions laisser à son récit quelque valeur de neutralité. Nous verrons dans les cinq points dont il va être question à la suite, dans quelle mesure le lecteur doit accorder sa confiance dans les jugements portés.

Car effectivement il est avéré que Claude Haton se comporte comme un **anti-huguenot** virulent. Et à ce titre il manie l'insulte, le mensonge et l'outrance. L'insulte lorsqu'il traite ses adversaires de « gueux », à 14 années de distance, pour des circonstances prévalant en 1563 et en 1577 (*Mémoires*,

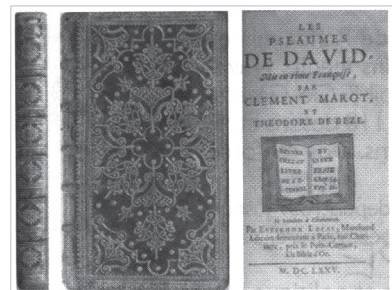
1563, 129 et 1577, 78) spécialement à destination des flamands. À « gueux » il tente d'associer le mot « huguenot » dans le même sens péjoratif. Le mensonge lorsqu'il compare les protestants à des sorciers (*Mémoires*, 1567, 176). L'outrance lorsqu'il les traite de « chiens enragés » (*Mémoires*, 1558, 46) ou pour devenir tel « estre murtrier, voleur, larron, sacrilege, paillard, adultaire, voleur d'églises et de temples, briseur d'ymages, mesdire du pape [...], gresser ses bottes et soulliers du cresse et saintes huilles, faire son orduce fecalle dans l'eau beniste [...], manger chair les vendredis, samedis, karesme et jours des jusnes... » (*Mémoires*, 1561, 9). (doc. 23)

À ces preuves de haine contre les personnes des huguenots il joint son plaisir de l'interdit sur leurs livres. De Genève ils avaient fait venir « une charretée de livres [...] et un grand nombre de petitz livretz, comme des psalmes marotiques et beziens, qu'ils appelloient les psalmes de David, traduits en langue françoise par Clement Marot et ledit Theodose de Beze [...] lesquelz furent mis ès mains de justice » (*Mémoires*, 1561, 24 et 25). (doc. 24)

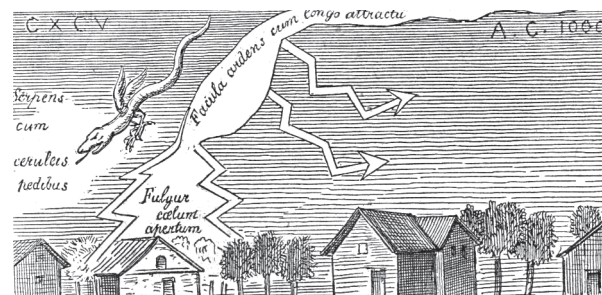
Claude Haton clame l'enfermement des huguenots dans la **superstition**. Pourtant lui-même interprète sans souci les phénomènes de la nature

tant météorologiques que célestes comme des signaux adressés par Dieu (*Mémoires*, 1576, 15 ; 1578, 284 et 1580, 161), spécialement lorsque des désagréments climatiques s'abattent sur la ville de Genève (*Mémoires*, 1577, 153). En région catholique les bienfaits de la nature ne peuvent être que des miracles de Dieu (*Mémoires*, 1572, 59 à 61). Il en va jusqu'à dénoncer un diable qui tourmente les hommes (*Mémoires*, 1578, 148), ainsi que des bêtes à La Saulotte spécifiquement affamées de chrétiens (*Mémoires*, 1578, 291), à s'effrayer d'un dragon traversant le ciel (*Mémoires*, 1582, 131) et à croire en une grossesse de 28 années (*Mémoires*, 1582, 36). On ne s'étonnera pas qu'il préconise les processions ; contre lesquels se prononcent les huguenots.

La haine portée à l'encontre du huguenot est sans doute de même nature que la haine qu'Haton manifeste à l'égard du **juif**. D'ailleurs il fait bien remarquer des analogies, présentes à son époque ou supposées, dans l'exécution des tâches de la vie courante. Le « jambon du karesme » revient souvent dans son discours (exemple, *Mémoires*, 1573, 201). À ce propos il précise « que garder l'oysiveté du samedi depuis midi [...] c'estoit judaïser à moitié [...] ». Les chrestiens, qui abhorrent et les juifs et leur supersticion, au lieu du sabat des juifs, qui est le samedi, celebrent



doc. 23 Les psaumes de David, mis en rime françoise par Clément Marot et Theodore de Beze. Se vend à Charenton, Par Estienne Lucas, 1675. Les 150 psaumes traduits en français et mis en musique dans la grande tradition protestante inaugurée par Clément Marot et Theodore de Beze.



doc. 24 Prodiges et colère des cieux. Les éclairs comparées à des serpents fantastiques s'abattant sur le pauvre monde. D'après une gravure ancienne, dans Lectures pour tous, Hachette, Paris, 1900, page 316

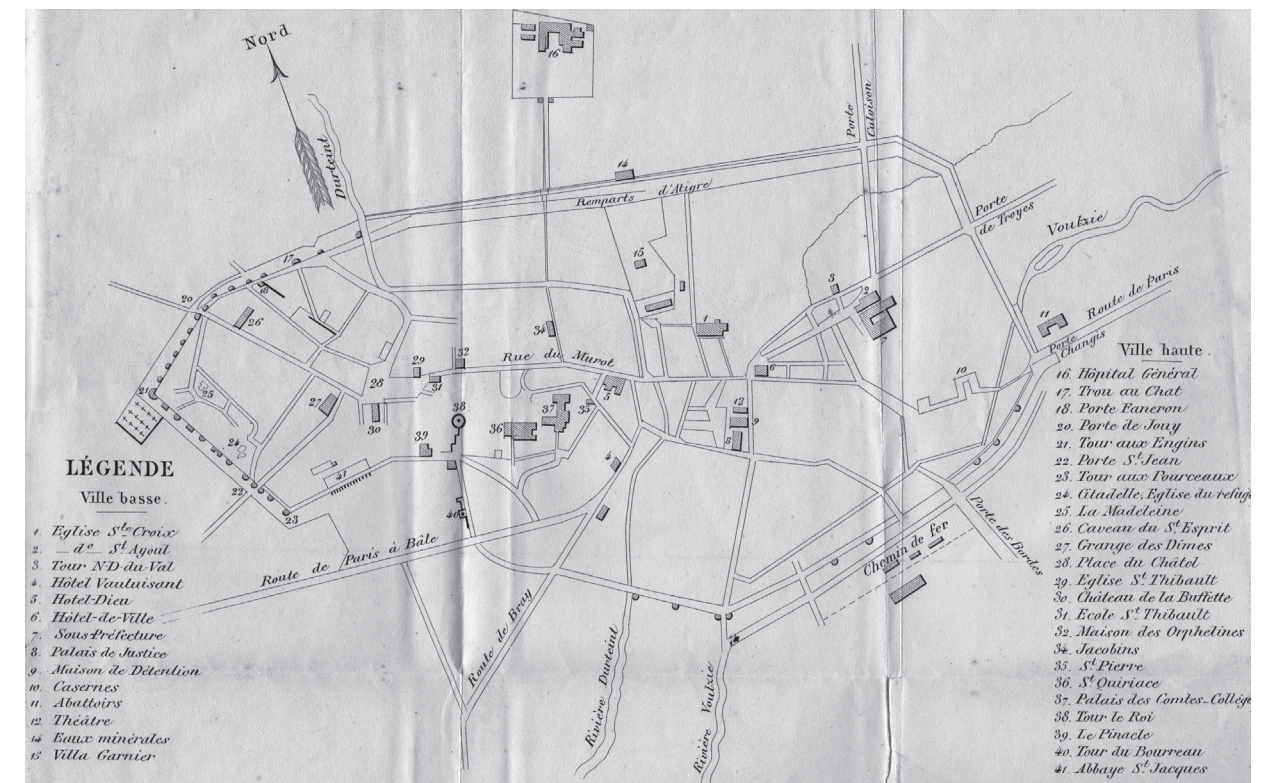
le dimanche » (*Mémoires*, 1566, 196 et 197). Nous n'insisterons pas sur le parallèle qu'il entreprend entre la barbarie des turcs et celle des juifs ; nous l'avons évoqué plus haut. (doc. 25)

Ses convictions fermes le portent à s'engager totalement. Nous découvrons donc là une autre facette de Claude Haton, celle de **gendarme** qu'il pense compatible avec le message chrétien... en tout cas avec les attitudes catholiques du temps, qui poussent à en découdre avec son prochain. Dans cette fonction il accepte ou prend des responsabilités car c'est en tant que chef qu'il crée des embarras à des étrangers en mission « Ilz furent arrestez à la porte de Changy, bien ung quart d'heure, par l'auteur de ce present livre, qui estoit lors

de garde de la ville pour ce jour avec sa dizaine, de laquelle il avoit charge, comme aussi de quatre aultres, car il estoit cinquentenier soubz le capitaine Jehan Roy, capitaine de laditte porte et quartier de Changy » (*Mémoires*, 1562, 175). Il n'y a pas à redire non plus au plan temporel puisque le roi lui-même accorde aux prêtres le droit d'aller en guerre (*Mémoires*, 1567, 73). Parmi les amusements de prêtre-soldat l'un consiste à s'accrocher au chapeau une oreille de huguenot (*Mémoires*, 1567, 189).

Le moins que l'on puisse dire c'est que Claude Haton a une piètre opinion des femmes. Il constate d'abord l'existence des femmes fatales, celles qui obtiennent en toutes occasions ce qu'elles veulent (*Mémoires*, 1555, 38). Puis celles

qui cumulent leur nature avec l'état de huguenottes ; ces dames luthériennes, plus nocives que leurs maris (*Mémoires*, 1557, 21), plus trompeuses, plus acharnées à la perversion. Nous y reviendrons plus bas. Puis celles qui ouvrent largement l'éventail des possibilités de cohabitation..., entre le cas de chambrières qui couchent ensemble (*Mémoires*, 1575, 280) (l'une d'elles finit par tomber enceinte), et le cas de la femme du maire de Donnemarie, « tout incontinent la mort de son mary, le frere de luy [...], et elle, se habandonnerent de leurs corps et firent l'amour l'ung avec l'autre, comme quelques gens avoient l'opinion qu'ilz faisoient dès auparavant, jusques à être grosse de ses œuvres » (*Mémoires*, 1567, 263). Et les paillardes ivres de luxure. C'est au **péché de**

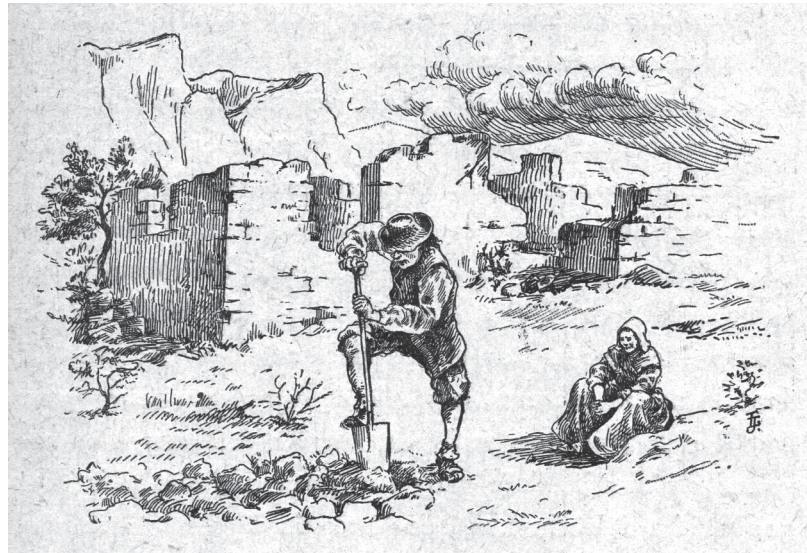


doc. 25 Provins, les remparts et la porte de Changy, là où officia Claude Haton en tant que chef de guerre, à l'extrême droite de ce plan. La porte de Changy ouvre vers la « Route de Paris », à l'Ouest. Plan de la ville de Provins, extrait de Gottfried Lebœuf, Guide de l'étranger dans Provins et les environs, Provins, Imprimerie et librairie de Lebeau, 1875, gravure hors texte.

chair que s'adonnent ordinairement les femmes qui se rendent aux prêches car la particularité du protestantisme, d'après Claude Haton, réside dans l'extrême liberté charnelle ; voire l'obligation de communier par les corps ; et à la limite la mise en prostitution des épouses des huguenots (*Mémoires*, 1560, 17). Le prédicant, à la fin de l'assemblée « annonçoit la charité qu'ilz devoient les uns aux autres de leur biens et de leur corps pour s'entretenir en ceste religion, et, en soufflant et éteignant les chandelles [...] chacun d'entre eux s'accommodoit à sa chacune, et prenoient là le contentement de leurs desirs » (*Mémoires*, 1557, 20 et 21). Tellement habituées aux joies de la chair que même prisonnières des soldats, les huguenottes, après les avoir « satisfaitz de leurs plaisirs, ne furent honteuses non plus que putains et ribaudes qui reviennent de la suite d'ung camp » (*Mémoires*, 1567, 193).

L'accent mis sur le péché de chair a le relent des justifications des crimes catholiques passés. C'était vrai avec les Templiers. Non seulement ce récurrent péché de chair sert de levier à des accusations contre des groupes à éliminer, mais encore dénote de la part de ceux qui en disposent, une relation pathologique à la sexualité privée. (doc. 26)

En la période qui court sur la génération de Claude Haton, la générosité de **la nature**, malgré quelques exceptions, fait défaut. En vérité les maux des hommes ont décuplé les pénuries en rendant les biens rares par la destruction et la cherté. Il y a eu des pluies inondantes, des tempêtes, des gelées particulièrement vives, des bourrasques de vent. L'hiver 1564 a été rude. Tellement rigoureux qu'un transporteur « apperceut le tonneau qui estoit dans la charrette entièrement rompu de secles



doc. 26 « Les villes sont à moitié détruites, les routes défoncées, impraticables, les champs en friche, couverts de ronces, d'orties, de mauvaises herbes de toute nature, les villages incendiés ; partout la ruine... », dans J. Gobé, *Histoire du paysan français à travers les âges*, Paris, Librairie Gedalge, sd, page 84 pour l'extrait de texte et page 95 pour l'illustration

et par les fons au danger de perdre tout le vin d'iceluy. [...] il trouva le moyen de mettre ledit tonneau, tout rompu qu'il estoit, et le vin tout glacé qui estoit dedans, en un grand sac » (*Mémoires*, 1564, 53). Évidemment les dégâts sur emblaves et sur vignes ont été considérables. De même l'an 1567, au cœur de l'été, à la veille de la moisson, le vent commença dès le 13 juillet et « dura jusques au samedy ensuyvant sans s'apaiser que la nuit ; dont advint un grand damage sus les grains qui estoient aux champs [...] ; les bleds que aucuns avoient soyé dès le vendredy de devant lesditz vens et qui estoient encore en javelles le lundy et les autres jours de la sepmaine, furent emportez des vens... » (*Mémoires*, 1567, 20). C'était la semaine durant laquelle les chefs « rebelles » se réunissaient en conseil à Châtillon-sur-Loing, au château de l'amiral, pour réactiver les enrôlements. Claude Haton se comporte en météorologue, par ses remarques dignes d'un scien-

tifique de cette discipline, non seulement pour la période que couvre le livre, mais également bien au delà, jusque cent ans en arrière, par la livraison des souvenirs des anciens. Une histoire du climat peut gagner à l'exploitation des *Mémoires*.

À la guerre des factions religieuses, aux violences des groupes isolés, au brigandage privé, s'ajoutent, nous venons d'en parler, les colères du ciel. À la folie meurtrière et dévastatrice des hommes, à l'hostilité de la nature se combine la concurrence des bêtes féroces et enragées. Entre Montaignillon et La Forestière « plusieurs personnes furent foulées et mordus desdites bestes jusques à grande effusion de sang, dont les aucuns moururent enragés qu'il fallu tuer et tirer à la harquebuse, d'autres furent estouffez entre deux lits à force d'hommes ». En la paroisse de Boisdon une « beste incogne devora et mangea une petite fille ». L'animal est censé aussi fréquenter les forêts

entre les actuels départements de la Marne et de la Seine-et-Marne. Les habitants émettent des avis divers ; certains pensent que « c'estoit quelque leopard ou loup garou », d'autres qu'elle « estoit un homme vaudois qui par l'art du diable se transformoit en telle figure qu'il desiroit » (*Mémoires*, 1579, 103 à 105). À la rage, dont il est fait explicitement référence ici, se mêle la peste, maladie très funeste, qui se transmet alors avec l'extrême facilité qu'offrent les dissimulations et les imprudences manifestes (une femme par exemple, par économie, déterra les linges de son mari mort de peste pour les réutiliser). Nous aborderons ce sujet plus amplement au paragraphe Villenaux, dans la seconde partie de cet article. (doc. 27)

Toutes ces calamités confondues condamnent épisodiquement **le peuple à la famine**. Celle de 1573 est d'une ampleur remarquable. En cette année les pauvres, à défaut de pain, faisaient la quête « du gruys [son de blé] pour l'honneur de Dieu, qu'ilz mangeoient tout creu les aucuns ; les autres le destrempoient [...] en la maniere que celui qu'on donne à manger aux porceaux [...] ; après qu'ilz eurent mangé les herbes des jardins, ilz allerent chercher celles des champs » (*Mémoires*, 1573, 33 à 35).

Sommaire de l'article

Chronique du pays sézannais au temps de Claude Haton (1553-1582)

Introduction

I. Une source historique inestimable : les Mémoires de Claude Haton

- 1) Claude Haton, le témoin de son temps
- 2) Les récits de Claude Haton dans une époque troublée
- 3) Les Mémoires, d'hier à aujourd'hui

II. Extrême gravité des événements sur la période

Le pays sézannais dans la tourmente

III. Lumière originale et exceptionnelle sur le pays sézannais grâce aux Mémoires de Claude Haton

- 1) Les leçons de l'époque, et celles de Claude Haton
- 2) L'intérêt des archives et des études provinoises



doc. 27 La misère des campagnes, gravure de Jacques Callot



Le dolmen du « Trou du Bœuf » à Montmirail

par Georges DART

D'après les archives municipales de la Ville de Montmirail.

Les restes du dolmen du « Trou du Bœuf », sis au lieudit « La Fontaine » à Montcoupot, sur la commune de Montmirail, ont été classés Monument historique par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le 13 mai 1925. L'origine de ce nom curieux vient du trou percé dans la table horizontale, permettant l'écoulement du sang lors du sacrifice des animaux. On doit son classement, ainsi que le site de Cornantier à l'abbé Favret.

Dès le 13 mai 1969, soit quarante-quatre ans après, un courrier des Archives de la Marne est adressé au docteur Philippe Amelin, conseiller général et maire de Montmirail. Celui-ci avait fait part de son désir de voir présenté correctement le dolmen du « Trou du Bœuf ». René Gandilhon y indique, « s'agissant de terrains sans valeur culturelle, il est souhaitable, sinon nécessaire qu'un espace suffisamment important soit libéré autour de ce dolmen qui, bien présenté et fléché, sera une curiosité de la région ».

En février 1973, la commune s'est fait attribuer la parcelle où se trouve le dolmen. Il était alors complètement recouvert de terre et de pierres. Le maire, toujours le docteur Amelin demande quel serait le montant de la dépense et la participation de la Ville. En réponse, le conservateur régional des Bâtiments de France propose une visite sur place, lequel serait accompagné de l'architecte des Bâtiments de France et du responsable des fouilles préhistoriques.

En juin 1975, Monsieur André Bastien, instituteur à Fromentières, est officiellement autorisé par M. Chertier, directeur des Antiquités préhistoriques de la région Champagne-Ardenne, à effectuer un sondage et des travaux de restauration, pour une mise en valeur du dolmen. Celle-ci ne peut se faire qu'avec l'autorisation écrite du propriétaire, la Ville en l'occurrence. De plus il sera nécessaire de débroussailler et d'abattre des arbres dans un rayon de 10 mètres autour du dolmen. Monsieur Bastien se chargerait des travaux, profitant des vacances scolaires. Autorisation accordée par le maire, le 12 juin 1975.

En 1979, la commune se manifeste auprès des instances départementales pour en demander la restauration et la signalisation. Plusieurs contacts seront entrepris pour arriver en 2003 où l'architecte des Bâtiments de France précise « La connaissance trop réduite de l'état du dolmen avant son effon-

drement, ne permet pas d'envisager son remontage qui nécessiterait par ailleurs, la réalisation de terrassements trop importants. Afin d'intégrer ce site archéologique dans votre projet de promenade communale, les abords doivent être débroussaillés. Les dalles du dolmen feront quant à elles, l'objet d'un simple nettoyage des mousses à la brosse douce. L'installation d'un panneau d'information peut également être effectué ».

Ce dernier a été réalisé bénévolement en août 2009 par Madame Hennequin, de Montcoupot, lasse de devoir indiquer le chemin du dolmen aux touristes de passage. Pour l'atteindre, depuis la RD 933, venant de Montmirail, tourner à gauche au hameau de Montcoupot. Y laisser la voiture pour prendre à gauche la rue du Lavoir. Continuer jusqu'au petit bois et le chemin à droite conduit au dolmen du « Trou du Bœuf ».



Conversation avec un quidam à propos de la Traconne

par Monique BÉGUIN

Dessins : Monique Béguin. / Photo : Jeannie Carette.

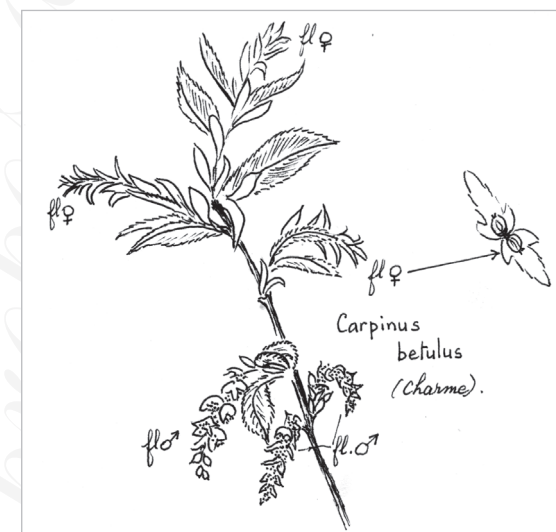
- Et la Traconne ?
- Bah ! Y a rien à voir !
- Comment ça, rien à voir ?
- Non !... Y a que des arbres ! Et l'hiver... !
- Mais il faut connaître les arbres, l'hiver !

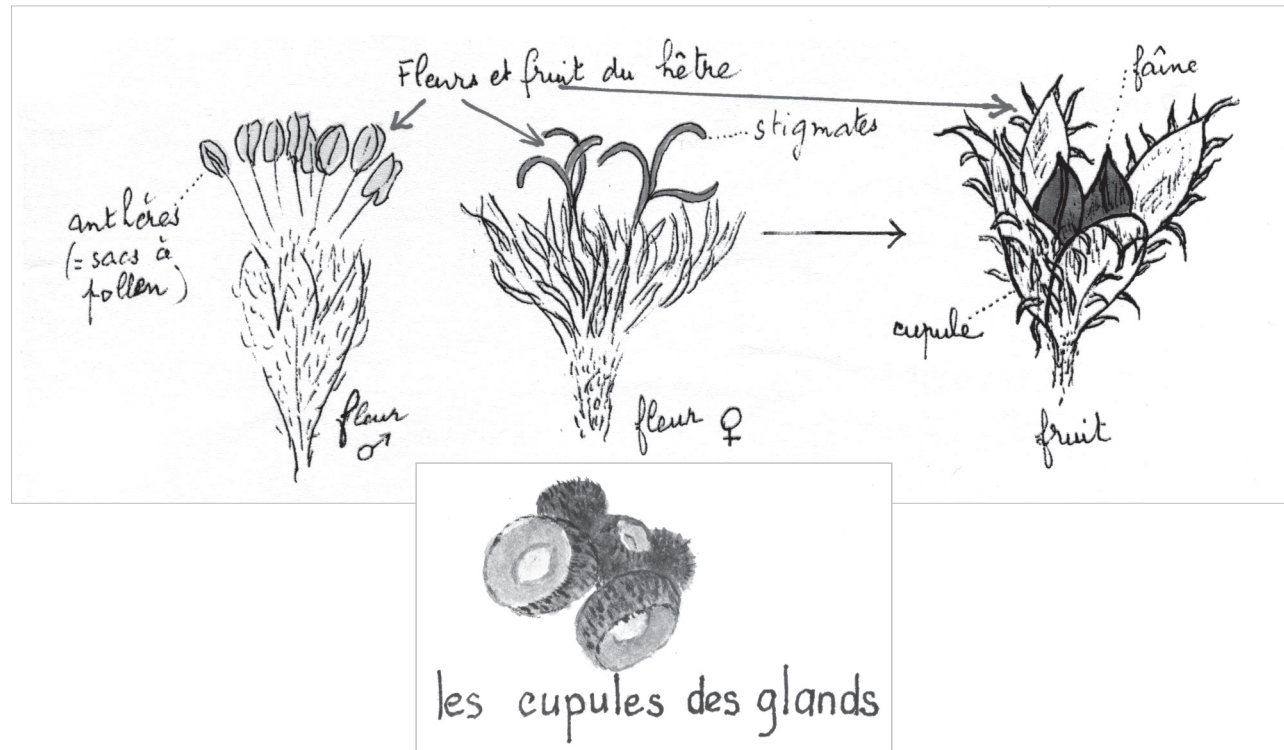
« Il faut apprendre à savourer », Alexandre Jollien.

- L'hiver, les arbres te donneront une leçon d'optimisme : leur patiente attente te fera partager leur espoir. Derrière leurs silhouettes, les nuages se hâtent sur un ciel d'aquarelle. Le soleil, bas sur l'horizon, t'éblouit comme jamais. C'est la meilleure saison pour se familiariser avec la forêt endormie.

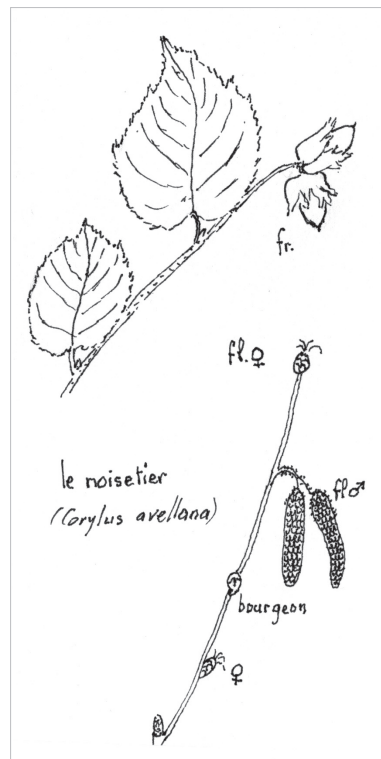
Connaître :

- . Le chêne aux bras tordus, puissants, presque agressifs (ou douloureux ?). Tu trouveras sur les sentiers ses cupules, que tu feras craquer, croquer sous tes semelles.
- . Le charme qui aura gardé longtemps les longues pendeloques de ses fruits ailés.
- . Le hêtre élégant au tronc coquettement lisse et aux faînes dans leurs cupules hérissées.





- . Le tremble à l'écorce argentée, aux feuilles d'automne d'un joli rose orangé.
- . Le frêne aux bourgeons encapuchonnés de velours noir.
- . Le tilleul au houppier hémisphérique, au tronc piqué de trous réguliers, en chapelets témoins de la quête besogneuse des pics à la recherche d'insectes ou de sève. Entendre leur tambourinage mécanique.
- . Tu reconnaîtras facilement les branches d'orme : feuilles opposées (en face l'une de l'autre et deux par deux) avec les bourgeons à leur aisselle (opposés eux aussi), les brindilles issues des bourgeons, opposés donc face à face, et toutes sur le même plan. Chaque branche avec ses brindilles évoque un éventail, reconnaissable de loin.



Trous des pics noirs dans les tilleuls

L'hiver tous les bourgeons sont prêts : bourgeons fuselés des hêtres, bourgeons hâtifs des noisetiers, comme impatients avec déjà leurs chatons mâles, prêts à éclore. Mais en novembre, quand tout est endormi, survivront encore, en « bonnets de prêtres » les fruits du fusain, à quatre valves violacées, renfermant quatre « arilles » entourant quatre graines du vermillon le plus vif.



- Mais comment reconnaître tous ces arbres ? Il faut avoir appris !
- Non ! La véritable connaissance est « ce qui reste quand on a tout oublié ». Rendre souvent visite à la forêt. Faire des remarques d'une fois à l'autre ; et pour cela, y aller souvent.
- Comment reconnaître les néfliers ?
- Ils sont assez rares dans la Traconne. Cependant on en trouve de place en place. Pour les repérer, suivre le sentier botanique qui est représenté devant la Maison de l'Étoile. Voilà le néflier indiqué. Selon la saison, tu remarqueras son allure buissonnante, ses feuilles veloutées ; ses fleurs, surtout sont éclatantes. Et au moment de ces fleurs, début mai, parcourir chaque route forestière et au moment de la floraison, s'étonner d'y trouver le long de chacune, deux ou trois néfliers fleuris. Y retourner pour voir naître les nèfles. Tu les verras s'arrondir dans l'attente des premières gelées qui les rendront comestibles. Tu les salueras en passant comme des connaissances sympathiques. Tu repèreras les prunelles, les cenelles,... et les cynorhodons !

RECTIFICATIFS Un patrimoine en danger : le busard

par Éliane Geeraerts

Dans l'article « Un patrimoine en danger : le busard » du numéro 10 septembre 2009, pour une bonne compréhension de certains passages, il fallait lire :

- 1) Dans le passage « Description des espèces : le busard cendré » :
« Divers problèmes font qu'il est le plus rare » :
. Sur notre territoire :
- Friches et roselières absentes donc pas de site naturel pour nicher.
- Concurrence avec le busard Saint Martin pour les emplacements des nids, ainsi que pour la nourriture.
- Destruction, par les agriculteurs dans les cultures, des micro-mammifères, leur principale source de nourriture.
- Destruction humaine intentionnelle des nids et/ou des nichées.
- Destruction des nids avec les engins agricoles en période de moisson. »

- 2) Dans le passage « La Ligue de Protection des Oiseaux » :
« Récupération des pelotes de réjection » (et non de déjection).
Il s'agit de pelotes constituées de poils, de plumes et d'os non digérés par l'estomac de l'oiseau et qui sont rejetées par le bec sous forme de boulettes.





Brezza et le bar de l'irréel

Une découverte de l'univers visuel d'Étienne Martin

par Jean-François MAILLET



Un bar minable quelque part au milieu de nulle part. Un long comptoir tâché. Sur les murs, quelques toiles, des reproductions de Picasso, Nicolas de Staël, Edward Hopper, Vincent Van Gogh, Le Greco, Otto Dix...

Le patron essuie des verres avec un torchon sale. Dans un coin, un Black joue sur un vieux piano désaccordé quelques standards de jazz d'un même rythme langoureux.

À une table, les passagers du vent regardent la pluie tomber. Un oiseau du temps volette lentement autour d'une grosse lampe crasseuse. Obélix dévore un sanglier. Lucky Luke fait tourner entre ses doigts, puis mâchouille la brindille qui ne le quitte plus depuis qu'il a dû arrêter de fumer. Rahan regarde avec curiosité le briquet posé sur sa table. Le capitaine Haddock noie son âme dans son verre de whisky.

Entre une bombe. Une fille d'une vingtaine d'années. Une mine boudeuse. Deux seins énormes mis en valeur par une robe noire moulante décolletée. Des cheveux noirs de jais. Et deux couettes remontant en parenthèses au dessus de la tête.

Les clients se tournent tous vers l'affriolante créature.

- Qui c'est, celle-là ? songent-ils dans

une même communion de pensée.

Elle s'installe au bar, sur un tabouret haut. Les regards s'aimantent sur son avantageux postérieur.

Elle commande un verre de Chianti et lâche, comme si elle avait pu entendre la question muette des habitués du bar :

- Moi, c'est Brezza (1).

Elle repousse une mèche d'un geste élégant.

- Jules est mort. C'était mon meilleur ami... Mon mentor... Il... Il a promis de rester près de moi...

Tous l'écoutent attentivement, sauf le Black qui n'a cessé de pianoter, avec un léger sourire aux lèvres. - Mais il ne me parle plus...

Personne ne semble interloqué par ses mystérieuses et obscures paroles. Elle boit une gorgée de vin, d'un geste profondément sensuel.

- Il m'a accompagné toute ma vie. Il a toujours été là comme un double...

Elle se retourne.

- Mais je vous ennue, avec mes histoires...

Pas de réponse.

- Vous avez la nuit devant vous ?

Toujours pas de réponse.

- Allons-y, alors. Partons au commencement du tout...

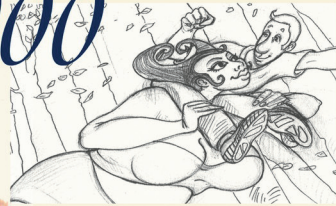
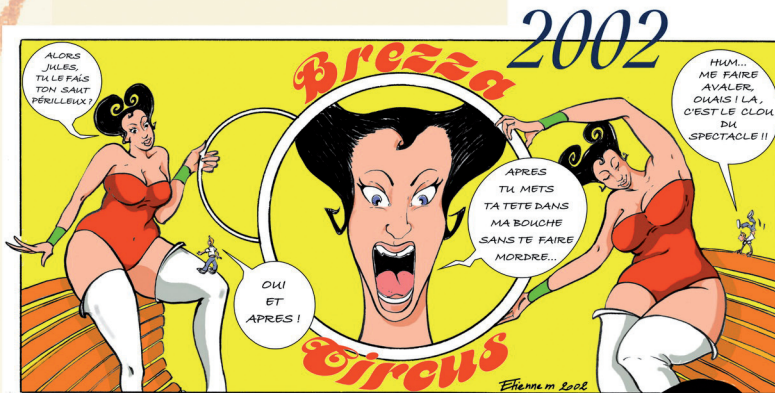




1997



2000

Brezza
de
1996 à 2005

2003



2004



Ma naissance... Il le faut, pour bien comprendre mon parcours... et mon physique...

Elle laisse passer un blanc.
- Je suis née dans une voiture. Crobardée (2) par Étienne Martin. Avec sa femme, il revenait du salon de la BD d'Angoulême où il venait de présenter un projet aux éditeurs, « Les deux soleils de Brightmoon », une Bande Dessinée fantastique dont l'action se déroule dans le Nord de l'Angleterre. Mais il avait fait un flop, et il était plutôt énervé. Alors, en discutant avec sa compagne qui conduisait, il a commencé à me dessiner sur un petit carnet jaune. Au départ, je ressemblais à une grosse dame qui était censée bouffer les emmerdeurs. Heureusement j'ai bien évolué !

Elle sourit. Les personnages restent immobiles, absorbés par son physique. Gaston Lagaffe a envie de siffler, mais il se sent bien trop fatigué pour le faire.

Elle continue, imperturbable :
- Étienne va passer beaucoup de temps à me dessiner, à modifier mes traits, à développer mon personnage... Pendant ces moments-là, je vais apprendre à le connaître, à tout connaître de sa vie. À le découvrir... Je suis la créature de papier qui le connaît le mieux... Mieux que certaines personnes de chair et de sang.

Elle jette un regard mélancolique et charmeur dans la grande glace qui se trouve derrière le comptoir.
- Parlons de lui, de mon créateur... Il a toujours aimé le dessin, depuis sa plus tendre enfance... En maternelle, sa maîtresse disait qu'il dessinait bien... L'argument pour qu'il fasse du caté a été : « Vas-y, tu sais dessiner, ça va te plaire... » Depuis, il a plus d'intérêt pour ses créations que pour Dieu ! Vers 7-8 ans, il commence à faire des BD. Sa première œuvre, il la tire à cinq exemplaires. Elle s'appelle « Les dégâts de Jeannot », avec une grosse influence Gaston Lagaffe. Sa mère s'occupe des photocopies,

mais chaque couverture est faite à la main. Il la vend à ses camarades de classe. À cette époque, je n'exista pas encore, évidemment... Mais il passait déjà beaucoup de temps à dessiner.

Elle se tourne vers Lucky Luke.
- Toi, le *Poor Lonesome Cow-boy*, il savait te croquer sans modèle... C'est son grand frère qui lui a fait découvrir des tas de BD par l'entremise de *Tintin Magazine* et *Spirou Magazine*, et il jetait toujours un œil complice, et plein d'encouragement, sur ses créations...

Le pianiste n'a pas arrêté de jouer. Le barman continue à essuyer ses verres. Et les clients restent scotchés aux lèvres pulpeuses de la bombe, même si certains sont plus intéressés par ses courbes harmonieuses que par ses propos.

- À l'adolescence, il se met à la peinture. Grâce à ses profs d'Arts Plastiques. Même s'il n'était pas toujours d'accord avec eux... Mais il sait maintenant, avec du recul, qu'ils avaient raison... Il s'amusait à les caricaturer et, à la fin du cours, il leur donnait ses dessins... Et puis, ils lui font découvrir des peintres qui le feront vibrer : Picasso, Braque...

Lucky Luke se lève brutalement, comme animé par un ressort, et vient s'asseoir juste à côté d'elle. Il plante son regard indolent dans celui de la jeune femme.
- J'aimerais que tu me racontes tes histoires juste pour moi...

Il tend la main vers elle. Elle le pousse avec une force insoupçonnée et il s'affale sur le plancher crasseux. Gaston Lagaffe éclate d'un rire énorme et tombe de sa chaise...

Elle reprend d'une voix calme et posée, tandis que le cow-boy se relève et époussette son jeans comme si de rien n'était.

- La mère d'Étienne avait un regard positif sur ce qu'il créait, elle l'encourageait... Son père aurait sûrement préféré qu'il devienne dessinateur industriel comme lui, il

craignait qu'il ne gagne pas sa vie en tant que dessinateur de BD... Moi, je n'ai pas eu le choix, je me suis retrouvée bimbo dans une BD ! Ce qui n'est pas si mal que ça, finalement...

Elle tire d'un geste machinal sur sa robe.

- Au lycée, à Saint-Dizier, il s'inscrit au club d'architecture. Le prof les emmenait en ville, ils choisissaient un vieux bâtiment délabré, ils le photographiaient et, de retour au lycée, ils devaient imaginer, en 3D, comment le rénover... Ce travail l'a passionné... Avec son bac en poche, il entre aux Beaux-Arts d'Épinal. Là-bas, son prof de couleur aimait grommeler d'un ton bourru : « Étienne, y sait bien peindre, mais y sait pas dessiner... ». En fait, il voulait dire qu'Étienne était un dessinateur assez moyen, mais que sa maîtrise des couleurs et de la peinture palliait cette lacune.

Elle tourne la tête sur le côté et aperçoit un des tableaux accrochés aux murs. Sa voix se fait rêveuse, et admirative.

- Picasso... Le peintre ultime... Il a tout absorbé : le cubisme, l'art africain, Velasquez... Étienne a dit, un jour : « J'aimerais être aussi mauvais que lui ! ». Et aussi : « Picasso m'a fait comprendre que l'on pouvait faire évoluer son dessin, contrairement à Dali, par exemple, qui a plus ou moins toujours fait la même chose... »

Elle regarde les autres reproductions : - Nicolas de Staël... Étienne en parle souvent, il a beaucoup appris en regardant ses tableaux, et il s'en inspire notamment pour sa mise en espace. Cet artiste joue avec la couleur comme pour toucher l'infini. Sa peinture est musicale, chaque touche de couleur appelle une suite de notes, un silence... Deux taches de peinture toutes simples peuvent signifier un décor, une maison, et le dessinateur peut ensuite se concentrer sur les personnages, l'essentiel... Il y a ainsi de la profondeur de champ,

et tout est dit. Dans ma BD, les aplats de peinture sont inspirés par ce peintre génial...

Elle observe un tableau de Le Gréco, intitulé « Lacoön », représentant des corps nus et torturés. - Voilà qui l'a beaucoup inspiré, aussi... comme Otto Dix et Giacometti...

Le capitaine Haddock s'est endormi sur sa table et ronfle bruyamment. Brezza se reconcentre sur l'histoire d'Étienne M..

- Après Épinal, il tente le concours des Beaux-Arts de Paris, mais le rate. Il entre à la fac en DEUG Arts Plastiques, option photographie, où il étudie principalement l'histoire de l'esthétisme, des Arts

et de la photo. Quasiment en même temps, il réussit le concours des Arts Décos, rue d'Ulm à Paris. Il mène de front les Arts Décos et la fac, bossant 50 heures par semaine. Oui, c'est un bourreau de travail, mon Étienne ! Quand il aime, il ne compte pas ses heures !

Gaston Lagaffe baille, retombe de sa chaise et s'endort à même le sol. Brezza le fusille du regard, tandis que le patron remplit son verre de Chianti.

- OK, je sais que ce n'est pas la partie la plus intéressante de mon histoire, mais tout de même ! Allez, je vais abréger... Enfin, je vais essayer... Aux Arts Décos, il passe deux ans à étudier divers sujets :

photo, sculpture, peinture, sérigraphie... Il découvre l'informatique en 3D, ce sont les débuts, et il est enthousiaste, malgré les lenteurs des ordinateurs de l'époque. Puis il choisit la section mobilier, là où il pense avoir le plus de lacunes, même si ce n'est pas un sujet qui le passionne réellement. Mais ça lui remet les pieds sur terre, lui apprend beaucoup sur la perspective et l'aide énormément pour ses BD et ses tableaux. Au bout de deux ans, il sort avec un diplôme de designer en mobilier... Ça le fait, hein ! Même s'il n'a jamais fabriqué beaucoup de meubles...

Rahan pousse un grognement plus animal qu'humain.

- Ses seules créations sont des lits modulables, pouvant évoluer de 0 à 6 ans, pour ses enfants. Presque des lits clos bretons...

Alors qu'il ne semble indifférent aux propos de Brezza, le pianiste lymphatique entame une version jazzy de *La jument de Michao*.

- Il expose les lits à Paris, au milieu d'une centaine d'autres exposants, et remporte un vif succès. Certaines personnes sont intéressées, mais lui veut faire de l'art, des objets uniques, et pas de l'artisanat... Par ailleurs, le coût aurait été trop élevé...

Obélix la coupe, de sa grosse voix caverneuse :

- J'aime pas trop quand tu parles économie, j'arrive pas à te suivre...

- Tu vas pas me dire que ça te coupe l'appétit ! Bon, je continue... Ce qu'aime vraiment Étienne, c'est peindre et dessiner. Après son expérience de designer, il crée des illustrations pour des magazines. Il dessine pour le bulletin municipal de la mairie de Guyancourt, dans les Yvelines. Il fait de l'alimentaire, pour pouvoir vivre de son travail : des ateliers avec des enfants le mercredi, dans des collèges... En parallèle, il commence à me donner vie. Je vais mettre dix ans à atteindre ma forme actuelle

et à être aussi bien... chaloupée... Il conçoit des strips BD pour s'entraîner, acquérir un style particulier. Pour que les gens apprennent à me connaître, il ouvre un site internet en 2002, et y diffuse tous les quinze jours une petite BD en ligne. Peu à peu, je deviens un vrai personnage, et ma bande dessinée, « Brezza, La sirène du Gogoswing », sort en 2008, éditée par Fugues en Bulles, un collectif de dessinateurs créé par Thierry Boulanger, Yann Barrière... et Étienne. C'est de l'auto-édition, mais qui aide les auteurs dans leur promotion. Étienne est très fier de cette maison d'édition !

Soudain, la porte du bar s'ouvre sur un beau marin à l'air ténébreux. Il jette son mégot de cigarette à terre et l'écrase avec le bout de sa botte. Il marche vers Brezza et lui souffle à la figure :

- Tu veux danser un tango avec moi, poupée ? Moi, c'est Corto...

Lucky Luke se lève et sort son colt. - Elle est à moi, la môme...

Le patron attrape sauvagement les deux lascars par le col de la chemise.

- Si vous voulez vous battre, c'est dehors !

Les deux personnages se calment aussitôt. Corto s'assoit à côté de Brezza, et lâche :

- Tu aimes... le tango ?

Le cow-boy le tue du regard. Elle répond :

- Je pense que ça me plairait.

- Le tango, c'est la plus sensuelle des danses. Il y a un tel contact, une telle fusion entre les corps... Et puis c'est presque du free jazz... Une fois que tu as acquis le vocabulaire de la danse, tu crées, tu y vas, tu donnes le meilleur de ton expression au mouvement des corps...

Gaston Lagaffe, qui s'est réveillé, le fixe, un peu ahuri :

- Si tu continues comme ça, je vais me péter un sacré mal de tête, moi !

Corto reluque lentement Brezza

sous toutes les coutures et demande d'une voix sombre :

- T'es faite comment, toi ?

La fille lui envoie un clin d'œil appuyé :

- Peinture acrylique. Mais, dans ses BD, Étienne aime utiliser plusieurs techniques : encre de chine, collage, couleur par ordinateur... Pour ses peintures, car je vous ai encore peu parlé de ses peintures, il utilise surtout l'huile. Elle sèche lentement et il a le temps de travailler à son propre rythme. Et il aime préparer tout seul ses toiles. Il achète le châssis, sauf pour celles qui ont besoin d'un cadre particulier et qu'il fabrique lui-même. Tandis qu'il tend la toile sur le châssis, il peut tranquillement réfléchir à ce qu'il va peindre... Il compose souvent plusieurs tableaux en même temps, sur le même thème.

Elle se tait quelques instants pour écouter le pianiste, qui vient d'entamer un air nostalgique du grand saxophoniste John Coltrane.

- Il a peint toute une série de tableaux sur le jazz. En travaillant, il n'écoutait que des standards de Cher Baker ou Charlie Mc Pher-son... Là, il voudrait commencer une série sur le tango...

- Ça m'intéresse..., soupire Corto. Et il me plaît bien, ton créateur... Dommage que je ne puisse pas le rencontrer... Il a des projets pour toi ?

Une larme solitaire coule sur sa joue.

- Non... Mais il a toujours plein d'idées. Il aimerait créer plus d'albums collectifs avec des jeunes auteurs qui ont envie de se lancer. Comme celui qu'il a fait sur le thème du Solex, où plusieurs dessinateurs déclinent le thème à leur manière. Il en prépare un sur les monstres... Il travaille sur le deuxième tome d'un album « À vos z'amours », avec une scénariste. C'est un abécédaire, la deuxième partie va de M à Z. On y suit les péripéties amoureuses d'une trentenaire qui attend le prince

charmant, mais qui ne cesse de se prendre des gamelles...

- Il doit pas s'ennuyer...

- Il travaille tous les jours. Depuis qu'il dessine, il réalise au moins un dessin par jour. Jamais il ne s'arrête... Jamais... Jamais... Mais il y a un truc que je ne supporte pas chez lui : c'est sa passion récente pour la batterie !

Elle est tout à coup très en colère. - Je crois que s'il continue, je vais finir par me casser, et aller chercher un autre dessinateur ! Il l'aura bien cherché ! Et puis je lui en veux à mort d'avoir tué Jules, l'amour de ma vie... Pourquoi il m'a fait ça, à moi ? Pourquoi ? Il ne m'aime pas ? Il savait qu'on était inséparables... Il n'aurait jamais dû le tuer !

Sa voix se dilue soudain dans les fumées de cigarettes et les vapeurs d'alcool. Le décor se fond dans la brume, disparaît dans un flou artistique. Les personnages se figent. Se délitent. Se déshumanisent. Ils ne sont plus que des créatures de papier, peints à l'acrylique sur de simples feuilles Canson.

Ils redeviennent ce qu'ils ont toujours été. Des personnages de Bande Dessinée couchés sur le papier.

Mais si vivants dans nos âmes d'éternels enfants avides de rêves et d'aventures !

(1) Livre « Brezza. La sirène du GogoSwing » par Étienne M., publié par Fugues en Bulles.

(2) Croquée, dessinée.





Une journée de colonie de vacances au château de Nogentel (le 16 août 1942)

par Jacqueline TOUCHAIS-YANCA



doc. 1 cadets et vétérants

À genoux, de gauche à droite :

M. Lambert, Jacky Paré, Gaston Gouët, M. Breton, M. Bonnerave, M. Dieudonné

Assis, de gauche à droite :

Pierre Poufile, Michel Clerget, M. Caritte, ?, Jean Miché, Pierre Doucet, ?,
Jacques Bouquet, René Yanca, Michel Gastebois

Debout, de gauche à droite :

Rang du bas : René Frérot, M. Rispot, ?, M. Guibé, M. Mongourd, Jean Clerget,
Louis Richard, Abbé Pierre Lamarle, Abbé Michel Blard, Pierre Vissuzaine,
Albert Legras, Jean Baudin, Gabriel Blanchard, Pierre Pichancourt

Rang du haut : Serge Clément, M. Mezière, M. Vaspasse, P. Bollot, René Garenne,
M. Benoist, Jacques Boreux, Jean Jacquemart, André Clerget, Bernard Manciaux,
Pierre Delachapelle, Raymond Deflandre, Michel Jacquemart

Les colonies de vacances du Patronage Saint-Denis se tenaient habituellement à Thann en Alsace depuis les années 1930. L'occupation bouleversa l'organisation de ces séjours et c'est ainsi que l'Abbé Pierre Lamarle, premier vicaire à Sézanne, installa ses vacanciers, en 1942 au château de Nogentel, près de la commune de Neuvy. Au moins, on pouvait y aller à bicyclette !

La colonie se tenait en juillet et août et regroupait plusieurs sections. Les plus jeunes dits « les scolaires et les minimes » de 10 à 14 ans, les plus nombreux, étaient divisés en équipes, avec un chef d'équipe (pris dans les « vétérants ») et un « dirigeant », supervisant plusieurs équipes. Des jeunes filles, dont la sœur de l'Abbé Lamarle, Geneviève Lamarle, s'occupaient des plus petits. Les « cadets » étaient âgés de 14 à 16 ans. Les « vétérants » de 16 à 25 ans, rassemblaient des collégiens, étudiants et ouvriers (doc. 1). En tout, 150 jeunes (doc. 2), auquel il fallait ajouter le groupe des « dirigeants » (doc. 3) dont des séminaristes et les cuisiniers et cuisinières. Le réfectoire se tenait dans l'aile gauche du château et les dortoirs dans la partie centrale et les communs.

Après la montée matinale du drapeau, la journée se passait en promenades, jeux et sports. Il s'agissait plutôt de randonnées, assez longues d'ailleurs (jusque 40 km pour les plus grands), comme celle de Nogentel à Fontaine Denis en passant par la Traconne. Dans ce cas, le ravitaillement était chargé sur la « titine », remorque tirée par les marcheurs. Le groupe était accueilli par les habitants et passait la nuit dans la paille d'une grange. Parfois, le retour se faisait par le train, sur la ligne d'Esternay.



doc. 2 la « colo », ses dirigeants, cuisiniers et cuisinières



doc. 3 les dirigeants

1^{er} rang, de gauche à droite :

Bernard Pichancourt, Bernard Bellanger, M. Troufléau,
Abbé Pierre Lamarle, Louis Richard, Abbé Michel Blard

2^e rang, de gauche à droite :

Stanislas Pichancourt, M. Collard, M. Levacher, Pierre Auger

3^e rang, de gauche à droite :

Geneviève, sœur de l'Abbé Lamarle, frère de l'Abbé Lamarle, Elisabeth Lebar

Il y avait aussi les feux de camp, les chants, les jeux de nuit. Pour ces derniers, deux équipes se dispersaient dans la forêt, et chacune devait attraper le plus possible de prisonniers. Seuls les chefs avaient droit à une lampe électrique.

Le 16 août 1942, journée des parents, commença par un défilé (doc. 4) et la messe en plein air (doc. 5) dans la cour du château, suivi du pique nique (doc. 6). L'après midi se passa en jeux, dont le « sous marin » qui déclenchait l'hilarité générale. Un « innocent » s'allongeait par terre avec un imperméable sur lui. La manche servait de périscope. Au moment de fixer son œil dans le soi disant instrument, le « volontaire » se recevait un sceau d'eau sur le visage ! (doc. 7).

L'hospitalité des propriétaires, la générosité des producteurs locaux et des commerçants, et un bon esprit d'équipe, ont permis aux jeunes de se retrouver et de s'amuser, malgré les difficultés liées à l'époque (doc. 8).



doc. 5 la messe en plein air,
dans la cour du château



doc. 4 le défilé à l'entrée du château



doc. 6 le pique nique avec les parents



doc. 7 le jeu, « le sous marin »



doc. 9 illustration « Colonie de vacances du patronage Saint Denis, Nogentel 1943 »

Tous mes remerciements à Messieurs Jean Clerget, René Yanca, Michel Jacquemart, Père Michel Blard, qui ont eu la gentillesse de me confier leurs souvenirs et photos de colonies de vacances.



Pleurs pendant la première guerre mondiale

Le général Foch à Pleurs

par Maurice DERVIN

Le général Foch, commandant la 9^e armée tient son poste de commandement dans une salle de la mairie de Pleurs. Il dispose d'un bureau avec son état-major. Le téléphone est relié à la poste située en face.

À la suite de la percée saxonne du 8 septembre, Foch transfère son P.C. à Plancy (Aube), où est son quartier général.

À la retraite des armées allemandes du 9 septembre au soir, Foch regagne la mairie de Pleurs le 10 au matin.

Récits du père Emile Aveline (arrière grand-père de Madeleine Aveline épouse Baillot) au colonel Albert Huguier (doc. 1)

Le père Aveline habitait à Pleurs, où demeure actuellement Madame Robert. C'était un « gros » fermier du village, possédant un important cheptel : chevaux, vaches, porcs, basse-cour... De taille élevée, maigre, légèrement voûté, c'était un paysan acharné au travail. S'il avait une instruction sommaire, il avait par contre un grand bon sens d'observation et de raisonnement. Il a évoqué ses souvenirs sur les journées du 5 au 10 septembre 1914, et sur le séjour du général Foch à Pleurs. (doc. 2)

« Si je m'en souviens, mon bon Albert, vingt dieux de vingt dieux ! (c'était son juron favori, comme à beaucoup de pleuriots). Si tu avais entendu le raffut du canon sur Broyes, Allemant, Linthes, Connantre... Les fumées, les explosions, la lueur des éclatements, c'était pis que le tonnerre et les éclairs des grandes nuées (orages) de juillet et d'août. Le soir on aurait dit un vrai feu d'artifice. Et sans arrêt, sur la route de Marigny (qui passait devant sa ferme, rue Baudoin) ; c'était un passage

ininterrompu, jour et nuit, de soldats, pis que des fourmis : fantassins, cavaliers, artilleurs, convois, chevaux, mulets, autos, camions, cyclistes, motocyclistes, canons, etc...

Je voyais passer le général Foch dans une auto avec un petit drapeau tricolore. Chaque fois, le soir, il repartait à Plancy. Il arrivait le matin de bonne heure à la mairie et déjeunait dans la maison du docteur Choquart, où était la « popotte » (cuisine, pour officiers). Les colonels Weygand et Devaux mangeaient à la popotte du général Foch.

Dans la journée, j'allais rôder sur la place de la mairie, à la poste (qui était à côté) ; c'était comme un « cheton de frelons » (il voulait dire un bourdonnement incessant de soldats qui entraient et sortaient). Je cherchais à avoir quelques nouvelles pour savoir si je devions fiche le cap avec nos bestiaux, comme le faisaient des cohues de gens du nord et de l'est que je voyions passer toute la journée. Ils racontaient des histoires à faire dresser les cheveux sur la tête : incendies, vols, pillages, fusillades de gens, hommes et femmes, réquisitions, prisonniers civils

qu'ils enfermaient dans des granges, et ce que je sais encore... sans compter que les femmes et les filles y passaient... On disait même que des hommes avaient été attachés dans des granges pour voir les « gueuseries » faites sur leurs femmes et filles (faits consignés d'ailleurs dans des rapports d'après-guerre, entre autre à Villenard, Saint-Souplet, etc...). On comprend que j'avais la tête comme une citrouille.

Le 8 septembre au soir, j'ai envoyé un gamin mener des vaches à Marigny chez mon fils Émile (le fils a le même prénom). Le 9 j'ai chargé le plus que j'ai pu d'affaires sur les charrettes parce que cela pétait de plus en plus fort. On disait qu'on se battait à Oignes, au Buisson Renard, à la ferme de l'Étang et dans le parc du château de Pleurs. Le soir du 9 c'était un roulement qui me retournait l'estomac ; je n'ai pas fermé l'œil. Le 10, tous les soldats qui passaient chantaient et criaient : « les prussiens foutent le camp ». Fère-Champenoise est repris ! On a « évu » de la chance, grâce à Foch ! et on y doit une rude chandelle ». (doc. 3)

Note. Dans mon ouvrage « Mémoires d'un enfant du pays », en page 17, je parle du petit historique concernant la plaque commémorative dédiée au général Foch. Les récits de deux pleuriots n'étaient pas alors évoqués. En 2004, pour l'exposition à l'occasion du 90^e anniversaire de la bataille de la Marne, un de ces témoignages, celui de Monsieur Alphonse Charlet a été présenté. Il restait le second témoignage à faire connaître, celui d'Émile Aveline. C'est chose faite ici. Il complètera l'histoire de la première guerre mondiale à Pleurs.



La ferme des époux Emile Aveline, état actuel.



doc. 2 Le maréchal Foch à Pleurs.



doc. 3 La plaque en l'honneur du maréchal Foch, Pleurs, mur de la mairie.



49 ans de coiffure pour hommes à Sézanne

par Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
à partir des souvenirs de Michel DUCOURTY

Au 25, rue Paul Doumer

Je suis né le 15 mars 1934, au-dessus du salon de coiffure que mon père Henri Ducourty avait ouvert en 1922 (doc. 1). À 14 ans, je deviens apprenti (doc. 2) et reprends le salon en 1961.

La rue Paul Doumer était un peu différente de ce que l'on connaît maintenant. Le magasin, déjà, avait une devanture en bois (doc. 3) que l'on recouvrait de volets le soir à la fermeture (doc. 4). En face, le magasin l'Idéal (actuel Pauline) n'existait pas (doc. 5). À côté, en montant la rue, c'était Philips (doc. 6), tenu par Monsieur Paré et dont le fils Jacky Paré a conti-

nué le commerce, mais au 1, rue Paul Doumer (actuel Adéquation) après la reconstruction en 1955. En effet, tout le coin avait brûlé en 1940 détruisant ainsi l'ancien magasin de journaux et papeterie Badée (doc. 7).

L'endroit demeura un terrain vague pendant une quinzaine d'années (doc. 8). Avant Philips, le lieu était occupé par le cabinet d'architecte de Monsieur Madin, ce qui faisait dire qu'à Sézanne on bâtissait du « Made in Sézanne » !

En descendant la rue, on trouvait une série de petites boutiques (doc. 9). Mme Léa Harmel, dite « Poupée » qui avait un commerce de laine au n°27. Madame Louise



doc. 1 Mon père est au milieu, avec Louis Niotte, son employé (1938)



doc. 2 La succession est assurée (1949)



doc. 4 Avec les volets (1939)



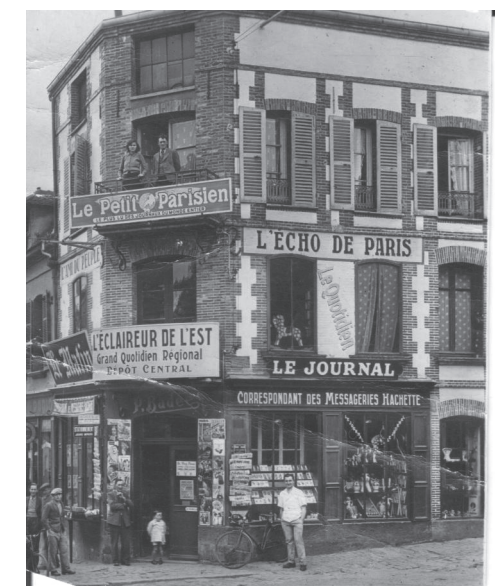
doc. 6 Magasin Philips (1949)



doc. 3 Sans les volets (1950)



doc. 5 En face, au n°16, (actuel Pauline) (1946)



doc. 7 « Chez Badée », avant 1940

Vallée, au n°29, qui était modiste-chapelière et dont le magasin portait une ancienne inscription « Fruits et Primeurs » au premier étage. Enfin, le garage Cuillier se situait dans le renforcement qui borde l'ancien collège sur l'emplacement d'une ancienne ferme.

Tout le coin a été démoli et reconstruit en 1997 (docs. 10 et 11). Le quartier était très animé, surtout lors du passage du tour de France en 1949 (doc. 12) et par les grosses pluies qui inondaient régulièrement la rue (doc. 13). Mon père avait des collègues coiffeurs :

M. Roger Colin, (à droite de La Bonbonnière, rue Bouvier Sassot), M. Gabriel Jeanson (à droite de l'Hôtel de France, rue Léon Jolly) et M. Lucien Dauphin (actuel Elly Lingerie, place de la Halle). Ensemble, ils avaient signé un accord en 1929, pour fixer les

tarifs de rasage de la barbe, avec ou sans alcool, la taille des cheveux (en semaine ou le dimanche), la coupe Bressant, la taille de la barbe, en pointe ou pas et le brûlage des cheveux. Il était également spécifié que les salons de coiffure étaient ouverts le dimanche, de 7 heures à 14 heures inclus, sans fermeture le midi. De quoi se faire beau ce jour là !

Les années d'apprentissage

J'ai eu mon CAP coiffure en 1954, puis mon BP en 1961. Entre temps, je faisais des stages et des salons. Par exemple, en 1956, j'ai obtenu un diplôme suite à une session de perfectionnement en teinture et permanente, chez l'Oréal à Paris. En 1961, le Lycée Nationalisé Technique et Moderne de garçons de Reims organisa une grande journée de présentation de mode de coiffures féminines et masculines. Tous les jeunes coiffeurs de

la région étaient conviés à coiffer une cinquantaine de modèles qui défilèrent ensuite devant un public nombreux au son de l'accordéon de Maurice Vittenet (doc. 14).

La pratique

La mode n'était pas la même que maintenant. Je pratiquais des coupes sculptées au rasoir (7,70 NF, tarifs en vigueur en 1961) alors que la coupe Mode se faisait au ciseau et prenait plus de temps. À l'époque de mon père, on employait surtout la tondeuse et le ciseau. La coupe Bressant est la coupe en brosse (3,35 NF), l'ordinaire (2,73 NF) pour les messieurs qui n'ont pas beaucoup de cheveux. Le shampoing n'était pas systématique (1,00 NF). On pouvait ensuite faire une friction au « cuir de Russie » ou avec une lotion à la violette, à la lavande ou « Rêve d'or ». Il y avait la brillantine pour lustrer les cheveux et la gomme arabique pour les laques

ou fixateur. Le rasage occupait une bonne partie de la journée. Certains venaient, deux, trois fois par semaine.

J'ai eu mon premier client à 16 ans, il s'appelait le « père Léon » et était ouvrier chez Labesse (actuel Calde-rys). Pour le dernier, en 1996, cela s'est fait au champagne, deux amis m'ayant fait la surprise de venir le jour de la fermeture du salon.

Je ne donnais pas de rendez-vous, tout le monde se retrouvait pour blaguer ou raconter la dernière petite histoire. L'ambiance était chaleureuse et bon enfant.

Une fois, à la question rituelle « comment je vous coupe les cheveux », un monsieur m'a répondu « en silence ». Beaucoup de mes clients étaient des amis.



doc. 8 Un jardin en centre ville ! (1949)



doc. 9 Les anciennes boutiques (1996)



doc. 10 Avant 1997



doc. 11 Après 1997



doc. 12 Le passage du tour de France (1949)



doc. 13 Inondation (1956)



doc. 14 M. Ducourty est à gauche en haut avec son modèle assis en dessous (1961)



Retracer la traversée du temps des maisons et retrouver l'empreinte de leurs occupants.

par Françoise MARCK

L'association Mémoire de Maisons est née en 2007 de quelques rencontres fortuites et heureuses. Tout d'abord, entre plusieurs passionnés lancés dans cette folie qu'est la restauration d'une vieille demeure. Puis avec d'autres passionnés auxquels cette merveilleuse calamité n'était pas arrivée, mais ayant aussi l'amour des murs qui ont une âme. Enfin, avec des hommes de l'art, des férus d'histoire, d'architecture, de généalogie, tous pareillement émus par l'empreinte de ceux qui nous ont précédés. Bien sûr, les rencontres les plus déterminantes sont celles que nous avons faites initialement avec les maisons elles-mêmes : le pur plaisir de la rencontre, lors de la visite, puis l'éventuel coup de foudre qui va rendre les pensées et les comportements raisonnables hors de propos.

Aimer nous a poussé à mieux connaître. L'association s'est donnée pour but premier de retrouver l'origine de la construction, la fonction initiale et l'historique de l'occupation des demeures anciennes, en se limitant strictement au patrimoine privé.

Pour celui qui restaure, retrouver le passé d'un bâtiment contribue à orienter les options architecturales

de la maîtrise d'œuvre. Il n'est pas indifférent que les murs aient été jadis ceux d'un moulin, d'une ferme, d'un commerce, d'un atelier ou d'une maison d'habitation. Au delà de cet aspect pragmatique, c'est avant tout l'envie de saisir l'âme de ces « objets inanimés » que sont les maisons, qui nous motive.

Avec beaucoup de persévérance et un peu de chance, il est possible de retracer la traversée du temps d'une maison et retrouver l'identité de ses occupants passés. La difficulté rencontrée est bien différente selon qu'on recherche l'histoire d'une maison de maître en milieu urbain, d'une grande ferme pluri-centenaire, d'un bien nationalisé sous la Révolution ou d'une modeste chaumière dans un petit village sans archives. La réussite n'est pas assurée dans le dernier cas tandis que pour tous les autres, l'enquête sera facilitée par la visibilité des propriétaires ou l'importance du bien. Il faut tout d'abord trouver « le petit bout de fil qui va permettre de dévider la pelote ». Il est indispensable de disposer de noms et de dates pour effectuer les recherches, la simple adresse du bien n'étant pratiquement d'aucune utilité pour accéder à la plupart des archives.

L'enquête documentaire préalable passe par l'examen attentif des actes de ventes et de tous les papiers et photos éventuellement transmis de propriétaire en propriétaire ou de génération en génération. Elle s'approfondit par la consultation de la littérature régionale, des journaux, des cartes postales et de la tradition orale en faisant appel à la mémoire des anciens. Avec des noms et des dates, nous pouvons alors entamer nos recherches aux Archives départementales, complétées si nécessaire, par la consultation des archives en ligne des départements limitrophes. Les recherches se font principalement parmi les fonds notariaux qui contiennent les actes de vente, les baux, les testaments, les inventaires après décès. Les recherches généalogiques complémentaires sont inévitables. Les recensements successifs apportent des informations sur les occupants. Le cadastre et la consultation des archives des géomètres locaux sont aussi très précieux.

Par ces recherches, nous établissons une chronologie de la transmission ; mais cela ne nous suffit pas. Pour retrouver la véritable histoire d'une maison, il faut l'examiner à la loupe et chercher

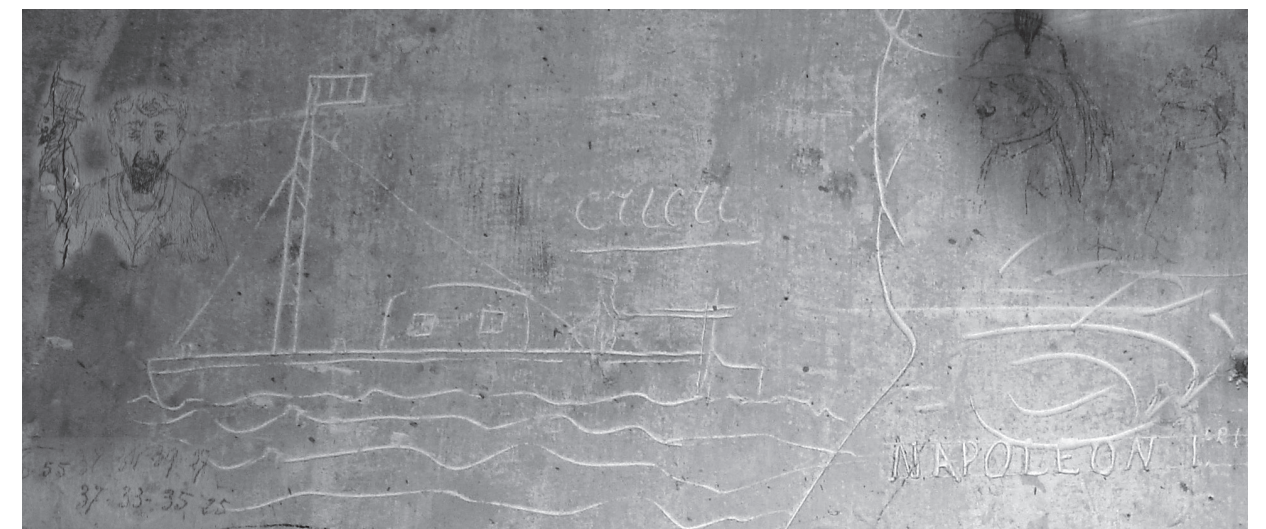
des indices de vie au cœur des murs, bien au delà des preuves de propriété. Ce travail de « fouilles » est facilité par la rénovation des lieux. Lorsqu'on mène des travaux invasifs et qu'on rentre ainsi dans les arcanes des murs et des sols, les témoignages affluent pour qui prend soin de les remarquer. Cette modeste archéologie fait remonter au jour des traces, des indices, des signes qui demandent à être décryptés. Par principe, nous traitons toutes nos trouvailles avec une égale considération : les manifestations artistiques et artisanales, les éléments de style, les intentions décoratives comme les fragments de papiers peints ou les peintures, les graffiti, les vieux journaux collés aux murs en guise d'apprêt. Nous essayons aussi de comprendre les transformations qu'une maison habitée de longue date a subi inévitablement au gré des désirs et des besoins de ses occupants successifs. Nous ajoutons donc à notre inventaire de fragments, de bouts de papier, de graffiti et de vestiges de décor, l'inventaire des métamorphoses décelables, des manques ou des destructions constatées, des déplacements, des escamotages..... C'est le secret de notre méthode : pour nous, il n'y a pas de hiérarchie dans ces mani-

festations de vie passée. Il nous faut toutes les prendre en compte pareillement pour rencontrer les occupants des temps anciens. Sans quoi, nous nous contenterions de dater l'architecture des bâtiments et le style des décors et l'origine des matériaux qu'ils recèlent.

L'ARCHÉOLOGIE DOMESTIQUE

Si l'enquête conduite aux Archives demande du temps, de la méthode et une très grande persévérance, l'archéologie domestique, ne demande guère plus qu'un peu de curiosité.

En ne dédaignant pas les humbles traces qu'elle révèle, on collecte de précieux indices qui permettent souvent de confirmer ou infirmer une hypothèse lorsqu'on les croise avec les documents écrits, les plans et les techniques de construction et les styles du bâtiment, la datation des matériaux employés. Cette méthode nous donne à imaginer la vie de ceux qui nous précédés en ces lieux. C'est cette exploration intime et rêveuse que nous décrivons ici.



Nogent-sur-Seine. Ruelle du Chat-qui-pêche. graffiti de soldats

Les graffiti

Quelle que soit l'époque où ils ont été tracés, et quel qu'en soient les auteurs, tous les graffiti sont touchants. Ils témoignent d'un sourd espoir de survie individuelle et sont des bouteilles à la mer jetées dans les remous du temps. Ils rendent compte de la condition humaine : exister tout en sachant qu'on court inexorablement à la non-existence. Ils prouvent l'immense désir des hommes d'être reconnus et peut-être aimés par ceux qui viendront après eux. Les graffiti démontrent aussi que les humains sont tous un peu conquérants, prédateurs et aiment marquer, quitte à les abîmer, les objets qui les environnent pour se les approprier.

Les graffiti nous ont permis par exemple, de rencontrer plusieurs femmes domestiques dans une maison bourgeoise de Nogent-sur-Seine. Elles vivaient dans la partie la plus modeste de la maison, sous les toits et dans les petites pièces desservies par un sombre escalier

de service et ont pu être identifiées nommément grâce aux recensements. Si cette maison n'avait abrité que des nantis, sans doute ne porterait-elle aucune de ces minuscules et orgueilleuses affirmations de soi ; mais chaque maître qui y a vécu a apporté avec lui un petit peuple griffonnant dans le secret des greniers et des cagibis. Les domestiques et les enfants qui ont grandi là, ont creusé le plâtre, rayé la pierre, écorché le bois, gribouillé les peintures. Ils ont expérimenté ainsi leur précieux savoir : écrire et compter. Dans l'aile « pauvre » de cette maison, les murs ressemblent à des brouillons d'écolier. On y a tenté la division de 10 par 3 et découvert l'infini des chiffres après la virgule, on y a récité l'alphabet sans oublier les lettres inusitées et exotiques comme le K et le W. Alphabets et listes de chiffres, calculs simples, prénoms surannés,... Jusqu'à de petits objets dissimulés dans les creux du plâtre, comme ce très ancien domino découvert dans une anfractuosité de mur, où il a été, sans doute, plus caché que perdu.

Encore à Nogent-sur-Seine, en rénovant un ancien entrepôt sans âge et sans style, deux membres de l'association ont découvert un mur couvert de graffiti, anciens et contemporains mêlés, signalant les passages de soldats et d'amoureux. Ce lieu reculé, caché au fond d'une ruelle, a abrité des militaires en casernements et dissimulé des amours adolescentes entre 1870 et 1990. Caricatures de soldats français ou allemands, de bourgeois en chapeau-claque, listes de régiments, prénoms féminins désuets ou modernes, ce mur a recueilli en 120 ans, les espoirs et les promesses d'au moins sept générations de jeunes gens et de jeunes filles livrés aux tourments de la guerre, des passions, du désir...

La découverte d'un graffiti peut parfois sembler un signe du destin. Aux confins de l'Yonne et de l'Aube, un de nos membres a eu la surprise de découvrir son patronyme très rare, gravé sur le mur d'une des dépendances du moulin du XVIII^e siècle qu'il venait d'acheter. Rien ne le prédisposait à faire cette acquisition et il n'avait aucun lien familial avec le lieu. Il ignorait tout de cet homonyme. Après d'assez longues recherches, il a découvert qu'un arrière-grand-oncle était effectivement passé par là dans son enfance, un siècle plus tôt ...



Nogent-sur-Seine. Ruelle du Chat-qui-pêche. graffiti de soldats



Les marques d'artisans

L'autre groupe de scripteurs, dans nos explorations minutieuses, est celui des artisans. Certains notent au crayon, le temps à facturer à l'intérieur des meubles. D'autres calculent sur un pan de mur, les cotes d'une coupe, addition ou division de longueur. Dans une maison de Nogent, la fameuse fraction 10 sur 3 revient poser de cruels problèmes d'intervalles à un menuisier du XIX^e siècle : le vieux « 12 » d'avant la Révolution, divisible par 3 et par 4, était tout de même plus pratique ! Nous trouvons fréquemment des datations de travaux, assorties de signatures. Certains artisans suivent les usages propres à leur corps de métier : pour indiquer la fonction et l'emplacement des éléments, les charpentiers marquent les pièces de charpentes à l'aide de leurs outils. Traits à la scie et cercles au compas forment sur les poutres, des runes indéchiffrables aux non-initiés. D'autres embossent leur nom avec des lettres-pointeaux au dos de leur ouvrage, comme les sculpteurs-doreurs.

Les artisans sont les premiers à s'amuser des jeux de pistes temporels. Ils cachent des messages dans les murs qu'ils construisent, à l'attention de ceux qui les démonteront un jour lointain. À Nogent-sur-Seine, nous avons découvert deux exemples de ces facéties dans des maisons distinctes, à des époques éloignées. En 1797, un menuisier qui rénove les cloisons en bois



Nogent-sur-Seine.
Grande-Rue Saint-Laurent.
Signature datée de maçon

d'une maison achetée comme bien national par le député montagnard de la ville, laisse un long écrit à la mine de plomb à l'intérieur d'un chambranle de porte. Ce message ne pouvait être découvert qu'en démontant l'habillage de bois. Il indique le prix du boisseau de grains et de la bouteille de vin en 1795 et 1797, exposant là en peu de mots l'inflation galopante de 1795 et la tragique déflation de 1797. Il proteste du retour en force des royalistes qui, dit-il « espèrent voir reprendre les biens, mais (...) les patriotes les attendent pour les écraser. Vive la République ! »

En 1924, dans une autre maison nogentaise, une joyeuse bande de maçons laisse dans un mur, une bouteille de vin et un message à l'attention de ceux qui démoliront leur travail : « Buvez-la à notre santé ». La bouteille et le mot ont été découverts en 1998.

Les journaux

Nous en avons trouvé dans presque toutes les maisons que nous avons examinées. Ils étaient traditionnellement utilisés comme papier d'apprêt. C'est un usage très répandu entre 1880 et 1940.

Il disparaît avec la seconde Guerre mondiale. Grâce aux journaux, on peut dater les strates de travaux. Paradoxalement, les vieux journaux se conservent très bien alors que les journaux récents sont jaunes, brûlés et friables en peu d'années. Les journaux modernes, dont la pâte est traitée avec des agents blanchissants sont détruits par l'oxydation que produisent ces substances. De mauvaise qualité après la dernière guerre, ils ne servent plus guère qu'à boucher des trous dans les murs ou isoler des tuyauteries sous un plancher.

C'est le plus grand des hasards qui préside à la sélection des pages qui nous parviennent ainsi. Les feuilles de papier noircies de convictions sincères et de mensonges avérés, ont été traitées comme un matériau de construction et non comme un support de pensée. Malgré cela, ils procurent à celui qui les découvre le plaisir de se plonger dans le passé sur le mode du présent : articles de fond, informations, faits divers, petites annonces et vieilles réclames.

Dans une maison de Nogent-sur-Seine, nous avons ainsi retrouvé des mille-feuilles de papier journal et de papier peint qui s'empilent



Nogent-sur-Seine. Grande-Rue Saint-Laurent. Signes de charpentiers

sur deux siècles. Une incroyable revue de presse : journaux de la Révolution française, cours de la bourse de 1884, journaux politiques de la Troisième République ou journaux de mode de l'entre-deux-guerres, journaux nationaux ou régionaux,...

Les papiers peints

On les découvre sous les tentures, sous les boiseries, au fond des placards, dans tous les recoins qui ont échappés aux modernisations. L'ordre des strates permet de les situer les unes par rapport

aux autres. Les dates de parution des journaux intercalés servant de papier d'apprêt permettent de situer les couches dans une fourchette de temps ; mais seule la connaissance des styles et des modes d'impression ou, mieux encore, des catalogues des fabricants, permet de dater avec certitude un motif. Il faut donc faire appel à un expert ou un connaisseur très éclairé. Les plus anciens modèles remontent à la deuxième moitié du XVIII^e siècle. C'était un luxe réservé aux appartements des maîtres. Chambres de bonne et pièces de services réservées aux domestiques ou louées à

des gens pauvres étaient simplement badigeonnées dans un ton beige, verdi ou bruni par le temps. Le papier peint ne se démocratise que dans le dernier quart du XIX^e siècle et gagne alors les « pièces pauvres ». Les classes dominantes du XIX^e siècle croyaient avoir le monopole du bon goût et pensaient que la laideur allait de soi avec la pauvreté. Dans les maisons que nous avons explorées, il y a donc deux grandes familles de décors : ceux des appartements bourgeois, épais et élégants et ceux des logements de domestiques, fins et tristes. Tout au long du XX^e siècle, les fonds gris demeurent attribués aux logis des plus modestes, les couleurs vives et fraîches demeurent l'apanage des plus aisés ; mais qu'on soit riche ou pauvre, les fleurs, surtout les roses, restent le motif préféré au long de ces deux siècles.

L'association souhaite faire partager ses passions

En communiquant sur ces maisons dont elle retrouve la mémoire, en les rendant parfois accessibles même temporairement, même virtuellement, à un large public et en parlant de ceux qui nous les ont transmises, l'association espère sensibiliser un jeune public à la vie de ceux qui les ont précédés, à l'histoire de leur région et de leur pays.

En s'entourant d'expertises, Mémoire de Maisons a pour second objectif de favoriser la réhabilitation et la restauration de ces bâtiments anciens selon les techniques traditionnelles avec des objectifs de Haute Qualité Environnementale. L'association fait la promotion d'un management de projet soucieux de développement durable dans tous les aspects de la réhabilitation : viabilité, confort, gestion de l'énergie et des flux,

thermique, acoustique, choix de matériaux à faible impact, recyclage sur site des matériaux existants,...

Au sein de l'association, grâce au bulletin de liaison électronique et très bientôt grâce à un forum accessible à partir du site internet, les membres et les amis de l'association échangent sur les travaux qu'ils conduisent ou les recherches qu'ils mènent aux Archives départementales, dans les bibliothèques, sur le Web,...

L'association communique et fait partager sa passion en organisant des expositions d'art ou d'histoire et accueille les expositions d'autres associations au 20, G^{de}-Rue Saint-Laurent à Nogent-sur-Seine. Pour télécharger notre bulletin ou connaître le programme des manifestations, il suffit d'aller sur le site : www.memoire-de-maisons.fr



Nogent-sur-Seine.
Grande-Rue Saint-Laurent.
Journaux et papiers peints
de 1884 à 1960



Nogent-sur-Seine. Grande-Rue Saint-Laurent.
Journaux et papiers peints de 1791 à 1884



Nogent-sur-Seine. Grande-Rue Saint-Laurent. Journaux de 1793



Escale à Sézanne pour l'association « Lire et Faire Lire dans la Marne »

par Claire MÉTRÉAU

Soleil sur la ville !

Vive la décentralisation, qui a permis à 50 bénévoles de l'association « *Lire et Faire Lire dans la Marne* », de découvrir la belle cité de Sézanne, le 15 octobre 2009.

Merci à Danièle Cercellier qui, depuis des années, donne du temps aux enfants à qui elle lit des histoires, et se dépense sans compter pour promouvoir notre association à Sézanne et les villages du sézannais. C'est à elle que revient le mérite essentiel de l'organisation de cette journée.

La matinée, c'est au Lycée, toujours flambant neuf, de la *Fontaine-du-Vé*, que l'équipe administrative, autour de Madame Annie Faurie, proviseure de l'établissement, a accueilli les bénévoles.

Françoise Oudin, du CCDDP de Châlons-en-Champagne, est intervenue pour présenter une riche bibliographie sur le thème retenu cette année pour notre animation « *Un enfant, un livre : l'humour, le rire, le cirque dans la littérature de jeunesse* », autrement formulé : « *Lire et faire rire* ».

Après le repas servi au Lycée, les bénévoles se sont répartis en deux groupes, pour découvrir, sous un soleil automnal, le coeur de la belle cité de Sézanne, à travers ses vieilles ruelles, avec pour guides Danièle et son amie Brigitte. Remercions au passage Monsieur Galaz, responsable culturel à la mairie, qui nous a ouvert l'exposition de peinture et accueillis à la bibliothèque, dans les locaux de l'ancienne cité scolaire de la ville.

Les bénévoles sont repartis, très satisfaits, vers les quatre coins du département.

Lire et faire lire dans la Marne : 10 ans de présence et d'action

Notre association, soutenue par les réseaux de « *la Ligue de l'enseignement* », et de « *l'Union des Associations Familiales* » (UNAF, UDAF), a été lancée au plan national en 1999, sous l'impulsion d'**Alexandre Jardin** et de **Pascal**

Guéné. L'écrivain s'était déplacé en Bretagne, attiré par une rumeur parlant de retraités bretons qui « s'éclataient » en lisant à voix haute devant des groupes d'enfants. Séduit par le caractère « jouissif » des séances de lecture auxquelles il assiste, Alexandre Jardin remue désormais « ciel et terre » pour que cette expérience fasse tache d'huile, et que se lève un peuple de joyeux lecteurs, pour transmettre à des enfants leur bonheur de lire. Tout est dit : le plaisir partagé, la transmission, le lien intergénérationnel, sont les mots clés que l'association décline depuis 10 ans, dans le pays, mais aussi au-delà des frontières, puisqu'elle a essaimé jusqu'au Québec.

Dans notre département, l'association devient très vite autonome, grâce à l'appui de délégués de « *la Ligue de l'enseignement* », notamment Solange Richard, et à l'engagement d'une équipe dynamique, autour de Jacqueline Lombard, Yves Mignon, et Jacques Ranoux. Chaque année, de nouveaux bénévoles nous rejoignent, cherchant à occuper agréablement une part de leur temps disponible, quand d'autres, un peu fatigués, cessent leurs activités de lecture.

Notre association fonctionne suivant la loi de 1901, avec un conseil d'administration d'une quinzaine de membres pour soutenir Claire Métréau, l'actuelle présidente. Plus de 150 bénévoles sont répartis dans tout le département, avec des animateurs à Sézanne, Épernay, Vitry-le-François, Sainte-Ménéhould, Châlons-en-Champagne et Reims. Nous cherchons à toucher davantage le territoire rural, espérant une mobilisation des aînés ruraux et de l'UDAF.

Les lecteurs bénévoles interviennent près des enfants scolarisés, en maternelle ou en primaire, surtout en grande section, CP, CE1, sur

temps scolaire, ou hors temps scolaire, suivant l'organisation des écoles qui nous accueillent, avec l'accord de l'Éducation Nationale. Il arrive aussi que des lectrices interviennent en bibliothèque, centre de loisirs, et plus récemment, en crèche, près des tout petits.

Convivialité et formation

L'association cherche à créer du lien entre les bénévoles, d'abord par une journée où sont conviés les nouveaux, qui découvrent notre fonctionnement et, après un repas partagé, se rendent à la médiathèque Croix-Rouge, où Claire Deborde, comédienne animatrice, leur présente l'espace enfants, et des albums de littérature jeunesse. Chaque année, les bénévoles se retrouvent une demi-journée pour échanger leurs expériences et leur pratique, à Sézanne, Épernay, Vitry, Reims et Châlons.

Par ailleurs, des formations sont proposées aux bénévoles, elles ont lieu, sur une journée, à Reims, ou dans une autre ville. Parmi les formations offertes depuis deux ans, citons :

- « *Le conte* » conférence de Anne Popet, pédagogue, impliquée dans l'édition jeunesse.
- « *L'enfant et l'apprentissage de la lecture* » thème développé par Patrick Pipet, psychologue.
- « *Amour et jouissance de la langue* » par Mireille Lamiral-Dupouy, psychologue et linguiste, spécialiste de la petite enfance.
- « *L'univers de l'album* » par Nathalie Beau, de « *La joie par les livres* », organisme rattaché à la Bibliothèque Nationale de France.
- « *La mémoire en question* », exposé de sa méthode de stimulation de la mémoire par Jocelyne de Rotrou, psycho-neurologue à l'hôpital Broca.

Des bénévoles participent aux événements nationaux : rencontres nationales de « *Lire et faire lire* » à

Lorient, en octobre 2008 ; fête des 10 ans de l'association à Paris, en octobre 2009, avec l'intervention d'Alexandre Jardin, Daniel Pennac, François Busnel (du magazine « *Lire* ») et du comédien François Marthouret.

Au parc de Sept-Saulx, le 22 mai 2009, de nombreux bénévoles sont venus faire la fête toute la journée, avec des comédiens amateurs qui ont lu, joué, mimé, chanté, dans une ambiance très conviviale. Merci à Danielle Roux qui a su convaincre des intervenants très divers de venir animer notre belle fête d'anniversaire.

Pour l'année en cours, un atelier formation a eu lieu à Épernay le 3 décembre et a été consacré à « *la lecture aux tout petits* » (animatrices : Claire Deborde et Karine Renard, de la médiathèque Croix-Rouge). En janvier, à Reims, Mireille Lamiral-Dupouy est intervenue sur le thème « *Lire et faire lire* ». En mai nous nous sommes déplacés à Strasbourg pour visiter le musée consacré à Tomi Ungerer. Après notre assemblée générale, en mars, nous convions les bénévoles à un spectacle (en 2009, la troupe « *L'escarpin et la godasse* », qui regroupe des valides et des handicapés, a joué « *La jeune fille, le diable et le moulin* », dans une mise en scène de Claire Deborde).

Voilà un aperçu du dynamisme de notre association.

Si vous avez du **temps-libre**, vous pouvez nous rejoindre et le transformer en **temps-livre**, en partageant avec des enfants votre plaisir.



DANS LA MARNE

Contact à établir, pour le sézannais, avec Danièle Cercellier.





Du vin dans la chanson française

par Jean-Pierre BÉAL

À une semaine des journées du patrimoine, le 15^e festival Grange, consacré à la chanson et organisé par Chant'Morin, pose son chapiteau à Sézanne. Nous avons pointé la conférence musicale consacrée à 2 éléments fondamentaux du patrimoine français : le vin et la chanson...

Dans la mouvance du festival Grange, les causeries musicales de Jacques Perciot ont trouvé leur public. Des gens sympas, curieux, chaleureux... En un mot, des gens qui aiment la chanson. Des gens tout prêts à s'en laisser conter à ce sujet. Pour peu que le conteur soit vivant, vibrant, passionné et passionnant.

Après Jacques Brel, *La chanson et les poètes* ou *La Grande guerre en chanson*, les deux thèmes retenus pour cette quinzième édition devraient affriander l'amateur : Jean Ferrat et *Le vin dans la chanson française*.

Trinquons plus particulièrement à cette dernière, puisqu'elle se déroulera à Sézanne, le samedi 11 septembre, en la salle du Prétoire, de 18h30 à 19h30...

Au chapitre des plaisirs de la vie, vin et chanson sont intimement liés. L'un et l'autre témoignent du génie de l'homme à embellir son petit arpent d'éternité. L'un et l'autre réclament patience, talent, savoir-faire, ténacité, courage... Et beaucoup d'amour. L'un et l'autre n'ont de raison d'être que par le partage.

On a chanté le vin, il délia bien des glottes. Donnant donnant...

Cette causerie s'attache à dégager les différentes thématiques mises en œuvre : Le vin et l'amour, le vin et la sueur des hommes, le vin et l'horloge du temps...

De « l'horrible piquette » nostalgisée par Jean Ferrat au surréaliste *Champagne* d'un Jacques Higelin, toute une palette d'émotions et de découvertes à portée de votre imaginaire.

Notre patrimoine est riche d'un nombre incommensurable de chansons à boire. Les premières chansons dites « bachiques » dont nous ayons conservé la trace remontent au 13^e siècle... Elles vont connaître un véritable engouement à la Renaissance.

Et le vin, l'humble picrate comme le divin nectar, n'en finira plus d'irriguer la verve chansonnrière. Sur tout les tons, sur tous les modes. Libertin ou tragique, le jus de la treille, au troisième millénaire sonné, persiste à perfuser la veine des artisans de la chansonnette.

Gaillards, paillards, brailards, sentimentaux ou poignants, les couplets qui vous attendent au détour de cette causerie ne laisseront personne indemne. Ivrognes,

abstèmes et sans opinion y retrouveront sans mal les fondamentaux de l'âme humaine : la vie, l'amour, la mort et rendez-vous à la coda. Un verre à la main, si cela vous chante.

Au rayon « gaillardise » et « paillardise » vous serez conviés à reprendre en chœur tel refrain bourguignon qui n'effaroucha point outre mesure, à ce qu'on dit, votre arrière-grand-mère. À l'étal des sentiments, vous ferez votre marché chez des fournisseurs tels que Brel, Brassens, Gilbert Laffaille ou Juliette. Pour démontrer que le talent est un redoutable et subtil levreur de coude.

Poignants sont les vers du dénommé Gaston Montéhus qui chanta la légitime révolte des vignerons du Midi en l'an de disgrâce viticole 1907. En 1911, ceux de Champagne levèrent le poing à leur tour.

Dans les gazettes parisiennes, Gaston Couté se fit, en chansons, l'échos de la grogne et du fracas qui s'ensuivit.

L'une des morales de cette causerie, qui n'en demande pas tant, consiste en ceci : ce n'est pas avec les meilleurs vins qu'on fait les meilleures chansons. D'humbles crus ont donné de bien meilleures couplets que le haut du pavé de la bouteille.

Si vos racines sont champenoises, ce qui ne serait guère surprenant de la part du lecteur moyen de ce follicule, attendez-vous à savoir que la boisson qui emplit vos blidas à la moindre festivité n'a suscité que peu de chef-d'œuvres. Mais ce rien de fairplay n'enlèvera rien au charme et à la convivialité des libations de bon aloi qui découleront de cette causerie goûteuse. Forcément goûteuse.

Programme du Festival Grange le 11 septembre à Sézanne, Salle du prétoire

À partir de 18h :
exposition organisée avec le Centre de la Chanson :
« Les poètes et la chanson » (entrée gratuite)

De 18h à 19h30 :
signature de livres
Ivan-Claude Péreysigne « 120 chansons que l'on fredonne »
Jacques Perciot signe ses derniers ouvrages : sur paroles de Brassens, Gainsbourg, Bobby Lapointe, et même Johnny Hallyday, « taillé dans le rock »...
Jean-Jacques Debout signe : « Ma vie à dormir debout ».

De 18h30 à 19h30 :
conférence musicale
« Du vin dans la chanson » (entrée 5€)
par Jacques Perciot, guide de haute chanson. Après 25 ans de radio, il persiste à faire partager son amour de la chanson et des chanteurs, par la parole et par l'écrit.

À 20h30 : cabaret/concert
Katrin'Wal(d)teufel
fait son cello woman show, **Xavier Lacouture** : brokantology. C'est le genre de chanteur qui décoiffe. Il possède un univers burlesque et poétique. XL apporte sa pierre à l'édifice de la chanson qui rend heureux. Il enchaîne 4 festivals cet été : Tadoussac, Montréal, Avignon et...Sézanne (Entrée 12€, - 20 ans : 8€)

renseignements sur le programme du festival et réservation :
OT de Sézanne : 03 26 80 51 43
SI de Montmirail : 03 26 81 40 05
www.chantmorin.com

Nous ne pouvons rien trouver sur la terre
Qui soit si bon, ni si beau que le verre
Du tendre amour berceau charmant
C'est toi, champêtre fougère
C'est toi qui sers à faire
L'heureux instrument
Où souvent pétille
Mousse et brille
Le jus qui rend
Gai, riant, Content.
Quelle douceur
Il porte au cœur !
Tôt
Tôt
Tôt
Qu'on m'en donne
Qu'on l'entonne
Tôt
Tôt
Tôt
Qu'on m'en donne
Vite et comme il faut.
L'on y voit, sur ses flots chéris,
Nager l'Allégresse et les Ris.

Calligramme signé Charles-François Panard,
XVIII^e siècle

du 3 au 12 septembre 2010
15^e Festival Grange
CHANSONS

- Marcel Amont
- Barcella
- Martina A. Catella
- Claude Couamme
- Jean Jacques Dehout
- Anna Flori
- Les Glottes Trotters
- Jean Guidoni
- Bernard Hattel
- Xavier Lacouture
- Gilbert Laffaille
- M. Leroy
- Jacques Perciot
- Ivan-Claude Perey
- Lisa Portelli
- D. de Silguy
- Gildas Thomas
- Katrin'Wal(d)teufel

De Montmirail à Sézanne, par la Vallée du Petit Morin

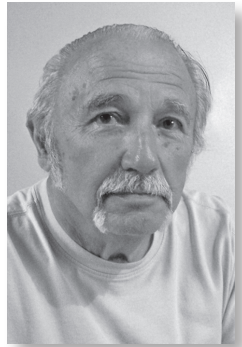
Réservations et renseignements
au SI de Montmirail : 03 26 81 40 05
à l'OT de Sézanne : 03 26 80 51 43

www.chantmorin.com

Merci aux municipalités de Bannay, Le Gault-Soigny, Le Thoutil Trosnay, Sézanne, Vauchamps.

Poésie

par Georges VALIADIS



Ah ne pas effacer !

Depuis la maternelle
Nous vivons à deux pas.
Vous, de plus en plus belle
Et moi, qui n'ose pas.

Vous maîtresse d'école
Et moi le touche à tout :
Monsieur de la bricole
Mais, vous parler... des clous !

Demain je vais écrire
Mille pages d'un mot.
Voir mon ange sourire,
Ne plus être un zéro !

Je suis un imbécile.
Tu as, non ! vous avez
La poésie facile.
Mon amour écrivez.

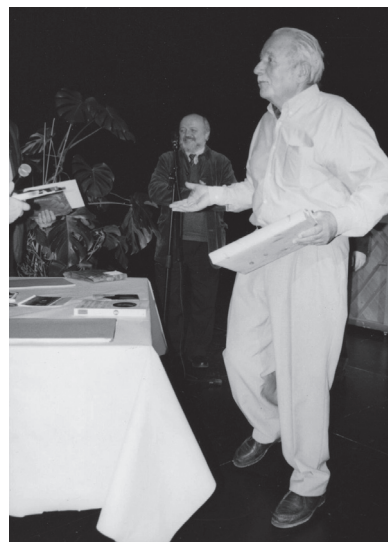
Avec une craie rose
Clouez au tableau vert,
Un petit quelque chose...
Bricole mieux en vers.

Un tout petit poème
Le plus beau, le plus fou.
Écrivez – Je vous aime –
Et dites-moi – et vous !

Georges Valiadis à tous prix

par René GUYOT

C'est avec extrême bonheur que nous sommes autorisés, cette année encore, à rendre hommage à notre poète local Georges Valiadis. Nous prenons prétexte de la publication d'« Ah ne pas effacer ! » pour présenter Georges Valiadis. Il habite avec son épouse, à Allemant, à la lisière du village et des vignes. De son poste d'observation, il scrute souvent l'horizon muet qui se déploie de là indéfiniment. Cette vaste étendue figée ne lui suffit pas ; il aime fouler les chemins de terre et de bois, chercher et découvrir ce que des sens communs ne peuvent percevoir. Il est né à Reims le 22 juin 1931 et il a maintenant « quatre vains ans » (du titre d'un de ses poèmes, voir « Du Pays Sézannais », numéro 10, 2009). À cette vanité, nous qui connaissons les qualités de l'artiste, nous n'y croyons pas. Après le service militaire, en 1955, il entre dans la vie active. Durant l'armée, grâce à l'avantage d'appartenir un temps au 8è RT (Transmissions) stationné au Mont Valérien, de la même façon qu'à Allemant, il contemple la vue superbe sur Paris qui s'offre à lui. Cette occasion lui est donnée à plusieurs reprises, lors des gardes à monter, de nuit. À l'affût du beau, et de l'émotion. Une affectation comme stagiaire-radio qui décidera de sa sphère professionnelle. Le marché du travail semble plus porteur à Paris que dans sa région d'origine, dans la nouvelle spécialité qu'il met en avant. Le premier emploi est exercé au sein de la Compagnie Bull, dans le service entretien. Puis auprès d'une société de téléphonie, dans la maintenance à destination des mairies (bibliothèques, dispensaires...), des hôpitaux, etc. Ce poste lui permet de faire de nom-



Remise du prix des « Joutes poétiques » à Georges Valiadis, à Paris, en 2004.

breuses rencontres intéressantes et de confronter des idées.

Cependant Georges Valiadis apparaît plutôt comme un solitaire. Ce qu'il est effectivement, et ce qu'il reconnaît être. Mais il ajoute qu'être « solitaire volontaire » diffère d'être « solitaire dans la foule ». La première situation n'implique pas une rupture d'avec le monde, mais plutôt un retrait dynamique, créateur, qui favorise et exalte l'imagination.

Sa passion de l'écriture remonte à la période du pensionnat. Là, c'est en « rédaction » que le jeune Valiadis brille. Son maître se plait régulièrement à lire ses proses afin de donner le bel exemple aux autres élèves. Peut-on affirmer que le talent prématuré viendrait de son grand-père (grec) enseignant en français (et qu'il n'a pas connu), alors que par ailleurs, dans un autre domaine, Georges Valiadis obtient aussi des prix de photographies ? En réalité c'est la dimension entière de l'homme qui semble être envahie (ou investie) par l'art. Une espèce d'échappée de l'artiste hors du monde animal, qui autorise la restitution du sens par les saisies ciselées de l'initié. On aime expliquer les réussites artistiques par la conjonction des représentations de l'observant et des humeurs conjoncturelles des observateurs (d'où les nombreux prix). Sans doute Georges Valiadis exhale l'air du temps. Mais fondamentalement c'est parce qu'il a inspiré (et a été inspiré par) l'air des temps.

Le ménage Valiadis habite la région parisienne, avec l'espoir, un jour, d'en échapper. Car la campagne attire. Celle d'Argonne, où demeure une partie de la famille. Celle de la Marne en général, à une heure de Paris. En 1980, après des visites de sites sur un rayon de 100 kilomètres autour de la capitale, les Valiadis achètent à Allemant une résidence secondaire. À la retraite de Georges Valiadis, en 1996, ils

font de l'ancienne fermette de la rue Champ-Doyen leur habitat définitif.

Les prix affluent depuis les années 1970, récompenses du talent et du travail. L'écriture se fait en tous lieux, sur tous supports, en toutes circonstances. Que de bouts de papier griffonnés au feu rouge ! Que de nuits déchirées par la lampe de chevet ! Aujourd'hui Georges Valiadis se surprend à frapper les premières lignes de ses œuvres sur ordinateur, mais revient vite, pour la suite, au brouillon. Les empreintes de ses mots sont hautes, espacées terriblement, un peu inclinées vers la droite, majestueuses de force en même temps que de questionnements. Georges Valiadis tranche-t-il ? Sessentencesont-elles péremptoires ? Difficile de répondre. Ses leçons sont données sous forme de réflexions à partir desquelles le lecteur a plutôt intérêt à en bousculer l'ambiance pessimiste ou faussement pessimiste.

L'inspiration vient à partir d'une image, d'une idée. Même en balade, l'esprit rumine. À tel point que sa conscience lui dit souvent en ces situations : « arrête, tu te promènes ». Il aimerait bien appartenir à un club d'idées. Son implication fertile et motrice dans l'atelier

d'écriture de Sézanne n'a pas comblé ce déficit en échanges. La fonction était autre, simplement.

Les thèmes privilégiés sont communs à toute la poésie, depuis la nuit des temps : l'amour, la femme, la vie, la mort. Il aime tout et tous ; et l'ensemble de son œuvre ressemble à une vaste embrassade. Par dessus tout, la liberté. C'est pourquoi il déteste le conformisme : le conformisme des apparences, le conformisme des postures, le conformisme de la pensée. Point n'est besoin qu'on nous le dise : ce trait de caractère se lit dans ses yeux. Un jour, lors d'une réception à l'occasion de la remise des « Prix Boris Vian », une poétesse, Marie Prévot, interpelle Georges Valiadis sans le connaître au delà sans doute de la lecture de quelques vers : « Tu es un rebelle... on va discuter ensemble ! ».

Grâce à ses innombrables récompenses, Georges Valiadis a des souvenirs plein la tête. La remise de la médaille de la Ville de Paris en 1998, le déjeuner à la table de Jaques Faizant célèbre dessinateur du Figaro, au premier étage du Procop, haut-lieu de l'histoire de la Révolution française...

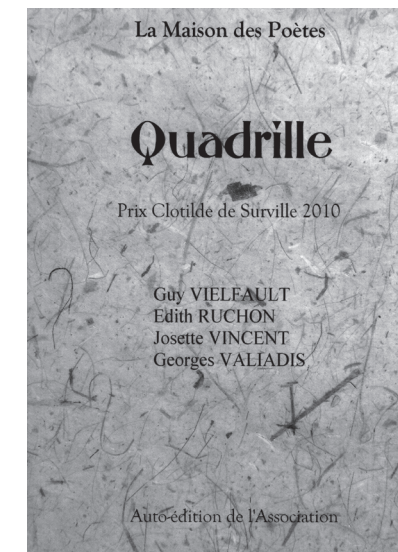
Le palmarès pour cette année 2010 commence ainsi :

- 27 mars 2010 : 4^e prix du concours de poésie « Clotilde de Surville » à Vessex.

- 21 mai 2010 : 2^e prix du concours « Plume et Clavier » organisé par la bibliothèque de Caen dans le cadre des textes de la semaine du français.

- 26 juin 2010 : 1^{er} prix de poésie libre (Contre appel) et 3^e prix de la nouvelle, à Ceret, dans le cadre des Jeux Floraux du Vallespir.

- Juillet 2010 : prix du concours international « Charles Le Quintec », organisé par la Société des Auteurs et Poètes de la Francophonie, à Cabourg.



Quadrille, première page de couverture du recueil de poèmes édité par La Maison des Poètes, Vessex.



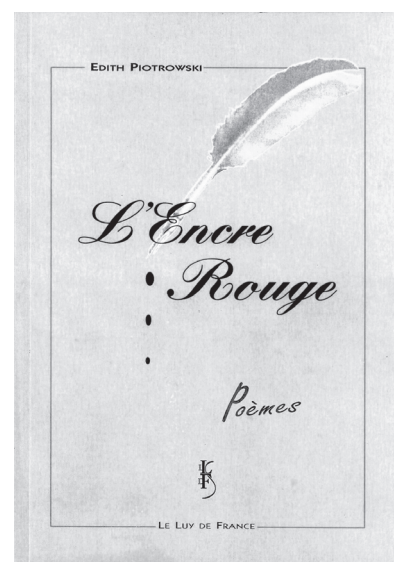
Poèmes à l'encre rouge

par Annie BURLON

L'Encre Rouge
Edith Piotrowski
Le Luy de France
2009

Edith Piotrowski est une poétesse de notre région, habitant à la limite du pays sézannais, à Romilly-sur-Seine. Elle nous livre cette année son nouveau recueil de poèmes. Son monde est un monde de métaphores dans lequel nous sommes immédiatement aspirés. Et nous découvrons sa vie à travers un film fait de jolis mots qui rythment des arrêts sur image. Par un impérieux besoin de se confier, les moments tragiques de la vie refléussent en autant de bourgeons d'espoirs. Les souffrances sont livrées avec tendresse, émotion et pudeur. Le lecteur est interpellé par le contraste entre la simplicité des événements de l'existence et la richesse du langage chargé de les décrire. Ce qui domine, c'est la proximité qu'Edith souhaite entretenir avec le monde, malgré la rudesse des maux du cœur, d'où un chemin de peine balisé à l'encre rouge. En définitive, et heureusement, la nature et la baguette magique de la poésie peuvent nous réconcilier avec la vie.

J'ai soumis le présent recueil à notre maître en poésie du pays sézannais. Voilà le sentiment de Georges Valiadis, lui qui a encore cette année raflé un nombre considérable de prix aux concours nationaux de l'élégance épistolaire (extraits) : « L'on retrouve ici toutes les pensées qui font honneur à la poésie : les regrets, l'absence, l'oubli, le temps qui passe avec ses mélancolies, ses drames, sa croix et ses éclairs de pure jouissance. L'auteur ne manque pas de souvenirs formant le terreau poétique. Sans trop croire à un avenir plus clément, le poète attend, toujours et toujours le signe : les yeux, la main, le cœur et l'esprit remontant vers la source vivante. Elle sait trouver des mots qui collent à son écriture blessée, celle qui cherche dans la tempête son radeau de survie ».



La Chiffonnière

par Jacqueline TOUCHAIS-YANCA

La Chiffonnière
Maryse Renard
Le Cadratin
2009

Chiffonnière : n.f. petit meuble de dame à tiroirs, servant aux femmes pour serrer leurs « chiffons »...

Maryse Renard est bien connue de nos lecteurs, par ses deux articles pour la revue « Du Pays Sézannais ». Le premier sur « Les dames de Baye » (DPS n°9) et le second, « Une visite chez Anaël » (DPS n°10). Un portrait d'auteur, lui a été également consacré dans ce même numéro. Nous y apprenons que Maryse a grandi à Villevenard, berceau de sa famille depuis plusieurs générations (« La Regardeuse ») et aussi que son mari est d'origine iranienne. Voici donc deux sources d'inspiration très fortes qui se retrouvent dans « La Chiffonnière ».

Et toujours, la magie des lieux, des instants, des mots et ici la magie des fibres.

Car voici bien la trame commune à ces quatre récits, les tissus. Robe, drap, gant, voile.

Et à partir de là, des histoires.

« La robe de Madge », d'abord, qui décline à travers de courts poèmes, tous les mots propres à la couture, la confection du vêtement, les qualités des étoffes, les essayages, les couleurs pour nous révéler les

contacts de l'étoffe avec le corps, les mains, les yeux.

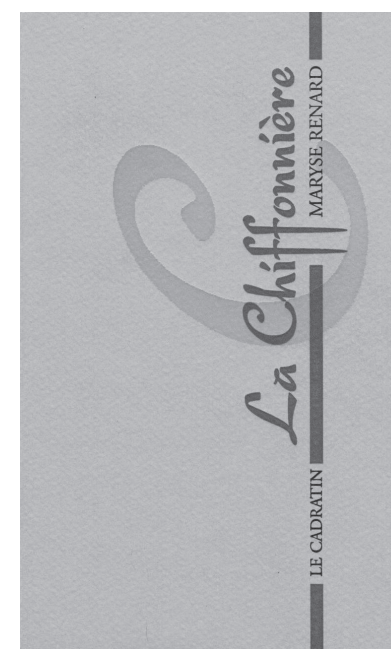
Quant à « la nappe historiée », elle ne délivrera pas son mystère. Sa présence dans un inventaire du XVIII^e siècle sera l'occasion de dévider la longue saga de la famille Berthelot de Baye.

Cadeau royal, pièce de linge de table, le tissu ici est fastueux.

Tout le contraire des gants de jardinage de la grand-mère Céline, retrouvés après sa mort chez la mère de l'auteur, encore tout maculés de terre séchée et de brindilles, mille fois rapiécés. Mais que d'émotion, que de souvenirs. Les promenades dans le jardin, l'histoire du grand-père René et ses sept années d'absence, entre le service militaire de trois ans et la guerre tout de suite après.

Enfin, le grand voyage en Iran et la découverte d'une autre famille, avec ses rites, son sens du respect entre les générations et le port du voile. Une autre relation au tissu, instrument de sociabilité et défi pour une européenne.

Tissus de mots, tissus à mots. On l'aura compris, Maryse Renard a encore réussi à nous emmener sur ses chemins à belles histoires.

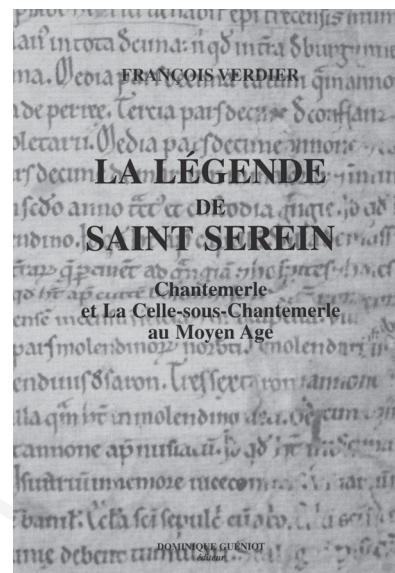




La légende de Saint Serein

par Chantal LEROY

**La légende de Saint Serein
Chantemerle et La Celle sous
Chantemerle au Moyen Âge**
François Verdier
Éditions Guéniot
2004



Poursuivant ses investigations sur des périodes reculées de l'histoire de notre région (cf. DPS n°4 page 71), François Verdier nous entraîne avec ce nouvel opus aux confins du département de la Marne, à Chantemerle et La Celle sous Chantemerle. Revenus aujourd'hui à l'état de modestes et paisibles villages, ces deux communes ont constitué depuis des temps très anciens le cœur du Pays Morvois, petite région du Comté de Champagne aujourd'hui tombée en désuétude, relevant du diocèse de Troyes, et fixant antérieurement la limite ouest du pays Tricasse. Leur situation au carrefour des routes conduisant, notamment, aux foires de Champagne (Provins, Troyes, Sézanne), la

position stratégique privilégiée de la forteresse de Chantemerle, qui abritait par surcroît une communauté de chanoines, l'existence à La Celle d'un prieuré dépendant de Montier la Celle et organisé autour du culte des reliques de Saint Serein, tout devait contribuer à la prospérité de ces bourgs au Moyen Âge, du XII^e au XIV^e siècle.

Au-delà d'une description de la structuration, et de la vie des communautés religieuses et villageoises, l'étude conduite par François Verdier vise en premier lieu à identifier précisément, sur la base de nombreuses archives qu'il a la générosité de communiquer, les facteurs explicatifs de la soudaine émergence des sites, puis de leur déclin subit. Il met ainsi en évidence une politique comtale volontariste, consistant, d'une part, à créer un axe commercial Provins-Sézanne (où la foire de Rebais a été opportunément déplacée) passant par Chantemerle, et, d'autre part, à conférer au comté de Champagne une unité physique compromise du fait de l'étendue et de la densité de la forêt de la Traconne.

Cette politique s'est tout d'abord manifestée en 1118 dans l'acquisition du castrum et dans la poursuite de la fortification de Chantemerle, ainsi que dans la réforme de la collégiale des chanoines résidents vers 1135, pour en faire une abbaye de chanoines réguliers, dédiée à Saint Serein. À ces derniers revint ensuite la tâche, dont la finalité était à la fois militaire et économique, de dégager certains secteurs de la forêt. Par la transformation du paysage rural, l'aménagement de routes sécurisées, il s'agissait de promouvoir la politique économique essentiellement urbaine des comtes de Champagne. En regard de cette vocation sécu-

lière nouvelle des chanoines de Chantemerle, le prieuré de La Celle, transféré du lieu de l'inhumation du Saint au cœur du village qui se constitue, maintient des formes de sacralité traditionnelles, tout en profitant également de la circulation accrue des hommes et des marchandises dans la région, et de leur surveillance (péages..).

Si la prospérité des deux communautés religieuses est égale, elle diffère cependant dans certains aspects de la stratégie économique mise en œuvre ; priorité est donnée à l'investissement dans les infrastructures collectives pour La Celle (moulins, fours..), à l'extension du foncier pour Chantemerle. Le prieuré de La Celle bénéficiait en outre du dynamisme de la politique d'ensemble conduite par sa maison-mère (fondation de la communauté religieuse du Bricot, création d'une zone de développement à Fayel, défense du droit de sépulture..).

Toutefois, au fil des années, l'évolution du contexte économique général s'accompagne d'évolutions sociétales, d'aspirations nouvelles de la communauté villageoise et du prêtre de la paroisse, qui, à terme, se heurtent au conservatisme de ce pôle religieux traditionnel, et marquent le début de son déclin.

Pour sa part, Chantemerle, érigée en châtellenie, assure son rôle dans le maintien de la sécurité de la région et des échanges qui s'y effectuent, et développe une activité commerciale (marchés, foire) et industrielle (métallurgie, tuileries), au point de pouvoir revendiquer un moment le statut de commune. Cependant, dès avant les ravages de la Guerre de Cent Ans, et s'inscrivant dans la crise civilisationnelle traversant la région (affaiblissement dynastique, expulsion des Juifs, suppression de l'Ordre du Temple, développement des marchés étrangers..), des signes de déclin apparaissent : progressivement supplantée du fait de l'expansion du bourg de Barbonne enrichi par la culture de la vigne, Chantemerle voit diminuer les reve-

nus tirés d'une activité commerciale globalement ralentie, et qui transite par d'autres routes commerciales. L'aménagement géo-politique de la province, dont Chantemerle était un élément clé, devient inefficace dans le nouveau contexte de rattachement à la couronne royale et de l'émergence de Paris comme pôle majeur, et signe l'appauvrissement de ce village.

Après cette première partie retraçant l'évolution des deux communautés au Moyen-Âge, François Verdier s'attache à extraire d'une histoire plus reculée encore la justification de l'implantation à La Celle et Chantemerle de la légende de Saint Serein, et du culte autour de ses reliques. L'auteur pose le postulat que l'analyse de la légende, et des mythes qui en constituent le soubassement, renforcera la compréhension de cette contrée, et des pratiques culturelles locales antérieures à la christianisation.

Rappelons les grandes lignes de la légende, étant précisé qu'elle connut diverses réécritures dans le sens d'une plus grande rationalité, même relative : Serein, issu d'une famille aristocratique de Metz, est acheté par le comte Boson et ramené en Morvois où celui-ci lui confie la garde de son troupeau. Serein va parfaire son éducation religieuse à l'abbaye de Nesle la Reposte, laissant son troupeau vaquer en toute confiance, ce qui provoque l'ire de Boson. Celui-ci, au moment de le frapper, voit son bras se dessécher ; pour le guérir et étancher sa soif, Serein provoque le surgissement d'une source miraculeuse. Il recevra en remerciement, et après un autre miracle, les moyens nécessaires à l'édification d'un ermitage (cella). D'un séjour à Rome, il obtiendra du Pape de ramener à La Celle des reliques sacrées ; ce qui sera fait après un épisode l'opposant à Saint Éloi. Après sa mort, les miracles se poursuivent sur le lieu de son inhumation.

Combinant diverses approches, et faisant montre d'une impression-

nante érudition, l'auteur reprend chacun des multiples épisodes émaillant la légende, pour en faire des éléments signifiants au-delà de leur contenu explicite.

Après avoir tenté une datation du texte initial de la légende, en le confrontant à des faits et des pratiques historiquement établies (le IX^e siècle paraît plausible), il conclut peu ou prou à la construction d'un personnage plus archétypal qu'ayant authentiquement vécu, son profil répondant aux attentes du contexte idéologique qui l'a vu naître. Selon les termes de l'auteur, « la légende est une tentative pour intégrer des éléments exogènes à la prédication chrétienne » ; ceux-ci, quoique déformés, recèlent un sens caché qui reste compréhensible pour des populations toujours imprégnées de traditions culturelles antérieures à la christianisation, et suscite de ce fait leur adhésion. Il est aujourd'hui admis que de nombreuses figures de « saints » relèvent de la réécriture de thèmes en principe révolus, mais en réalité toujours vivaces et transmis par la tradition orale, puis christianisés pour les rendre acceptables.

L'analyse de la composition de la légende, fait ressortir des rythmes et des oppositions ; elle met en exergue différentes qualités de Saint Serein, et ses pouvoirs : personnage calme et lumineux, il maîtrise le sec et l'humide, et domine les forces naturelles. Malgré l'habillage chrétien, émergent des caractéristiques, des thèmes ressortant d'un fonds ancien que l'auteur s'attache à mettre en lumière, convoquant les mythologies romaine, grecque, celte et, dans le prolongement des travaux de Dumézil, les mythes indo-européens, pour en dégager finalement le sens.

Les mentions relatives au temps contenues dans la légende amènent l'auteur à évoquer le souvenir d'un calendrier ancien, comportant des dates symboliquement importantes, en lien avec les rythmes de la nature, et sur lesquelles seraient

ultérieurement venues se greffer les fêtes chrétiennes en relation avec la vie de Serein et d'autres saints de la région.

L'auteur met également en exergue le mouvement de certains astres (le soleil, Sirius), et les corrélations qui peuvent être établies avec le personnage de Serein ; il souligne certaines caractéristiques ou lieux-dits des territoires de La Celle et Chantemerle, des rituels régionaux ayant persisté jusqu'au Moyen-Âge, conduisant à dégager, sur la base d'arguments circonstanciés, une géographie symbolique dont le prieuré serait le centre, l'ensemble devant attester d'une occupation très ancienne du site, avec l'existence possible d'un sanctuaire. L'hypothèse est renforcée par la réalité des découvertes archéologiques, en particulier des nécropoles, démontrant le peuplement de cette région du Morvois en des temps très reculés, et son caractère de zone de circulation et d'échanges de denrées, en particulier du sel, encore actée dans la toponymie du site ; dans ce contexte, et suivant son étymologie, Chantemerle pouvait constituer un poste frontière à caractère défensif.

Cette brève synthèse d'un ouvrage si dense et foisonnant court le risque d'appauvrir le propos de l'auteur ; le brio, le style clair et sans afféterie, avec lesquels François Verdier conduit ses démonstrations en rend la lecture passionnante, malgré le caractère souvent savant du texte qui paraît le destiner en priorité à des chercheurs souhaitant prolonger sa réflexion. La pluralité de son approche nous permet d'appréhender les subtilités de la légende, qui nous renvoie aux temps pré-chrétiens et à des croyances que, faute de pouvoir totalement les anéantir, l'Église a tenté d'assimiler au profit de sa propre implantation.

L'étude nous convie à redécouvrir sous ce nouvel angle le décor de l'action des protagonistes de la légende, ajoutant du merveilleux à l'attachement atavique pour les lieux dont nous sommes issus.

Françoise Nicolle, passionnée et passionnante. À la grâce de l'avoir côtoyée.

par René GUYOT

On l'appelait « La Mémoire de Sézanne ». Dans le cercle associatif où un nombre appréciable de sézannais se retrouvaient, nous savions que ce titre n'était pas usurpé. Françoise Nicolle en avait conscience. En aparté, elle prenait plaisir à délivrer, toujours à propos, une anecdote qu'elle remplissait de mouvements et de bruits, comme pour nous le faire vivre. L'« Histoire de Sézanne », par l'abbé Millard était son livre de référence, le point de départ d'une passion centripète pour notre coin de terre commun. C'était, selon sa propre expression : sa « bible ». Et elle avait raison. Du coup il l'était devenu aussi pour nous autres, ses auditeurs et ses humbles continuateurs. Françoise Nicolle a écrit des articles historiques sur Sézanne et sa région dans de nombreux journaux. Son intervention à la télévision, sur France-3, il y a quelques années a été un discours d'amour pour notre patrimoine. À travers son sourire et son plaisir de raconter, on devinait bien son cœur à nu. Parmi ses passions, rien n'a égalé l'attraction puissante, extrêmement affective qu'a exercé le peintre Frère Luc, qui a raconté, à travers ses tableaux, la vie de saint François. Nous avons en effet à Sézanne, la chance de conserver dans la chapelle de l'ancien couvent des récollets, la plus importante collection in situ de ce peintre. En 1996, Françoise Nicolle signe un livre intitulé : « Frère Luc, un peintre du XVII^e siècle à Sézanne ». Devant les tableaux dont elle était devenue la gardienne et la spécialiste, elle n'arrêtait pas de s'extasier : « Des choses phénoménales ressortent de ces tableaux... Frère Luc est un garçon qui a beaucoup travaillé sur

les mimiques... C'est merveilleux, regardez ! Cette manière de dessiner les mains, le génie des franges... Quand je vois un Frère Luc, ça me fait « ah ! », je le sens... ». En 2005, Françoise n'a pas hésité à collaborer à l'ouvrage collectif : « Les Récollets de Sézanne, des moines au patrimoine »... à sa manière, originale. Je garde précieusement ces mots écrits en dédicace de mon exemplaire : « La suite d'une vieille histoire d'amour avec Frère Luc ». Malgré un port fier, presque hautain, malgré une certaine distance savamment étudiée, malgré ses probables secrets, Françoise avait des moments de générosité. Je n'oublierai pas son aide, le prêt de son livre fétiche, ses conseils, ses longues « audiences » au coin de son bureau, sa façon de m'appeler « mon cousin ». Car deux frères Nicolle, Léon et Maurice, venus des Ardennes, avaient épousé deux sœurs, respectivement Renée et Marie-Antoinette Guyot. Mes parents se rendaient souvent chez les Nicolle, à chaque fois qu'ils allaient à Sézanne. Et à chaque fois, je me souviens, j'avais droit à la rondelle de saucisson. La boucherie-charcuterie se trouvait un peu plus bas que la belle bâtisse, 2 rue du Docteur Faurichon (place du Champ-Benoist) et attenante. Françoise tenait le commerce, là, avec son mari.

Elle était fille de Roger Monseu (fils lui-même d'Edouard Monseu, professeur de dessin au collège de Sézanne) et de Germaine Collin. Son enfance se déroula à Paris, boulevard Voltaire, où le père réside. Mais ils possèdent également une maison à Sézanne (et c'est ici que pendant la guerre la famille vient s'approvisionner).

C'est là, qu'une fois mariée, Françoise tient la caisse à la boucherie-charcuterie. Jusqu'en 1964. Car à cette date son époux décède. Georges était un homme de grande qualité, en avance sur son temps en bien des domaines. Quelques années avant, à cause de sa santé, Georges crée une agence immobilière (alors que parallèlement le commerce alimentaire se poursuit). L'agence sera tenue par Françoise ensuite, mère de cinq enfants mineurs. Elle fonctionne jusqu'en 1980, à la cessation d'activité de Françoise.

Sans doute peut-on dire que la seconde partie de sa vie commence alors. Parce qu'à partir de cette période, la passionnée d'histoire que nous connaissons s'exprime totalement, en en ayant désormais le loisir. Françoise aime l'histoire « meublée », investie de choses anciennes, belles par définition, nobles par tradition, de cette noblesse dont elle s'imprègne également. Et qu'elle a su nous restituer, en autodidacte méritante.



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les personnes ayant participé à ce numéro :

. Les membres actifs du CEPS : Viviane Arnoux, Monique Béguin, René Bourgoin, Florent Brisson, Danièle Cercellier, Margaux Charleux, François Gaspar, Josiane Gilson, Agnès Guesnon, René Guyot, Claudie Lepont, Jean Maclin, Jean-François Maillet, Simon Makolondra, Monique Marquet, Alexandre Niess, Annette Prévost, Maryse Renard, Marlyse Rosay, Anaël Topenot, Jacqueline Touchais-Yanca, Georges Valiadis

. Les auteurs, autres que les membres du CEPS : Jean-Pierre Béal, Annie Bourlon, Georges Dart, Maurice Dervin, Éliane Geeraerts, Chantal Leroy, Jacqueline Lesage-Haudry, Françoise Marck, Claire Météreau

. Les photographes, dessinateurs et apporteurs d'archives diverses : Monique Béguin, René Bourgoin, Jeannie Carette, Maurice Dervin, Michel Ducourty, Josiane Gilson, René Guyot, Madame Hu, Jacqueline Lesage-Haudry, Françoise Marck, Étienne Martin, Albert Mathieu (évêché), Maryse Renard, Jacqueline Touchais-Yanca, René Yanca

. Les membres du Comité de relecture : Florent Brisson, René Guyot, Jean Maclin, Jean-François Maillet, Simon Makolondra, Monique Marquet, Alexandre Niess, Jacqueline Touchais-Yanca

. Les diverses associations auxquelles sont membres les personnes ayant contribué d'une façon quelconque à ce numéro ; en particuliers : Centre d'Initiation à la Nature de l'Étoile, Chant'Morin, Ligue de Protection des Oiseaux, Lire et Faire Lire dans la Marne, Mémoire de Maisons (Nogent-sur-Seine)

. Les partenaires annonceurs : Agence de la Gare, Adéquation, Art Floral, L'Atelier du Ménager, Aviva, Le Café des Z'arts, Café du Commerce, Cap Informatique, La cave des Lombards, Au Coffret Fleuri, La Croix d'Or, Champagne Maurice Dugay, Gorlicki Marie graphiste plasticienne, Auto école Intersection, La Magie d'Orient, Charcuterie Mariette, La Mezzanine, Montmirail Matériaux, 13' Original Coiffure, Optique Médicale, Le Relais Champenois, Établissements Renard, Rousseau Matériaux Esternay, Sézanne Matériaux, Starn's Immobilier

. Marie Gorlicki pour la conception et la réalisation technique

. L'imprimerie Lemaire et Thiebaut Sézanne

. Les librairies du pays sézannais

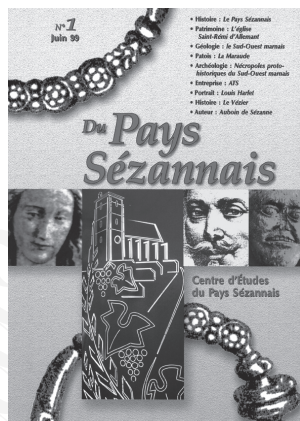
Comité des auteurs de la revue

Aubès Andrée	Maillet Jean-François
Barcelo Marianne	Makolondra Simon
Béal Jean-Pierre	Manciaux Claude
Béguin Monique	Marguin Marie-Clotilde
Bourgoin René	Marck Françoise
Bourlon Annie	Marin Christian
Brisson Florent	Marquet Laurence
Cercellier Danièle	Marquet Monique
Charleux Margaux	Mathieu Albert
Collet René	Métréau Claire
Danel Jean-Jacques	Miguel Sandra
Dart Georges	Moitrier Mélanie
Delong Emeric	Moreau Michèle
Demeuve Elisabeth	Nicolle Françoise †
Dervin Maurice	Niess Alexandre
Desbrosse Vincent	Nusbaumer Philippe
Gaspar François	Ollivier Jack †
Geeraerts Eliane	Palermi Marc
Gilson Josiane	Prévost Annette
Gras Samuel	Puzo Joseph
Guesnon Agnès	Quérueil Danièle
Guyot René	Quignard Elisabeth
Harmant Jean-Louis	Rahir Jean †
Henry Roger	Raoul Robert
Hugot Gilbert	Ravaux Jean-Pierre †
Koniyshok Ketty	Renard Maryse
Kurris François S. J.	Salaün Frédéric
Laprun Charles-Maurice †	Stempniakowski Michel
Leblanc Gérald	Steulet Bernard
Lebleu Ginette	Tasse Jean-Pierre
Lepont Claudie	Terrillon Jean-Claude
Leroy Chantal	Topenot Anaël
Lesage-Haudry Jacqueline	Touchais-Yanca Jacqueline
Lintz Michel	Valiadis Georges
Louvet Hugues	Vivenot Jean-Marie
Maclin Jean	



Réunion du Comité des Auteurs aux Récollets de Sézanne,
à l'occasion du dixième anniversaire de la revue « Du Pays Sézannais »

Ces anciens numéros sont disponibles et en vente dans les librairies du Pays Sézannais.



REVUE 1 (juin 1999)

René GUYOT

Le Pays Sézannais, un bref regard historique

Jean-Pierre RAVAUX

L'église Saint-Rémi d'Allemant

Roger HENRY

Présentation de la géologie

du Sud-Ouest-Marnais

Jack OLLIVIER

La maraude

Gérard LEBLANC

Les nécropoles protohistoriques à enclos des plaines crayeuses du Sud-Ouest-Marnais

REVUE 2 (juin 2000)

René GUYOT

Les monastères du pays sézannais

(première partie)

Gilbert HUGOT et Michel LINTZ

Le « sentier de Mondement », circuit pédestre des « Randonneurs du Sézannais »

Emeric DELONG

Chenilles et papillons, une faune classique mais splendide

René BOURGOIN

Joseph Daru, un pionnier

de la distillation de la betterave

Agnès GUESNON

Le fonds ancien de la bibliothèque de Sézanne

Anaël TOPENOT

D'un peintre à un autre, questions à Jean Campistron

REVUE 3 (août 2001)

Joseph PUZO

La saga Axon' (première partie)

Michèle MOREAU

Les chemins des flotteurs de bois

René GUYOT

Les monastères du pays sézannais (suite)

Monique BÉGUIN

Épine blanche ou épine noire ?

Jean RAHIR

La libération de Montmirail

Jack OLLIVIER

Les buveurs

REVUE 4 (décembre 2002)

Monique BÉGUIN

L'aillet superbe et la grande douve, deux plantes protégées des marais de Saint-Gond

René GUYOT

Le blason de Macheret, les armes de Salazar et la seigneurie de Saint-Just

Jean-François MAILLET

La bataille de la Marne dans le canton d'Esternay (deuxième partie)

René BOURGOIN

Louis d'Ambrugeac, pair de France à Nogentel

Hugues LOUVET

Le Pays Sézannais, terre d'orchidées

Annette PRÉVOST

ATS, parcours dynamique dans la sphère de la haute technologie

René BOURGOIN

Louis Harlet, héros de l'épopée napoléonienne

Jean-Marie VIVENOT

Ecrire l'histoire de sa commune, Le Vézier

Daniel QUÉRUEL

Auboin de Sézanne, une pastourelle

Jean-Claude MANCIAUX

400 ans d'histoire du collège de Sézanne

Vincent DESBROSSE

Histoire de Bannay, Baye et Talus-Saint-Prix, des origines au XIII^e siècle

Jean MACLIN

Champagne pouilleuse... Champagne sèche...

Champagne crayeuse

Christian MARIN

Lafarge Refractories. Une implantation locale, une ambition mondiale

Ginette LEBLEU

Petit lexique des mots en patois en Biardois

Hugues LOUVET

Champignons, de la recherche à la consommation

René BOURGOIN

Guillaume Marie Anne Brune, maréchal de France au destin tragique

Julien PINARD

Mémoires

Monique MARQUET

À propos de notre pain quotidien

Claudie LEPONT

Entretien avec Jean Bidault

Jean-François MAILLET

La bataille de la Marne dans le canton d'Esternay

Michel BÉNARD

Daniel Diebold, les silences de l'absence

Florent BRISSON

L'église Notre Dame de Corroy

Philippe NUSSBAUMER

Langlois de Sézanne Claude Louis, 1757-1840

Sandra MIGUEL

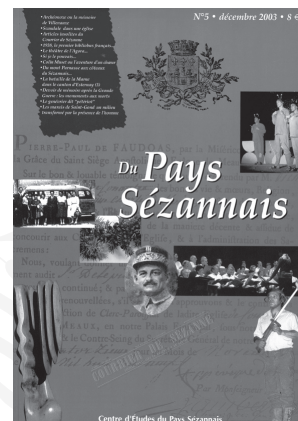
Le rôle des abbayes dans la mise en valeur des marais de Saint-Gond

Marianne BARCELOT

La halle de Sézanne

Joseph PUZO

La saga Axon' (suite et fin)



REVUE 5 (décembre 2003)

Jean-Claude TERILLON

Archéonoxe ou la mémoire de Villenauxe ; conflit pour une banalité

René BOURGOIN

Scandale dans une église

René COLLET

Articles insolites du courrier de Sézanne

Agnès GUESNON

1938, le premier bibliobus français : la création d'Henri Vendel à Châlons sur Marne

Claudie LEPONT

Le théâtre de l'Agora ; 1973-2003 : 30 ans sur les routes

Georges VALIADIS

Si je pouvais...

Élisabeth QUIGNARD

« Colin Muset » ou l'aventure d'un chœur

REVUE 6 (avril 2005)

LES RÉCOLLETS DE SÉZANNE : DES MOINES AU PATRIMOINE

René GUYOT

Sézanne, une ville foisonnante d'histoire

Annette PRÉVOST

Les Récollets, une émanation de l'ordre franciscain

François GASPARD

Dans les pas des premiers Récollets

René GUYOT

La vie des Récollets de Sézanne

Agnès GUESNON

Les Récollets célèbres de Sézanne

René BOURGOIN

L'Hôtel-Dieu s'installe dans les locaux du monastère à la révolution

Simon MAKOLONDR

De l'Empire à la seconde Guerre mondiale

Jean-Pierre TASSE

Des transformations successives configurent l'hôpital actuel

Jean-Pierre RAVAUX

La construction des Récollets de Sézanne

REVUE 7 (juin 2006)

Jean-François MAILLET

La bataille de la Marne dans le canton d'Esternay. Courgivaux.

Monique BÉGUIN

En herborisant dans nos murs.

Alexandre NIESS

Le château de Mareuil-en-Brie et la famille Durant (1802-1836)

Christian WOJNAROWSKI

L'histoire du Sport Athlétique Sézannais

Maurice DERVIN

1916-1918 : les Russes en France.

84 ans plus tard, Pleurs se souvient.

Florent BRISSON

La brasserie « la champenoise ». Ou quand Fère-champenoise faisait mousser sa bière...

Anaël TOPENOT

Du mont Parnasse aux coteaux du Sézannais ; Anaël Topenot, « peintre de l'industrie » et Jabez Zorko sculpteur

Jean-François MAILLET

La bataille de la Marne dans le canton d'Esternay (Escardes)

Alexandre NIESS

Devoir de mémoire en Sézannais après la Grande Guerre : les monuments aux morts

Monique BÉGUIN

Le génévrier dit « pétériot »

Frédéric SALAÛN

Les marais de Saint-Gond : un milieu transformé par la présence de l'homme

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA

Histoires de clochers

Laurence MARQUET

Les vitraux de la chapelle

Frère DANIEL

La place de l'image chez les récollets au XVII^e siècle

François NICOLLE

Les tableaux de Frère Luc

Mélanie MOITRIER

Les biens mobiliers de l'ancien couvent de la chapelle

Jean-Louis HARMANT

Les Récollets un joyau qui s'insère dans le patrimoine sézannais

Marc PALERMINI

L'état actuel des dégradations et l'urgence de restauration

Andrée AUBÈS

La chapelle au bois dormant

René BOURGOIN

Le séjour de Marie-Françoise de Beauharnais à Sézanne (1816-1822)

Jean-François MAILLET

La musique en pays sézannais (1)

« Bridge Out » : Rock in Champguyon

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA

Émile Gastebois, dessinateur lithographe sézannais (Sézanne 1853 - Paris 1882)

René GUYOT

Le « relevé patrimonial rural »

S. GRAS, MCH, V. BELL, G. VALIADIS

écrits de l'atelier « Les mots dans le vent »

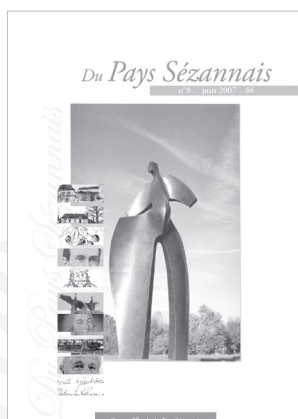
René GUYOT

Note de Lecture

Anciens

ANCIENS NUMÉROS

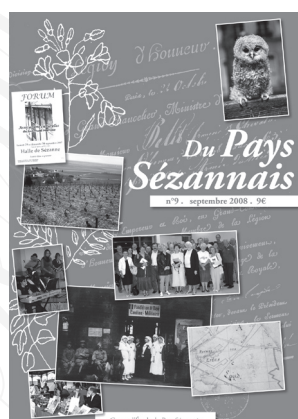
numéros



REVUE 8 (juin 2007)

introduction de Jean-François MAILLET,
récit de M. Stanislas FOLLIET
*La bataille de la Marne dans le canton
d'Esternay. Châtillon-sur-Morin.*
Bernard STEULET
La Forêt domaniale de la Traconne
Monique BÉGUIN
Connaissance des arbres de la Traconne
Alexandre NIESS
*Un anghuriot au Palais Bourbon : Pierre Eugène
Gustave Forgeot (1888-1956)*
Gurvan LLYWELLYNHYNE
aidé de Jean-François MAILLET
La musique en pays sézannais (2) :
Breizh Rock Ar Pleurs (rock breton à Pleurs)
Anaël TOPENOT
*D'un artiste à l'autre... William Noblet
sculpteur-plasticien*

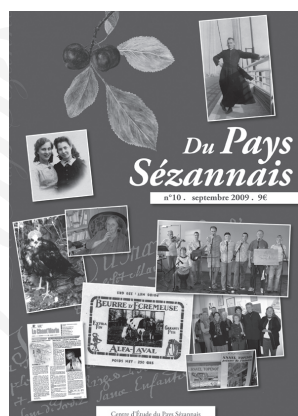
Charles-Maurice LAPRUN
*Un champenois à la bataille de Yorktown : le
général Pierre Laprun*
Albert MATHIEU
*L'explosion de 1957 en gare de Sézanne
(cinquantième anniversaire)*
introduction de René GUYOT suivi d'un
écrit et de propos recueillis par Jacqueline
TOUCHAIS-YANCA
Georges VALIADIS
L'apogée du vide. Dès Potiron-minet.
D. CERCELLIER, R. GUYOT, M. CHARLEUX,
J. TOUCHAIS-YANCA
Notes de Lecture



REVUE 9 (septembre 2008)

René BOURGOIN
en collaboration avec de Josiane GILSON
Le domaine des Épées
Maryse RENARD
Les dames de Baye
François KURRIS S. J.
*Emond Auger (1530-1591), un jésuite de notre
terroir et sa formation humaniste*
Michel STEMPNIKOWSKI
La Culture à ses Racines
Éliane GEERAERTS
Connaitre et accueillir les oiseaux de nos jardins
René GUYOT
*Les associations culturelles du pays Sézannais
en fête*

Maurice DERVIN
Pleurs, de la Révolution à l'Empire
Jean-François MAILLET
Le groupe Sol'stis
Georges VALIADIS
Garde-à-vous... Repos ; Feuille
Monique BÉGUIN
Balades en Traconne
É. DEMEUVRE, R. RAOUL, K. KONIYSHOK
Notes de Lecture



REVUE 10 (septembre 2009)

Albert MATHIEU
1951-1960 : un bail à Broyes
Maryse MAHMOUDIAN-RENARD
Une visite chez Anaël
Josiane GILSON
*La vie quotidienne au château des Épées
à la fin du XIX^e siècle*
Monique BÉGUIN
*Les petites routes... qui ont encore parfois
...une ligne d'herbe en leur milieu*
Éliane GEERAERTS
Un patrimoine naturel en danger : le busard
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*30 ans d'enseignement artistique à l'atelier
d'Anaël Topenot*
Claudine LEPONT
L'exode et l'occupation à Sézanne – Témoignages

Chant'Morin et Jean-Pierre BÉAL
Chant'Morin connaît la chanson
Maurice DERVIN
*Loyse de Pleurre épouse Jean Mauroy (de Troyes)
en 1541*
Jean-François MAILLET
Les P'tits Marins du Grand Morin
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Regard sur Maryse Renard
Georges VALIADIS
Chut !... ; J'ai quatre vains ans
É. DEMEUVRE, R. GUYOT
Notes de Lecture